



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

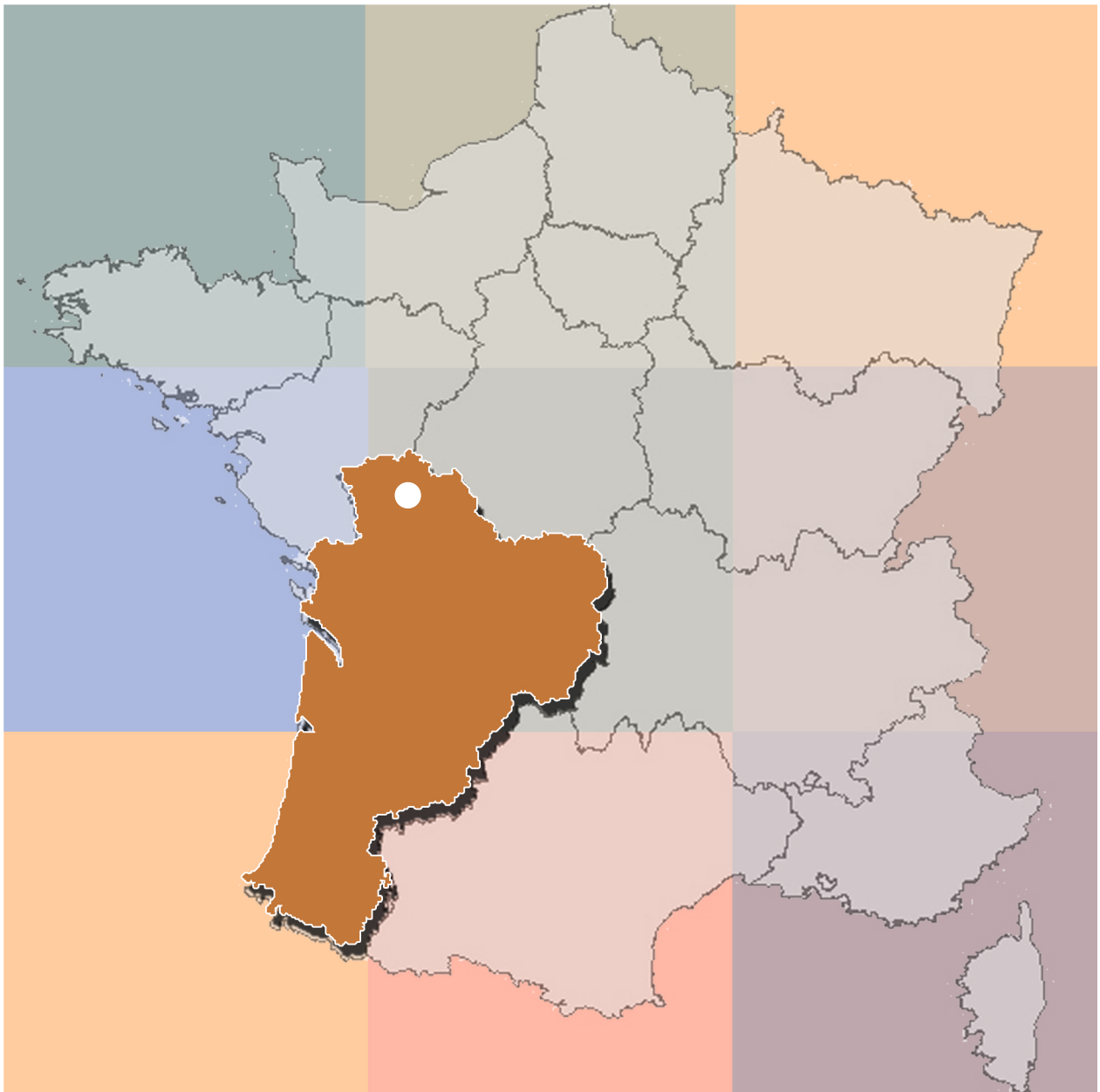
**Direction générale
de la recherche
et de l'innovation**

STRATER

Nouvelle-Aquitaine


Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine

Diagnostic territorial
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et de l'analyse territoriale

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

L'objectif des diagnostics territoriaux est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux et des éléments de caractérisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (grands chiffres, tendances, structuration des acteurs, forces et faiblesses) à l'échelle d'un territoire. Ces documents apportent des éléments de diagnostic et d'analyse sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux pourront appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

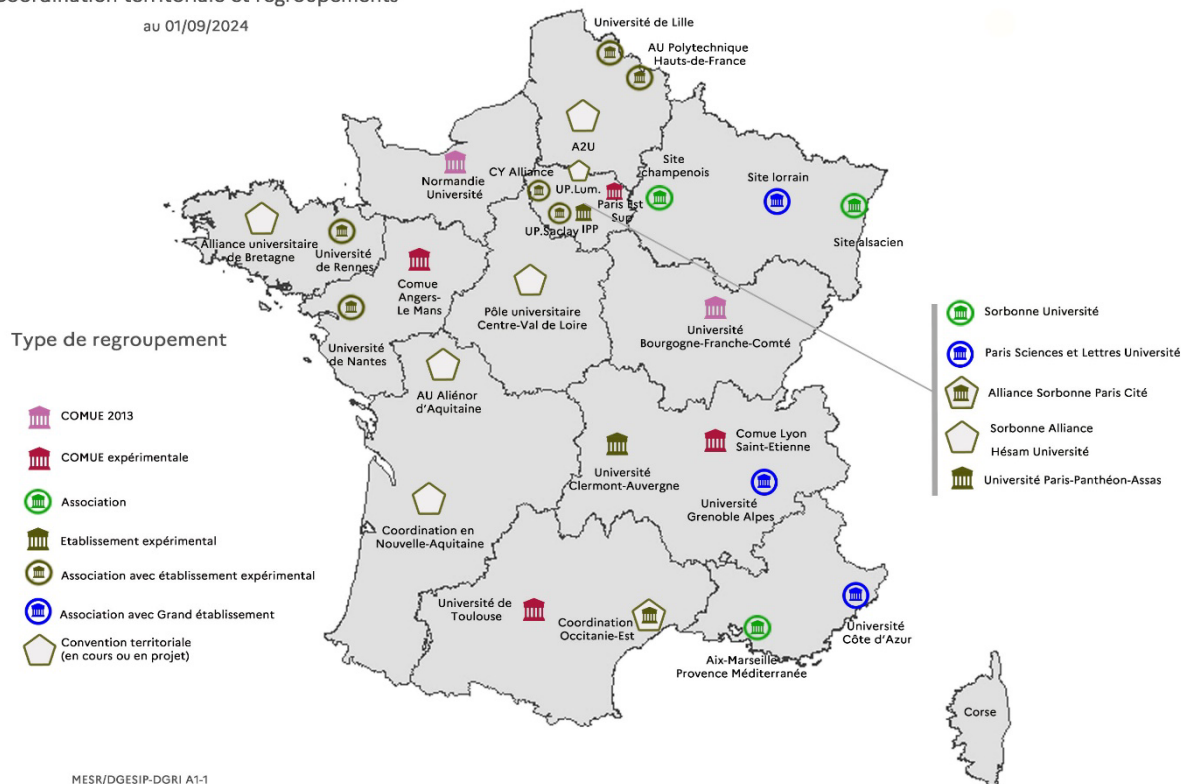
L'édition 2024 porte sur le périmètre des regroupements qui structurent le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le regroupement se définit comme la structure ou la convention qui rassemble une communauté d'acteurs de l'ESR sur des objectifs communs avec des compétences partagées sur certaines de leurs missions.

Des formats institutionnels variés (Comue, associations, établissements expérimentaux, conventions de coordination territoriale) donnent aux établissements la liberté de s'associer en adaptant leur degré d'autonomie au sein des regroupements.

34 Strater présentent les regroupements et leurs dynamiques. Le Strater Corse et les Stratom outre-mer continuent d'être présentés à l'échelle de leur territoire.

Coordination territoriale et regroupements

au 01/09/2024



Précisions concernant les données et leur interprétation

Les sources des cartes, des graphiques et des chiffres sont systématiquement mentionnées. Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires, qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre. Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et d'en tenir compte dans leur interprétation.

Il conviendra plus généralement, si l'on veut analyser correctement les données fournies, de se référer aux définitions précises données dans le guide méthodologique.

Sommaire

I. PANORAMA REGIONAL DE L'ESRI	9
A. L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10
A.1 Les taux de scolarisation et de diplômés dans la population	10
A.2 L'origine sociale des étudiants	12
A.3 Le bac et l'orientation post-bac.....	13
A.3.1 Les bacheliers	13
A.3.2 La poursuite d'études dans le supérieur	14
B. LES EFFECTIFS REGIONAUX ET LEURS CARACTERISTIQUES	15
B.1 Les effectifs de l'enseignement supérieur	15
B.1.1 La cartographie des établissements et des formations.....	15
B.1.2 Les étudiants par type d'établissement	16
B.1.3 La dynamique de la population étudiante	16
B.1.4 La mobilité européenne des étudiants.....	18
B.1.5 L'apprentissage.....	19
B.2 Les aides à la vie étudiante.....	19
B.2.1 Les bourses sur critères sociaux	19
B.2.2 Les aides à la restauration	20
C. L'EFFORT REGIONAL DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	20
C.1 Les dépenses de recherche et développement.....	20
C.2 La recherche et développement dans le secteur public	21
C.3 La recherche et développement en entreprise.....	22
C.3.1 Les financements Cifre.....	22
C.3.2 Le Crédit impôt recherche	22
C.4 Les brevets.....	25
D. LES FINANCEMENTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	26

II. ALLIANCE UNIVERSITAIRE ALIENOR D'AQUITAINE.....	28
PARTIE 1 PRESENTATION DU REGROUPEMENT.....	29
A. STRUCTURATION DU REGROUPEMENT ET DE SON « ECOSYSTEME ».....	29
A.1 Carte d'identité du regroupement	29
A.2 Historique du regroupement.....	30
A.3 Le périmètre du regroupement.....	30
A.4 L'organisation du regroupement	31
B. LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	32
B.1 Note d'enjeux.....	32
B.2 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces	33
C. LES ETABLISSEMENTS DU REGROUPEMENT ET LEUR DYNAMIQUE.....	34
C.1 Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche	34
C.1.1 Les établissements universitaires.....	34
C.1.2 Les écoles d'ingénieurs.....	35
C.1.3 Les autres établissements d'enseignement supérieur	35
C.1.4 Les organismes de recherche.....	36
C.1.5 Les établissements de santé.....	37
C.2 Les spécificités territoriales	37
C.3 Le positionnement européen du regroupement et les classements internationaux de ses établissements.....	38
C.3.1 La participation aux universités européennes.....	38
C.3.2 Le positionnement des établissements du regroupement dans les classements internationaux.....	38
C.4 Les services communs de documentation et les bibliothèques universitaires .	40
C.4.1 Les conditions d'accueil et l'offre documentaire	40
C.4.2 Accompagnement des publics	41

PARTIE 2 LES PARCOURS D'ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DU REGROUPEMENT	43
A. LES PARCOURS DES ETUDIANTS	44
A.1 La structuration de l'offre de formation	44
A.2 Les caractéristiques de la population étudiante	45
A.2.1 L'accès aux formations de premier cycle	45
A.2.2 Les étudiants inscrits par type de formation	45
A.2.3 Les étudiants inscrits par établissement	46
A.2.4 Les étudiants inscrits par cycle	46
A.2.5 Les étudiants inscrits par domaine disciplinaire	47
A.2.6 La mobilité internationale des étudiants	49
A.3 La réussite et l'insertion professionnelle des diplômés.....	49
A.3.1 Les diplômés.....	49
A.3.2 Les taux de réussite en université	50
A.3.3 L'insertion professionnelle des diplômés de master	51
B. FAVORISER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'AIDE A LA REUSSITE	51
B.1 Les formations et les dispositifs de pédagogies innovantes	51
B.2 La Vie étudiante	52
B.2.1 La stratégie Vie étudiante	52
B.2.2 La lutte contre les violences sexistes et sexuelles	53
B.2.3 L'accueil des étudiants en situation de handicap	53
PARTIE 3 LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES	55
A. LA FORMATION A LA RECHERCHE PAR LA RECHERCHE	56
A.1 Les écoles universitaires de recherche	56
A.2 Le doctorat	56
A.2.1 La poursuite d'études en doctorat	56
A.2.2 L'offre de formation et les effectifs	57
A.2.3 Le financement des thèses en doctorat.....	58

B. LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET LES THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DEVELOPPEES	59
B.1 Les unités de recherche.....	59
B.2 Les thématiques scientifiques du regroupement	60
B.2.1 Santé et biotechnologies	60
B.2.2 Sciences humaines et sociales	60
B.2.3 Sciences de la matière et de l'ingénieur pour un environnement durable	61
B.3 Les publications et les distinctions scientifiques.....	63
B.3.1 La part nationale des publications du regroupement, leur impact et leur spécialisation ...	63
B.3.2 Les collaborations scientifiques	69
B.3.3 Science ouverte	70
B.4 Les distinctions individuelles scientifiques	71
B.4.1 Les membres nommés à l'Institut universitaire de France (IUF).....	71
B.4.2 Médailles CNRS et bourses ERC	71
 PARTIE 4 TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE	 73
A. LES INTERACTIONS FORMATION – EMPLOI	74
A.1 Les campus des métiers et des qualifications	74
A.2 Les projets CMA des stratégies nationales de France 2030	74
B. SCIENCE, SOCIETE ET TERRITOIRES.....	75
B.1 Dialogue science, recherche et société	75
B.1.1 Science avec et pour la société.....	75
B.1.2 La diffusion de la science à l'échelle des territoires	75
B.2 Transition écologique et développement soutenable	76
C. DE LA RECHERCHE A L'INNOVATION.....	77
C.1 Les structures de valorisation et de recherche.....	77
C.1.1 Structure de transfert de technologie	77
C.1.2 Services de valorisation.....	77

C.2 Les dispositifs de transfert de technologie et lieux collaboratifs	77
C.2.1 La recherche partenariale.....	77
C.2.2 Les plateformes technologiques des établissements et les structures de diffusion technologiques	78
C.2.3 Les lieux collaboratifs.....	78
C.3 L'entrepreneuriat.....	79
C.3.1 Les structures d'incubation d'entreprises.....	79
C.3.2 Entrepreneuriat étudiant	79
PARTIE 5 LES RESSOURCES DE L'ESRI.....	81
A. LES RESSOURCES HUMAINES	82
A.1 Les personnels enseignants et administratifs des établissements universitaires	82
A.1.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs.....	82
A.1.2 Les personnels administratifs.....	83
B. FINANCEMENTS FRANCE 2030	85
B.1 Les projets France 2030.....	85
B.2 Les dotations et les consommations	86
B.3 Diversifier les ressources.....	88
C. FINANCEMENTS SUR PROJETS.....	89
C.1 ANR hors France 2030.....	89
C.2 Projets européens : Horizon 2020 / Horizon Europe.....	90

I. PANORAMA REGIONAL DE L'ESRI

A. L'accès à l'enseignement supérieur

A.1 Les taux de scolarisation et de diplômés dans la population

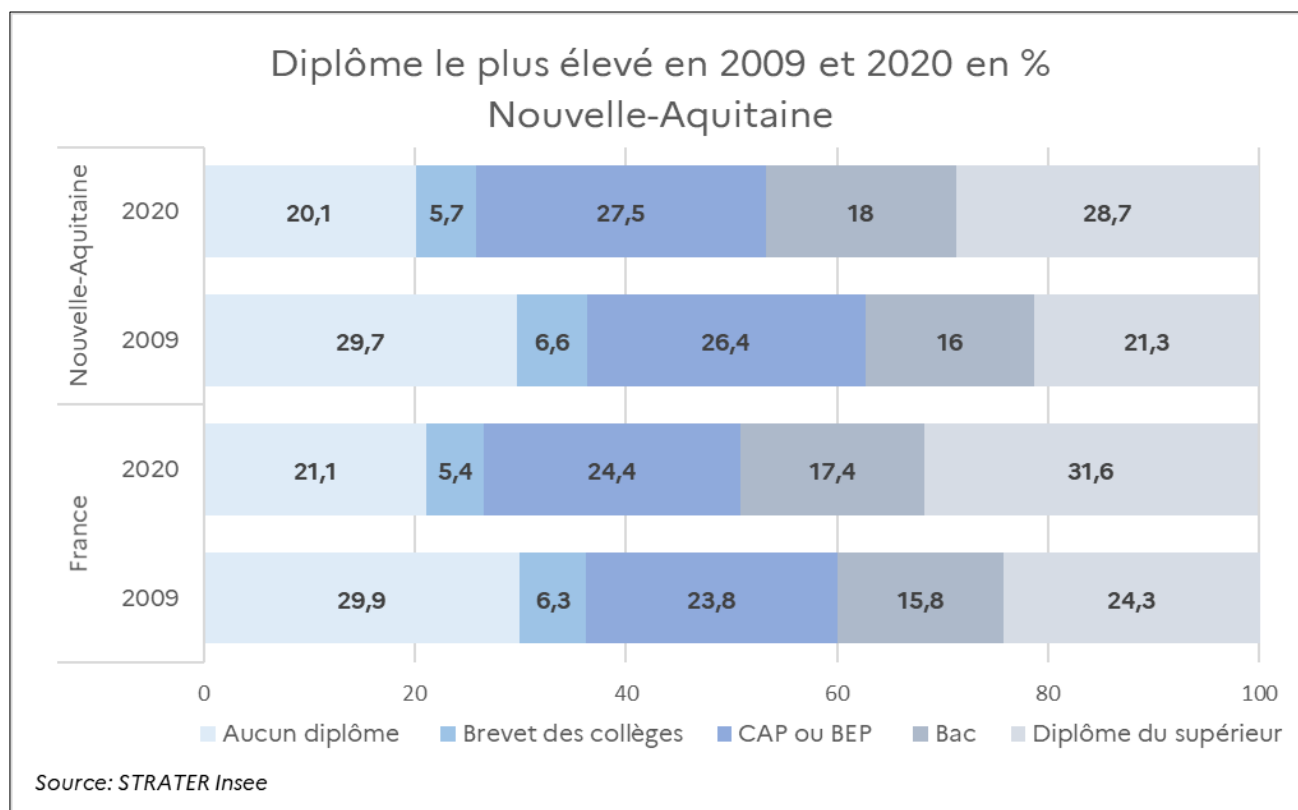
Tableau 1 - Nouvelle-Aquitaine : le taux de scolarisation de la population de 18 à 30 ans ou plus, selon l'âge et le genre en 2020 (source : Insee)

Age de la population	Nouvelle-Aquitaine			France		
	Part de la population scolarisée (en %)			Part de la population scolarisée (en %)		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
18 à 24 ans	50,0	46,4	53,7	52,1	48,6	55,7
25 à 29 ans	7,9	7,6	8,2	8,6	8,2	8,9
30 ans ou plus	0,8	0,8	0,9	1,0	0,9	1,1

Note de lecture : 7,9% de la population âgée de 25 à 29 ans de la région Nouvelle-Aquitaine est scolarisée.

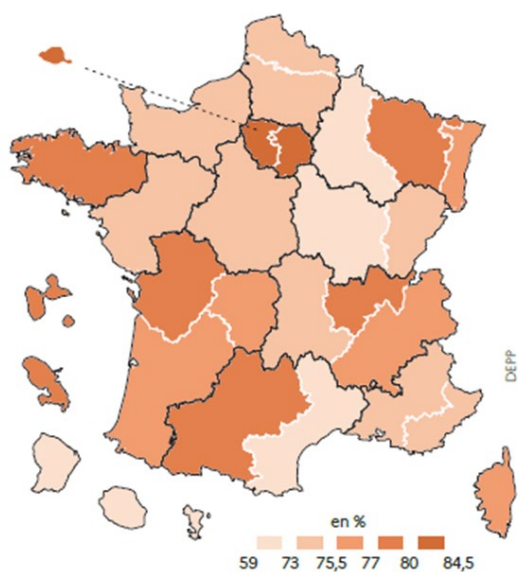
Les taux de scolarisation en Nouvelle-Aquitaine sont inférieurs à ceux observés au niveau national.

Graphique 1 - Nouvelle-Aquitaine : le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2009 et en 2020 (source : Insee)



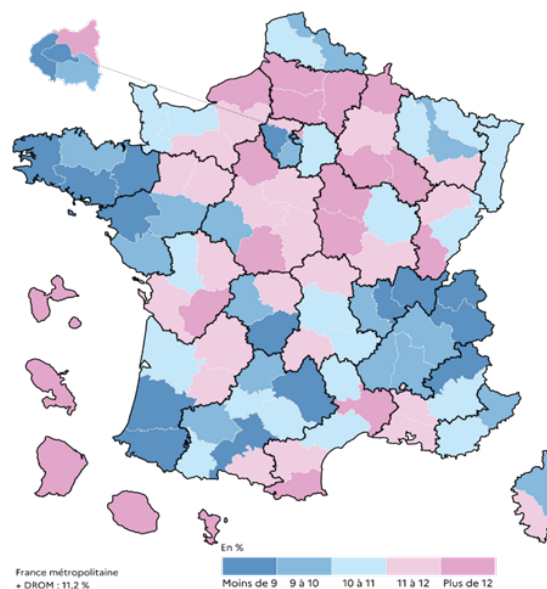
Note de lecture : 20,1% de la population non scolarisée de plus de 15 ans de la Région Nouvelle-Aquitaine n'a aucun diplôme en 2020.

Carte 1 - Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième (en %) - Session 2021 (source : DEPP-Géographie de l'école 2022- 28.4)



Note de lecture : dans l'académie de Bordeaux, l'espérance d'obtenir le bac pour un élève de sixième est de 75,7% s'il rencontre tout au long de son parcours scolaire les conditions scolaires que connaissent les jeunes en 2020-2021 dans l'académie de Bordeaux.

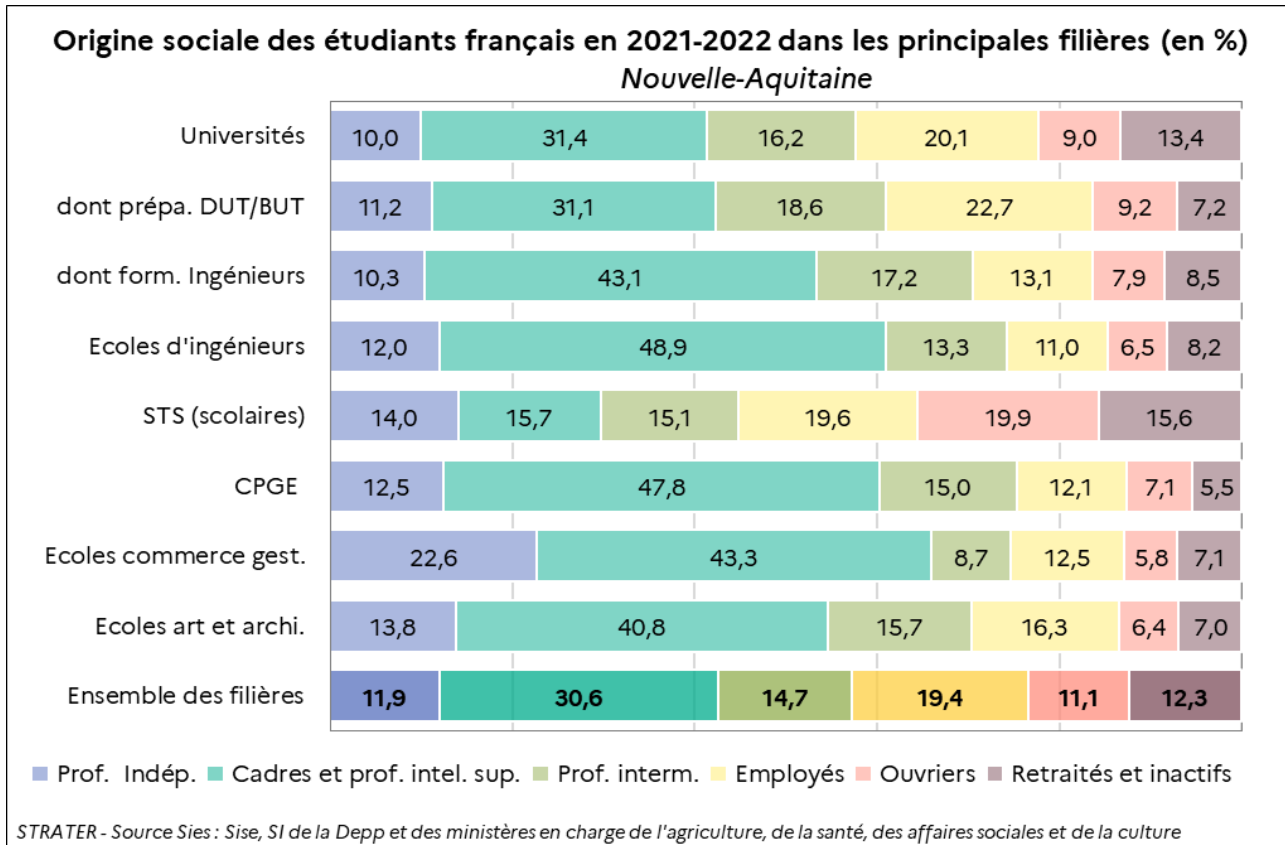
Carte 2 - Part des jeunes en difficulté de lecture – JDC 2022 (sources : MENJS-DEPP ; ministère des Armées – DSNJ – NI n°23.22)



Note de lecture : en France, 11,2% des jeunes participant aux Journées défense et citoyenneté ont des difficultés de lecture (faibles capacités de lecture et difficultés sévères).

A.2 L'origine sociale des étudiants

Graphique 2 - Nouvelle-Aquitaine : l'origine sociale des étudiants de nationalité française inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2021-2022 (sources : Sies - Sise, Systèmes d'information de la Depp et des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



Note de lecture : la part des étudiants issus d'une famille de cadres inscrits en école d'ingénieur est de 48,9%.

Les étudiants issus de la catégorie « professions indépendantes » sont mieux représentés qu'au niveau national dans toutes les filières de formation (ensemble des filières 11,9% pour 10,4% au niveau national).

A.3 Le bac et l'orientation post-bac

A.3.1 Les bacheliers

► Les résultats académiques du bac

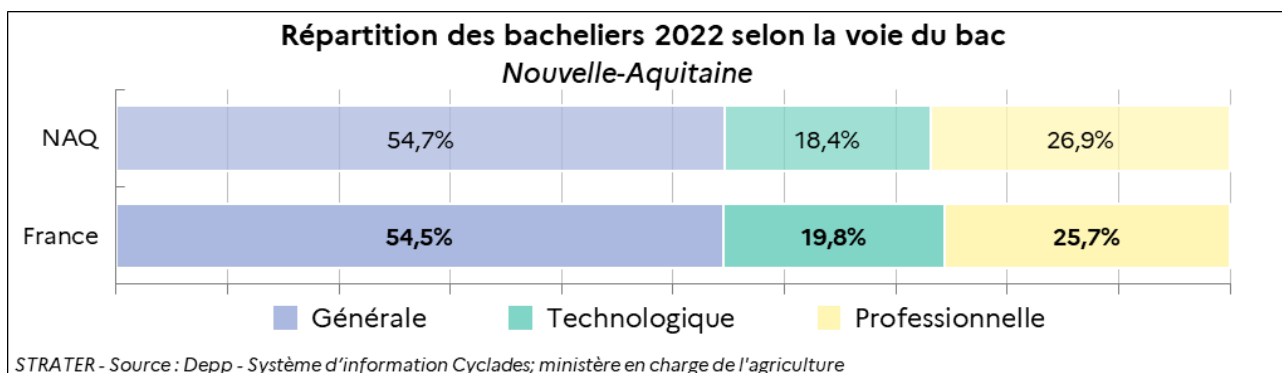
Tableau 2 - Nouvelle-Aquitaine : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2021 et 2022 (source : Depp - Système d'information Cyclades ; ministère en charge de l'agriculture)

	Générale		Technologique		Professionnelle		Total	
	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022
Académie de Bordeaux	97,9%	96,3%	95,1%	91,8%	88,5%	84,3%	94,7%	92,1%
Académie de Limoges	97,5%	95,9%	94,4%	89,1%	88,6%	82,6%	94,1%	90,3%
Académie de Poitiers	97,8%	96,6%	94,7%	90,8%	88,9%	85,0%	94,6%	92,1%
Nouvelle-Aquitaine	97,8%	96,4%	94,9%	91,1%	88,6%	84,3%	94,6%	91,9%
France	97,5%	96,0%	93,9%	90,4%	86,6%	82,2%	93,7%	91,0%

Note de lecture : les taux de réussite au bac reviennent peu à peu à la normale après deux sessions exceptionnelles dues à la crise sanitaire. En Nouvelle-Aquitaine, la baisse est de 2,7 points comme au niveau national.

► Les bacheliers selon la voie du bac

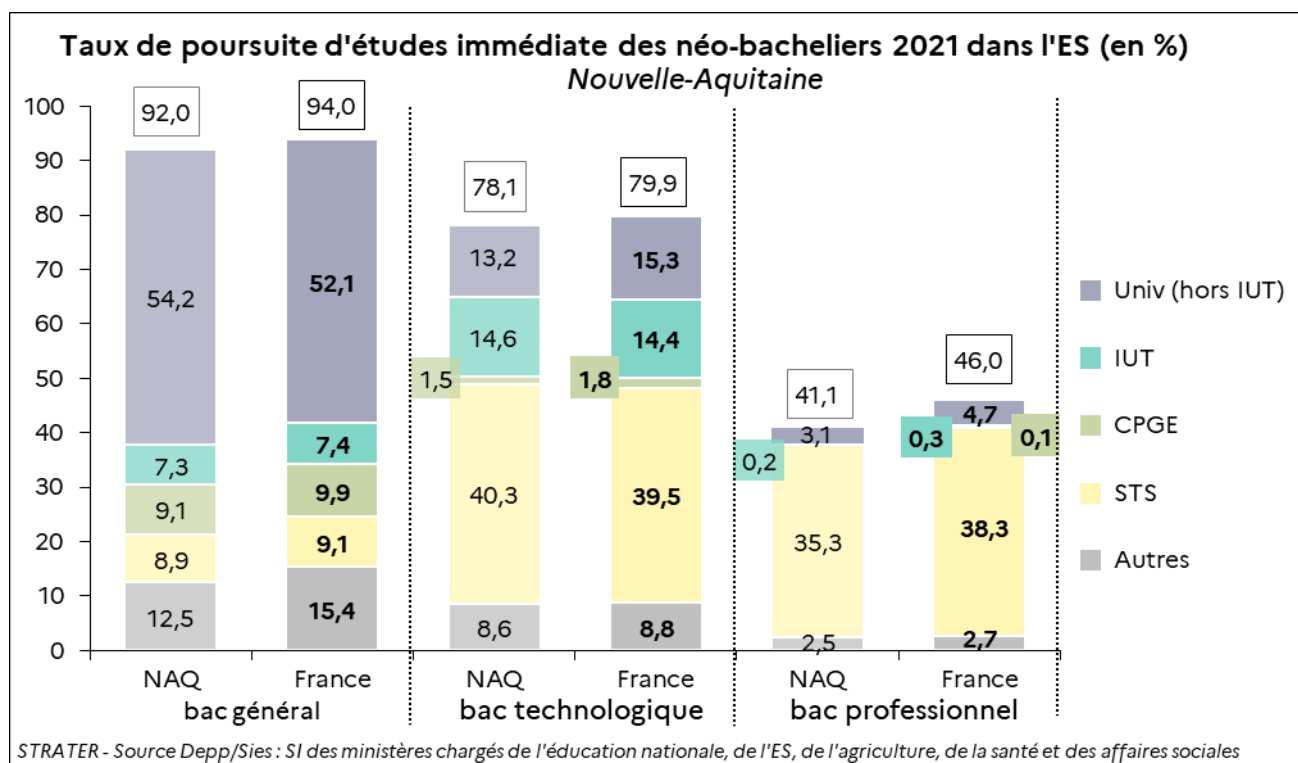
Graphique 3 - Nouvelle-Aquitaine : la répartition des admis selon la voie du bac en 2022 (source : Depp - Système d'information Cyclades ; ministère en charge de l'agriculture)



Note de lecture : en Nouvelle-Aquitaine, les parts des bacheliers de la voie générale et de la voie professionnelle sont un peu plus élevées que sur l'ensemble de la France au détriment des bacheliers de la voie technologique qui représentent 18,4% contre 19,8% en France, soit 1,4 points de moins.

A.3.2 La poursuite d'études dans le supérieur

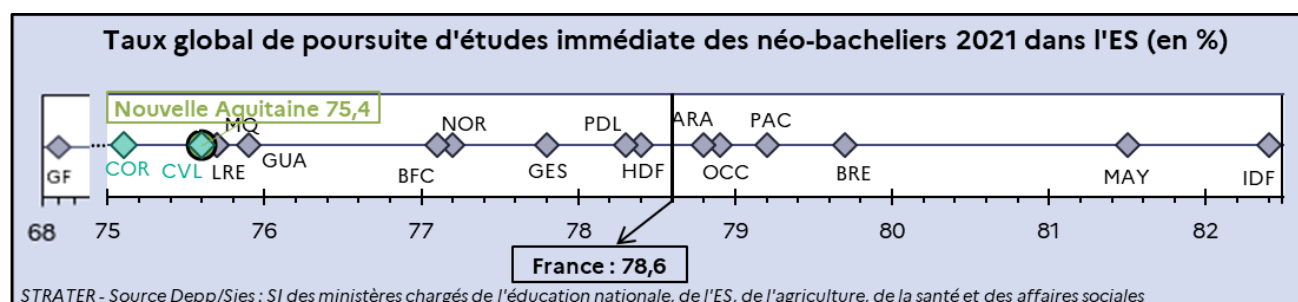
Graphique 4 - Nouvelle-Aquitaine : le taux de poursuite d'études immédiates des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur, par type de bac et par type de filières, à la rentrée 2021 (sources : Depp/Sies - Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales)



Note de lecture : 54,2% des étudiants titulaires d'un bac général poursuivent leurs études à l'université (hors IUT) l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

Le taux de poursuite d'études immédiates pour les néo-bacheliers professionnels présente un écart significatif inférieur de 4,9 points par rapport à celui observé au niveau national.

Graphique 5 - Nouvelle-Aquitaine : le taux de poursuite d'études immédiates des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2021 (sources : Depp/Sies - Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales)



Note de lecture : 75,4% des néo-bacheliers de la région Nouvelle-Aquitaine poursuivent leurs études l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

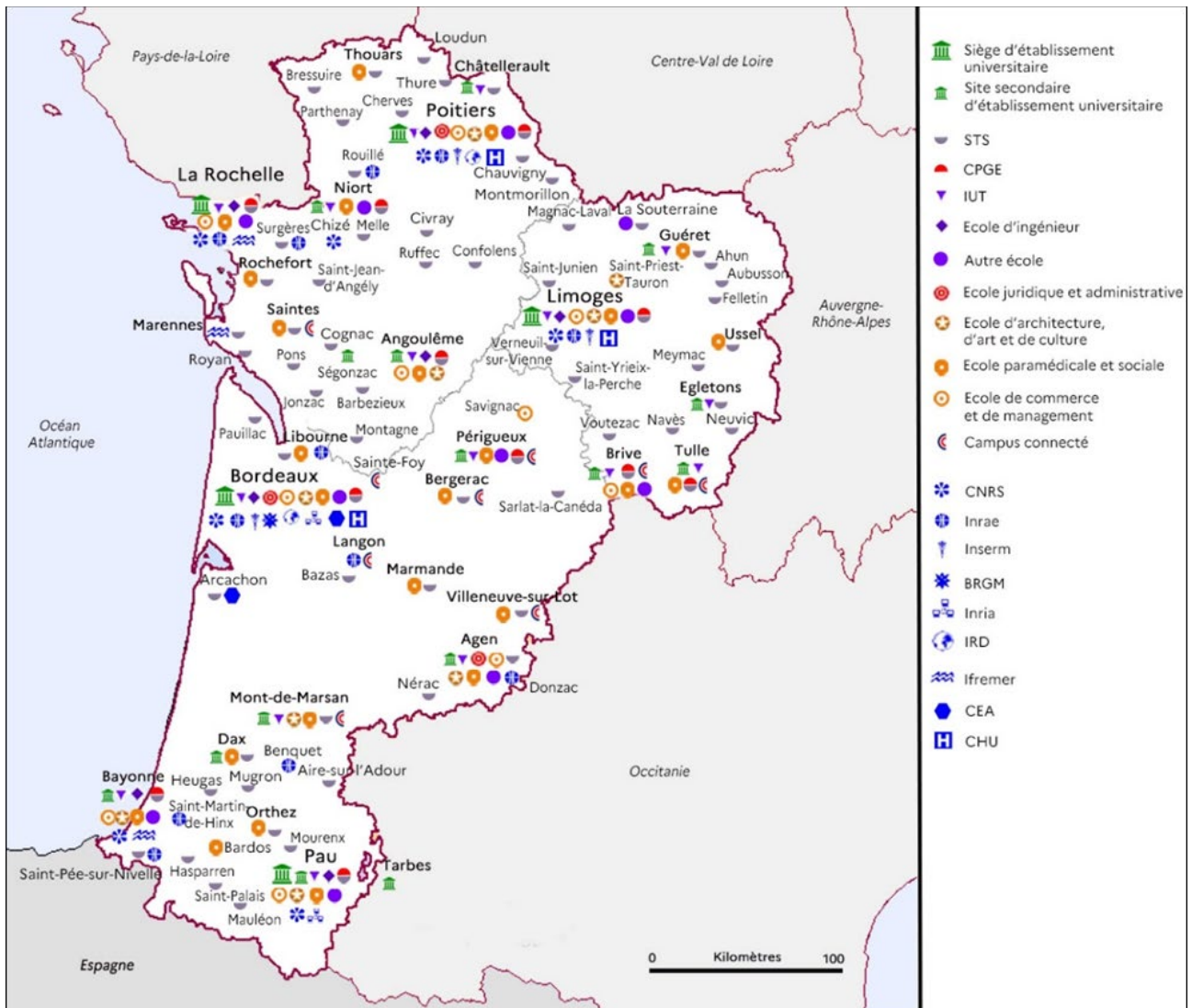
Si dans l'académie de Bordeaux, les poursuites d'études en université (hors IUT) des lauréats d'un bac général sont similaires à celles du niveau national (52,1%), dans l'académie de Limoges elles sont supérieures (55,6%) et pour l'académie de Poitiers nettement supérieures (57,7%).

B. Les effectifs régionaux et leurs caractéristiques

B.1 Les effectifs de l'enseignement supérieur

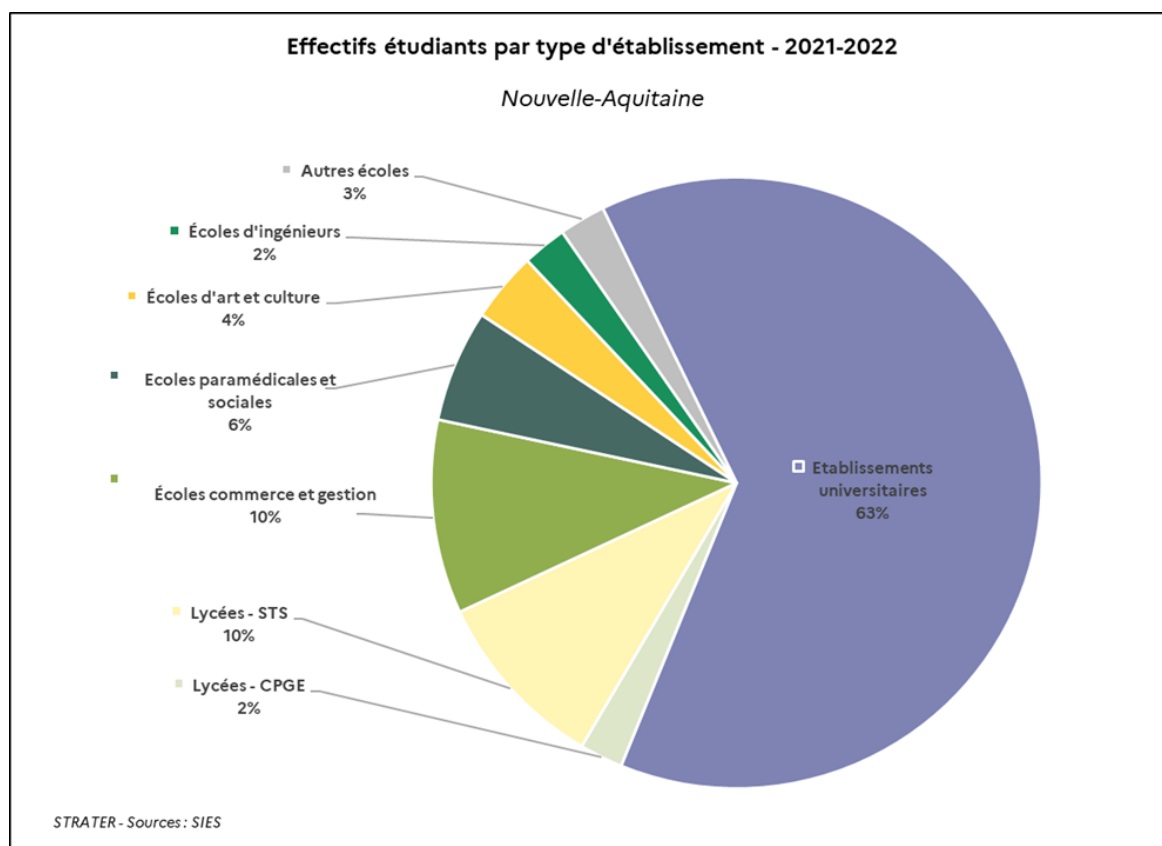
B.1.1 La cartographie des établissements et des formations

Carte 3 - Nouvelle-Aquitaine : l'implantation des principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Source : Sies, traitement Dgesip-DGRI A1-1)



B.1.2 Les étudiants par type d'établissement

Graphique 6 - Nouvelle-Aquitaine : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur par type d'établissement en 2021-2022 (source : Sies)



Note de lecture : 63% de la population étudiante régionale est inscrite dans des établissements universitaires.

B.1.3 La dynamique de la population étudiante

Tableau 3 - Nouvelle-Aquitaine : les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2021-2022 et leur évolution (source : Sies)

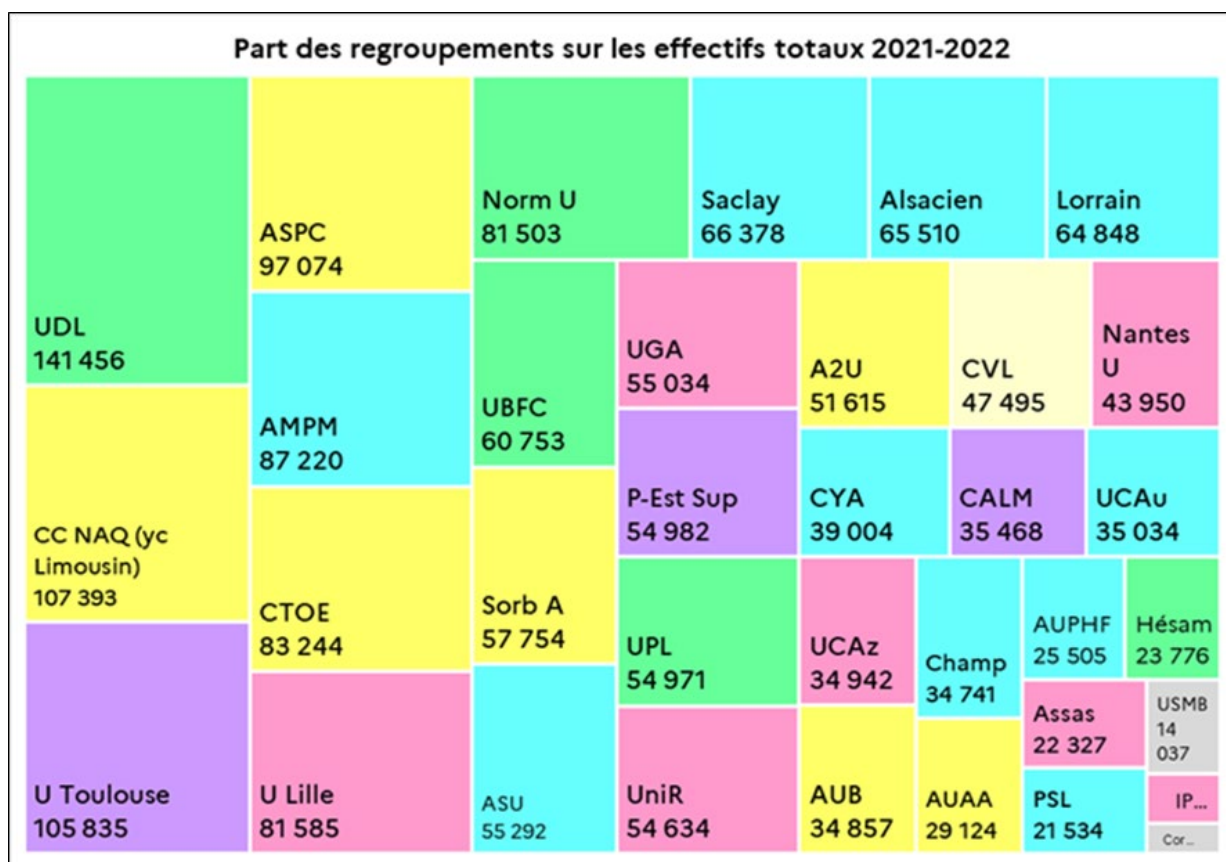
	Inscrits dans l'enseignement supérieur			
	Effectifs 2021-22	Part nationale	Part des regroupements de la région	Evolution 2020/2021
Nouvelle-Aquitaine	226 538	7,6%	-	2,1%
dont Convention de coordination en Nouvelle-Aquitaine	107 393	3,6%	78,7%	-
dont Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine	29 124	1,0%	21,3%	-
dont total regroupements	136 517	4,6%	100,0%	
France	2 990 331	100,0%	-	2,9%

Note de lecture : les étudiants inscrits en 2021-22 dans les établissements de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine représentent 21,3% de la population étudiante des regroupements de la région Nouvelle-Aquitaine.

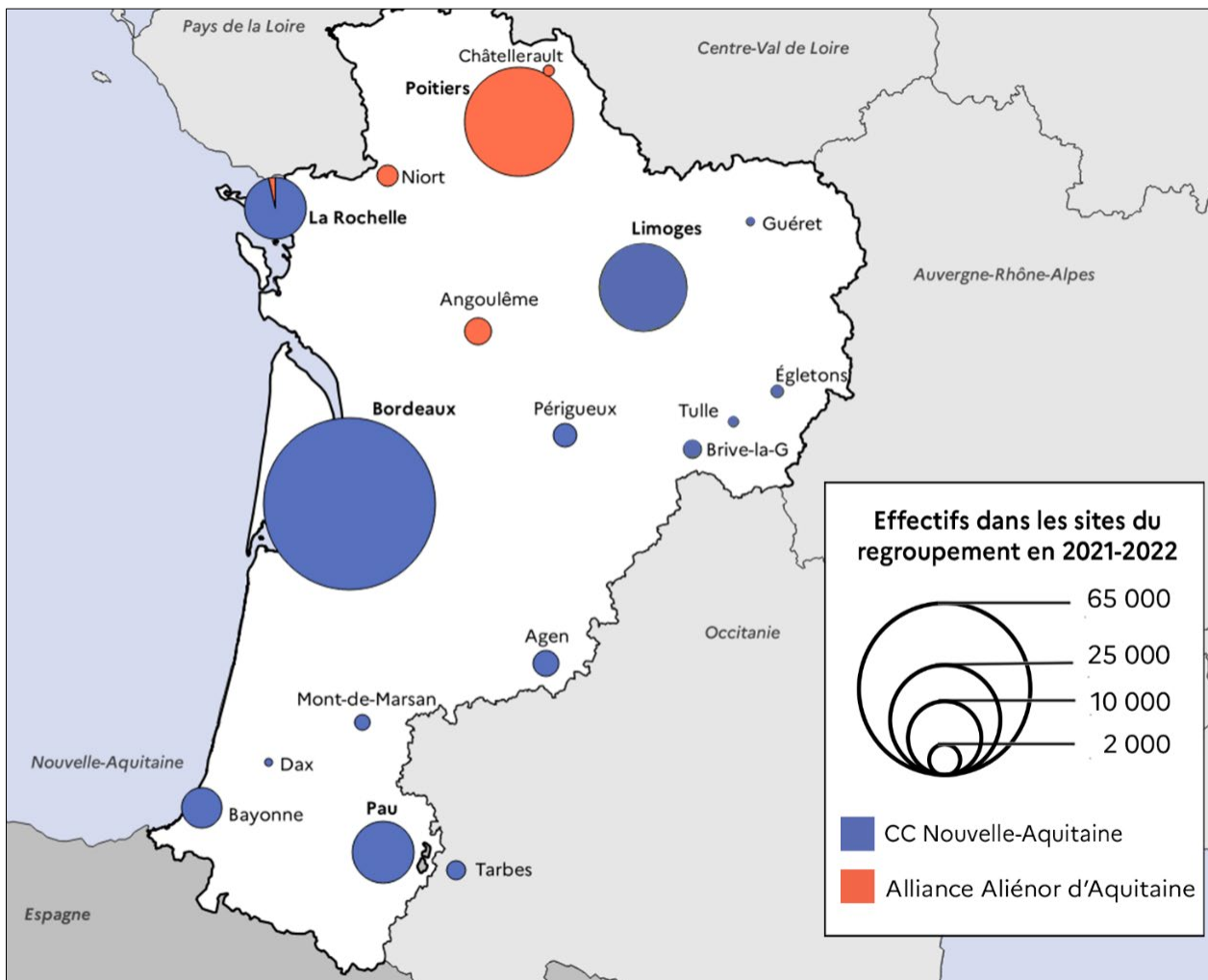
Certains établissements implantés sur le territoire ne sont pas impliqués dans les deux regroupements de la Nouvelle-Aquitaine :

- Campus Image Magelis (Angoulême) ;
- Cesi Ecole d'ingénieurs (Angoulême, Bordeaux, Pau et la Rochelle) ;
- Conservatoire national des arts et métiers ;
- CY Tech - (ex-Ecole internationale des sciences du traitement de l'information - campus de Pau) ;
- Ecole d'ingénieurs en génie des systèmes industriels - EIGSI (La Rochelle) ;
- Ecole supérieure des technologies industrielles avancées - Estia (Bidart) ;
- Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (Talence) ;
- Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux - Ensap Bordeaux ;
- Ecole nationale supérieure d'art et de design de Limoges ;
- Ecole supérieure des Beaux-arts de Bordeaux – EBA ;
- Elisa Aerospace Bordeaux ;
- Esme Sudria Bordeaux ;
- ESC PAU BS ;
- Elisa Aerospace Bordeaux ;
- Excelia Group, La Rochelle ;
- Institut d'optique Graduate School ParisTech (Bordeaux) ;
- Institut des hautes études économiques et commerciales - Insee U Bordeaux ;
- Kedge Business School campus de Bordeaux.

Graphique 7 - Les effectifs d'étudiants dans l'ensemble des regroupements (source : Sies)



Carte 4 - Nouvelle-Aquitaine : les effectifs d'inscrits dans les sites des regroupements de la région en 2021-2022 (sources : Sies)



La population étudiante présente à Bordeaux (64 500 étudiants) représente deux fois et demie celle présente à Poitiers (25 800 étudiants).

B.1.4 La mobilité européenne des étudiants

Tableau 4 - Nouvelle-Aquitaine : la mobilité sortante des étudiants dans le cadre du programme européen Erasmus + en 2021-2022 (source : Erasmus + France)

Étudiants Erasmus +	Effectif d'étudiants en mobilité d'études	Effectif d'étudiants en mobilité de stages	Effectifs totaux 2021-22	Part nationale
Nouvelle-Aquitaine	2 430	1 644	4 074	7,6%
France	36 051	17 444	53 495	100%

Note de lecture : durant l'année 2021-2022, 4 074 étudiants de la région ont effectué une mobilité dans le cadre du programme européen Erasmus + (soit 2 430 étudiants en mobilité d'études et 1 644 étudiants en mobilité de stages).

B.1.5 L'apprentissage

Tableau 5 - Nouvelle-Aquitaine : la répartition des apprentis du supérieur selon le niveau du diplôme préparé en 2021 (sources : Depp - Système d'information de la formation des apprentis, Sies)

Académies / région	Niveau 5 (bac+2)		Niveau 6 (L)		Niveau 7 (M)		Total		
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Apprentis du supérieur	Part dans population apprentis	Part dans population étudiante
Bordeaux	9 395	39,0%	6 300	26,2%	8 368	34,8%	24 063	57,0%	16,9%
Limoges	1 208	50,1%	711	29,5%	491	20,4%	2 410	37,5%	9,3%
Poitiers	5 011	49,2%	2 106	20,7%	3 067	30,1%	10 184	45,5%	17,4%
Nouvelle-Aquitaine	15 614	42,6%	9 117	24,9%	11 926	32,5%	36 657	51,6%	16,2%
France	191 565	39,9%	119 015	24,8%	169 049	35,2%	479 629	57,5%	16,1%

Note de lecture : les apprentis préparant des diplômes du supérieur dans l'académie de Bordeaux représentent 57% de l'ensemble des apprentis et 16,9% de l'ensemble des étudiants de cette académie.

B.2 Les aides à la vie étudiante

B.2.1 Les bourses sur critères sociaux

Tableau 6 - Nouvelle-Aquitaine : les étudiants boursiers sur critères sociaux en 2021-2022 (source : Crous)

Année 2021-2022	Boursiers sur critères sociaux						
	Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur	% d'étudiants boursiers échelons 0 bis à 7	% d'étudiants boursiers échelons 6 à 7	Effectifs boursiers MESR	Effectifs boursiers Ministère de la Culture	Effectifs boursiers Ministère de l'Agriculture	
Nouvelle Aquitaine	-	226 538	26,7%	4,2%	58 150	823	1 469
France		2 990 331	25,1%	4,9%	727 908	11 355	11 648

Note de lecture : dans la région, 4,2% des étudiants boursiers bénéficient d'un des deux taux de bourse les plus élevés correspondant aux échelons 6 et 7.

B.2.2 Les aides à la restauration

Tableau 7 - Nouvelle-Aquitaine : les repas servis dans les Crous en 2022 (source : Cnous – rapport IGESR)

Année 2022	Repas Crous		
	Nombre de repas servis	Nombre de repas vendus à 1 euro	Part des repas vendus à 1 euro
Nouvelle - Aquitaine	2 650 571	1 520 614	57,4%
France	35 051 407	18 696 026	53,3%

Note de lecture : les 1 520 614 repas vendus à 1 euro représentent 57,4% des repas Crous servis aux étudiants de la région.

Dans la région, durant l'année universitaire 2021-2022, 39 138 étudiants ont bénéficié de repas à 1 euro.

C. L'effort régional de recherche et de développement

C.1 Les dépenses de recherche et développement

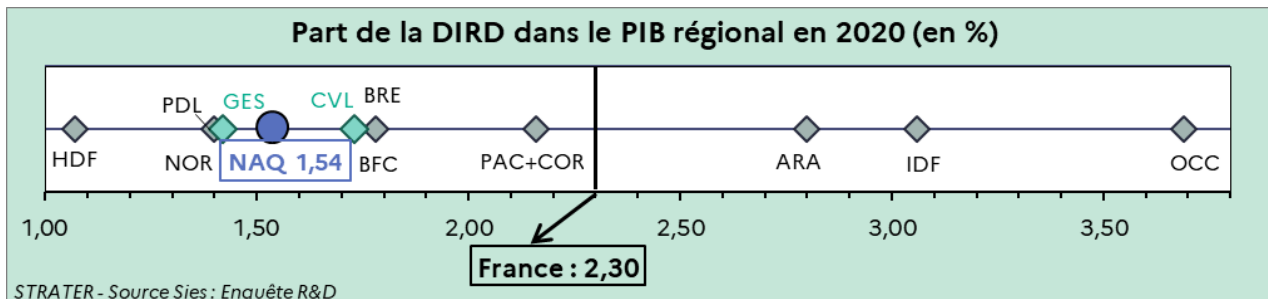
Tableau 8 - Nouvelle-Aquitaine : les dépenses en recherche et développement (R&D) en 2018 et 2020, données semi-définitives (source : Sies – enquête R&D)

Nouvelle-Aquitaine	2018	2020	Evolution 2018-2020	Part nationale 2020	Répartition régionale Dird 2020
Dépense intérieure en R&D (M€)	2 572	2 646	2,9%	5,0%	100%
dont entreprises (M€)	1 733	1 735	0,1%	4,9%	65,6%
dont administrations (M€)	839	911	8,6%	5,0%	34,4%

Note de lecture : en 2020, les dépenses (R&D) en Nouvelle-Aquitaine représentent 5% des dépenses (R&D) du niveau national (territoires d'outre-mer compris).

Sur la période 2018-2020, les dépenses des entreprises sont deux fois plus importantes que les dépenses des administrations de la région.

Graphique 8 - Nouvelle-Aquitaine : la part de la Dird dans le PIB régional en 2020, données semi-définitives (source : Sies – enquête R&D)

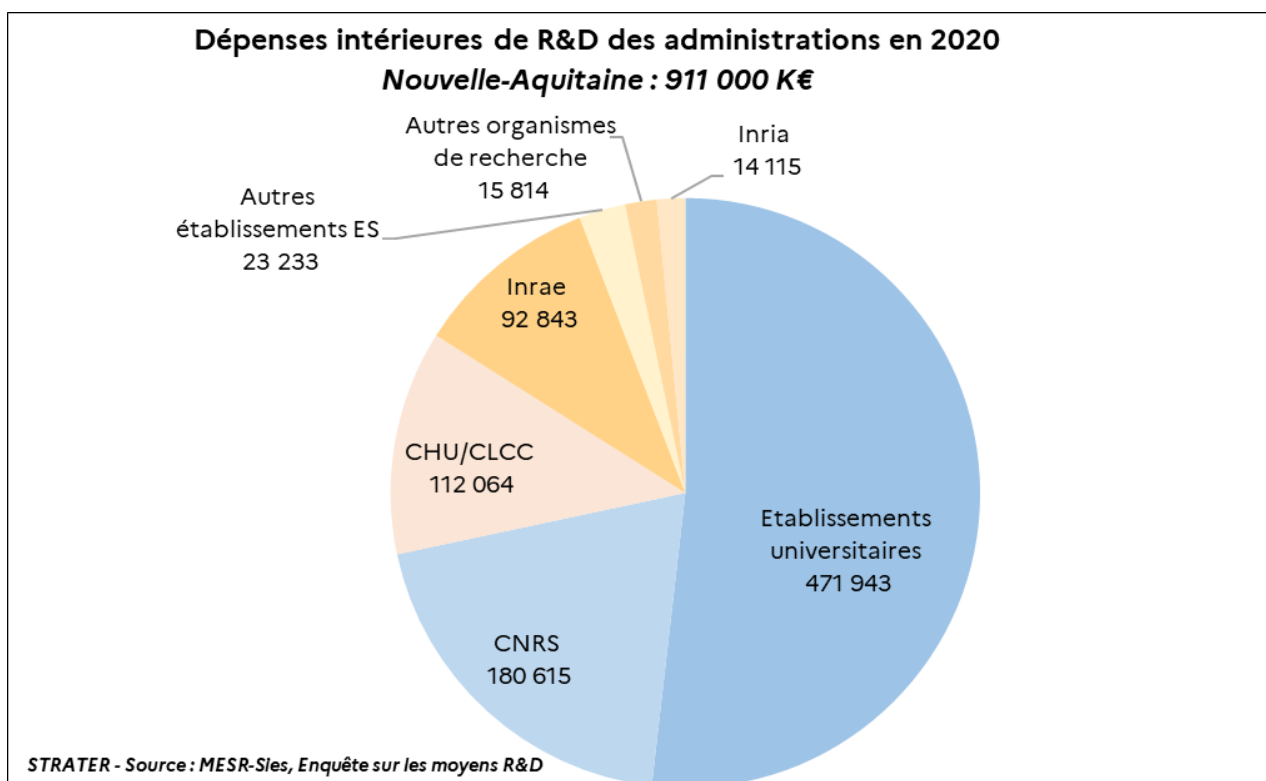


Note de lecture : la dépense intérieure en R&D de la région Nouvelle-Aquitaine représente 1,54 % de son PIB en 2020.

L'effort de recherche de la région mesuré par la part de la Dird dans le PIB régional est l'un des plus faibles. Il est de l'ordre de la moitié de ceux observés en région Occitanie ou Île-de-France.

C.2 La recherche et développement dans le secteur public

Graphique 9 - Nouvelle-Aquitaine : la répartition des dépenses d'investissement et de recherche des administrations par type d'établissements en 2020 (source : Sies – enquête R&D)



Note de lecture : les dépenses intérieures de R&D des établissements universitaires s'élèvent à près de 472 000 K€ en 2020 dans la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les établissements universitaires participent pour plus de 50% aux dépenses intérieures de R&D de la région.

C.3 La recherche et développement en entreprise

C.3.1 Les financements Cifre

Tableau 9 - Nouvelle-Aquitaine : les doctorants bénéficiant d'un financement Cifre accueillis dans les entreprises de la région et inscrits dans un établissement de la région pour la première fois en 2023 (source : ANRT)

	Entreprises	Laboratoires
Cifre accueillis	120	137
Poids national	6,8%	7,8%
France	1 760	1 760

Note de lecture : les entreprises de la région ont accueilli 120 nouveaux doctorants Cifre en 2023.

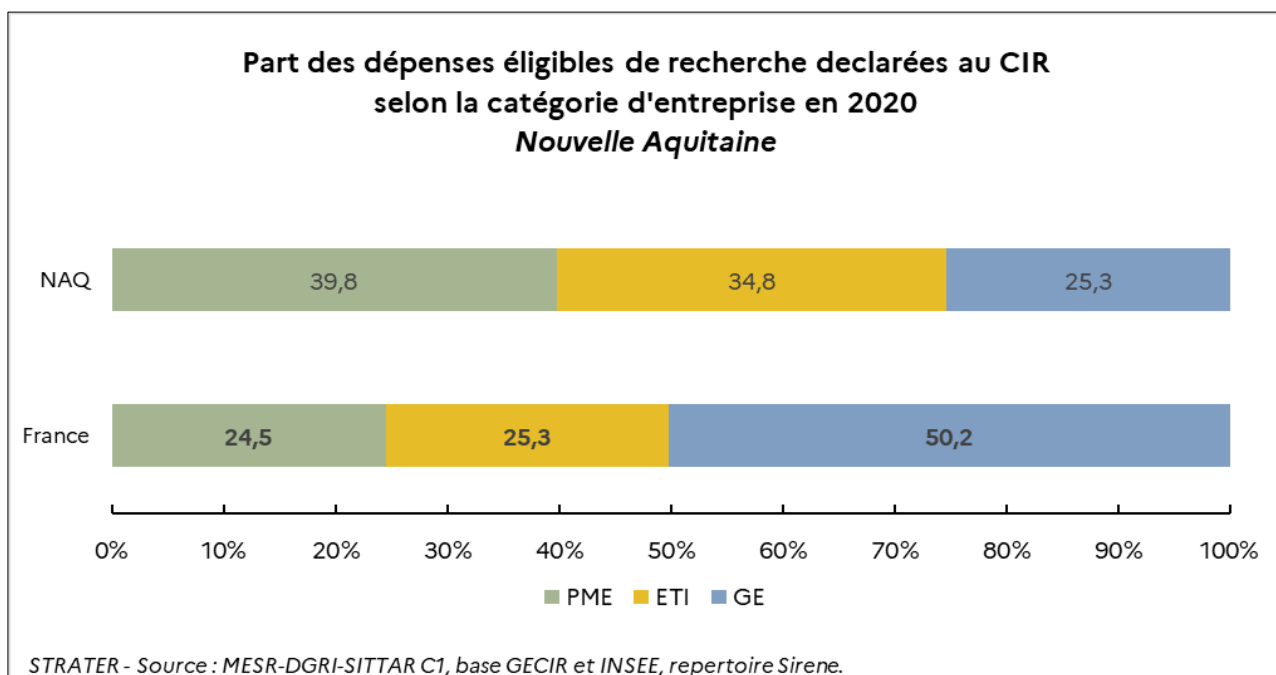
C.3.2 Le Crédit impôt recherche

Tableau 10 - Nouvelle-Aquitaine : les dépenses éligibles déclarées par les entreprises et les créances déclarées par les entreprises bénéficiaires au CIR selon le sous-dispositif en 2020 (source : DGRI-Sittar-C1)

Dépenses	Dépenses Recherche	Dépenses Collection	Dépenses Innovation	Dépenses totales
Montant des dépenses en M€ Nouvelle-Aquitaine	624	10	92	725
Part dans le total des dépenses Nouvelle-Aquitaine	86,0%	1,4%	12,6%	100%
Part dans le total des dépenses France	93,1%	0,6%	6,3%	100%
Créances	Créance Recherche	Créance Collection	Créance Innovation	Créances totales
Montant des créances en M€ Nouvelle-Aquitaine	136	2	19	157
Part dans la total des créances Nouvelle-Aquitaine	86,7%	1,5%	11,8%	100%
Part dans la total des créances France	95,0%	0,5%	4,5%	100%

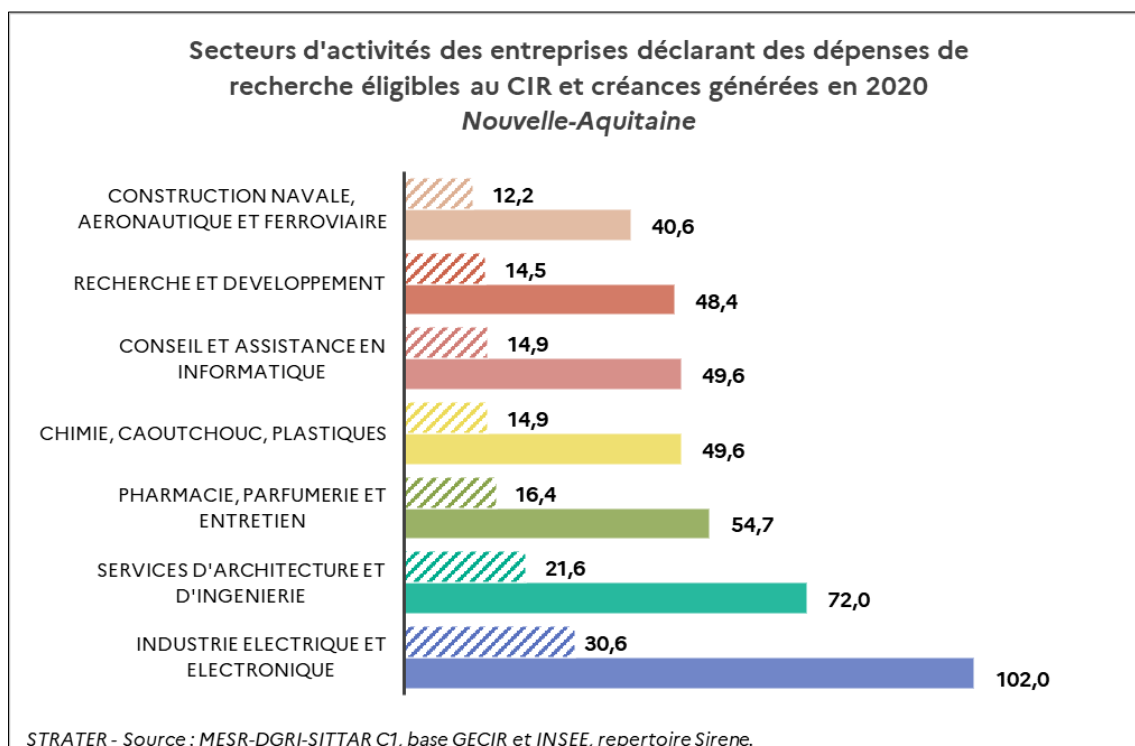
En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, 1 822 entreprises ont déposé une déclaration au CIR pour un montant total de dépenses de 725 M€.

Graphique 10 - Nouvelle-Aquitaine : la part des dépenses éligibles de recherche déclarées au CIR selon la catégorie d'entreprise en 2020 (source : DGRI- Sittar-C1)



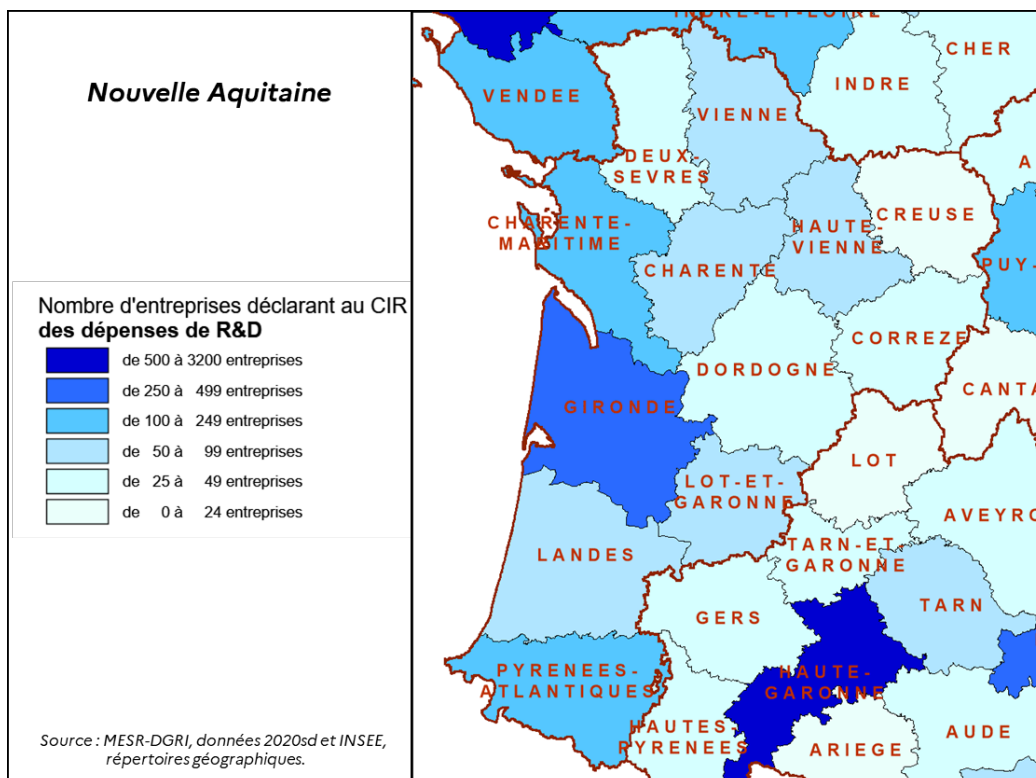
Note de lecture : en Nouvelle-Aquitaine, les PME contribuent pour 39,8% à la dépense de recherche régionale.

Graphique 11 - Nouvelle-Aquitaine : les secteurs d'activités des entreprises déclarant des dépenses de recherche éligibles au CIR et les créances générées en 2020 (source : DGRI- Sittar-C1)

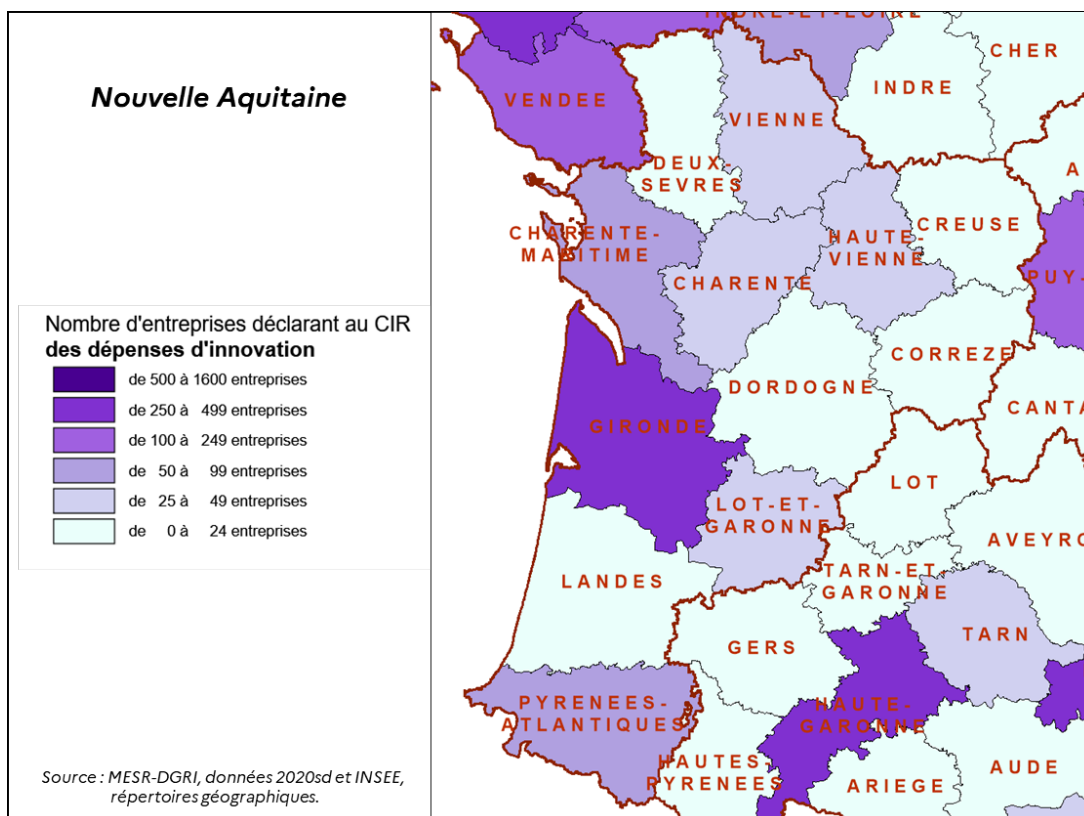


Note de lecture : en Nouvelle-Aquitaine, les entreprises du secteur d'activité « industrie électrique et électronique » ont déclaré 102 millions de dépenses de recherche éligibles au CIR et généré 30,6 millions de créances.

Carte 5 - Nouvelle-Aquitaine : le nombre d'entreprises ayant déclaré des dépenses de recherche éligibles au CIR en 2020 (source : DGRI- Sittar-C1)



Carte 6 - Nouvelle-Aquitaine : le nombre d'entreprises ayant déclaré des dépenses d'innovation éligibles au CII en 2020 (source : DGRI- Sittar-C1)



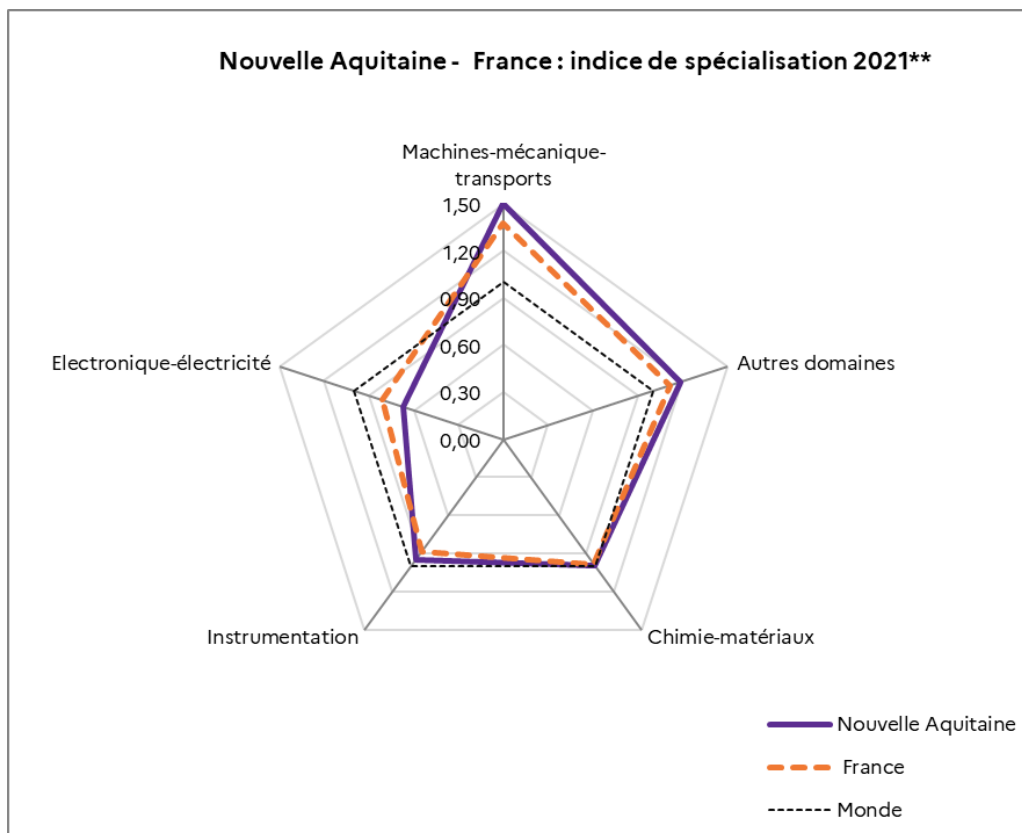
C.4 Les brevets

Tableau 11 - Nouvelle-Aquitaine : la part nationale de demandes de brevets à l'office européen des brevets (OEB) en 2017 et 2021* et évolution, en compte fractionnaire (source : base OST, OEB - Patstat, OCDE - Regpat, calculs OST)

Domaine technologique	Part nationale 2017	Part nationale 2021	Evolution (%) 2017/2021
Electronique-électricité	3,0	3,5	+18
Instrumentation	6,1	4,6	-24
Chimie-matériaux	4,9	4,3	-12
Machines-mécanique-transports	5,0	4,6	-8
Autres domaines	3,9	4,5	+16
Tous domaines	4,5	4,3	-6

* 2021 est complète à 95 %

Graphique 12 - Nouvelle-Aquitaine : l'indice de spécialisation en 2021* par domaine technologique, en comparaison avec la France, en compte fractionnaire (source : base OST, OEB - Patstat, OCDE - Regpat, calculs OST)

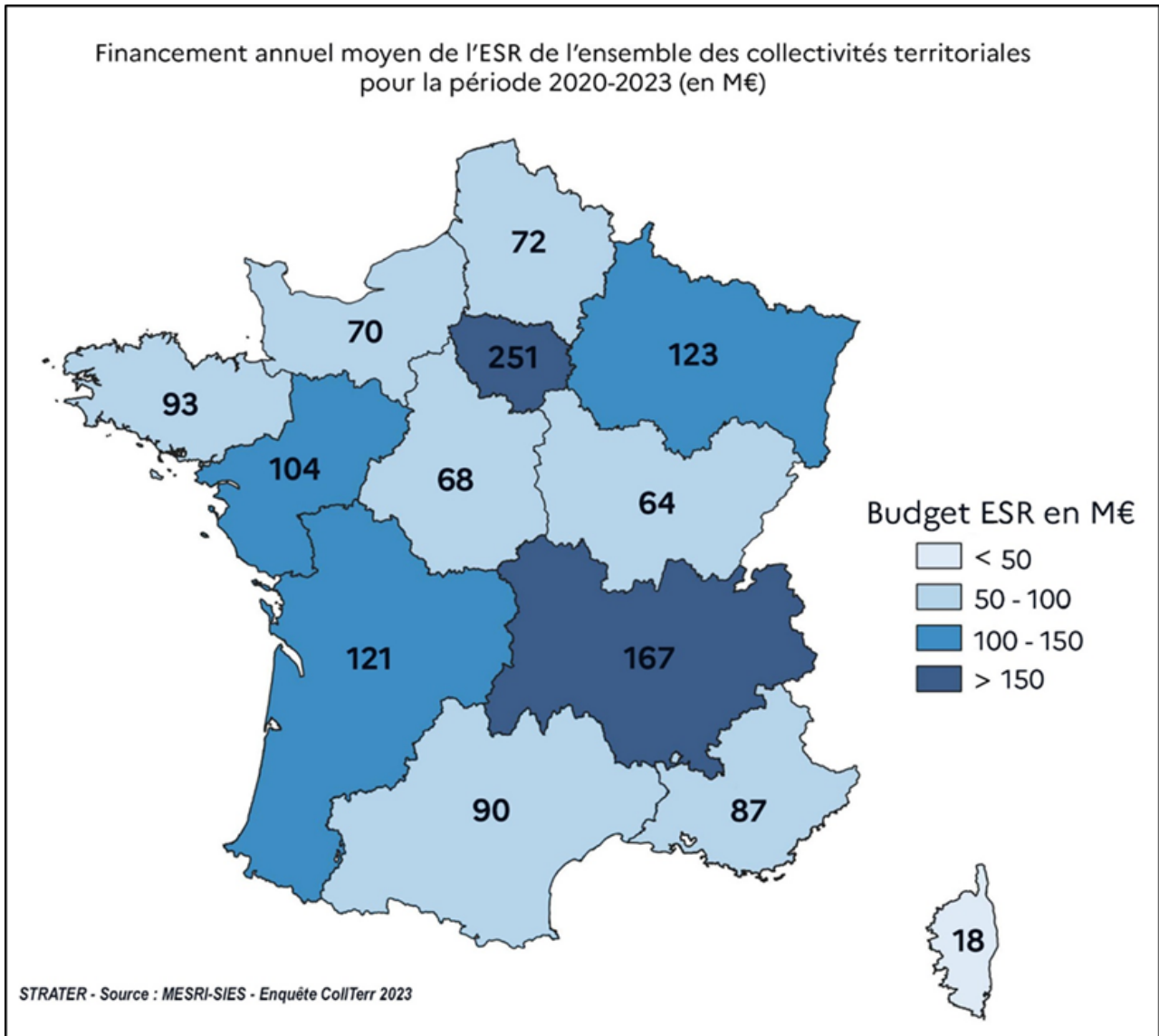


* 2021 est complète à 95 %

L'indice de spécialisation technologique d'un regroupement est le rapport entre la part mondiale du regroupement dans un domaine technologique et la part mondiale du regroupement tous domaines confondus. Par construction, la valeur neutre de spécialisation est égale à 1.

D. Les financements des collectivités territoriales

Carte 7 - Les financements moyens de la recherche et de l'enseignement supérieur pour l'ensemble des collectivités territoriales pour la période 2020-2023, en M€ (source : Sies - enquête CollTerr 2023)



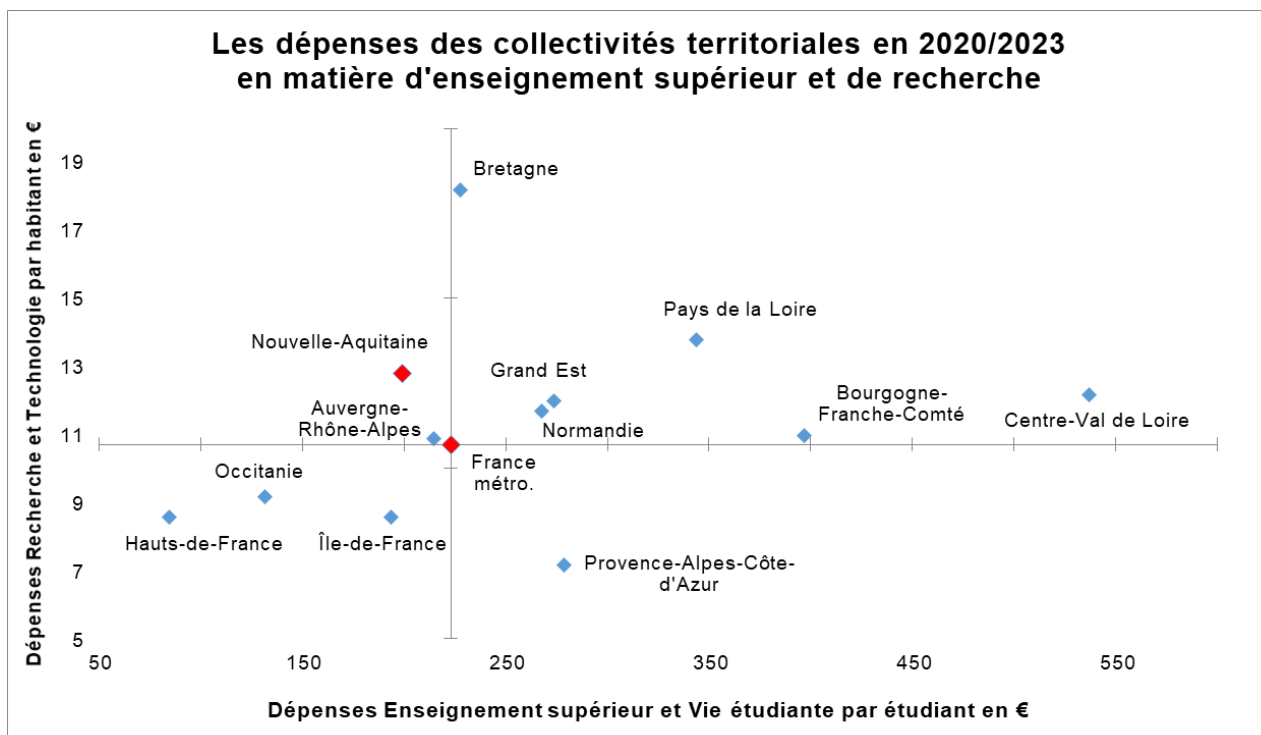
Note de lecture : les collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine ont consacré à l'ESR en moyenne 121 M€/an sur la période 2020-2023.

Tableau 12 - Nouvelle-Aquitaine : les financements des collectivités territoriales en matière d'enseignement supérieur et de vie étudiante (ES&VE), de recherche et technologie (R&T) en 2022, en M€ (source : Sies - enquête CollTerr 2023)

2022 données semi-définitives	Conseil régional		Conseils départementaux		Communes et EPCI		Total Collectivités territoriales		
	R & T	ES & VE	R & T	ES & VE	R & T	ES & VE	R & T	ES & VE	Total
Nouvelle-Aquitaine	57,2	14,1	0,7	5,0	21,6	18,9	79,6	38,0	117,6
Poids national	10,6%	3,6%	2,9%	8,5%	15,0%	9,2%	11,2%	5,8%	8,6%

Note de lecture : le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a consacré, en 2022, 57,2 M€ à la recherche et technologie et 14,1 M€ à l'enseignement supérieur et la vie étudiante.

Graphique 13 - Nouvelle-Aquitaine : le financement annuel moyen des collectivités territoriales en R&T et ES&VE rapportées respectivement au nombre d'habitants et d'étudiants pour la période 2020/2023 (source : Sies - enquête CollTerr 2023)



Note de lecture : les dépenses Enseignement supérieur et vie étudiante sont les plus élevées en Centre-Val de Loire (536 €/étudiant). Les dépenses Recherche et technologies sont les plus élevées en Bretagne (18,2 €/habitant).

II. ALLIANCE UNIVERSITAIRE ALIENOR D'AQUITAINE

Partie 1

PRESENTATION DU REGROUPEMENT

A. Structuration du regroupement et de son « écosystème »

A.1 Carte d'identité du regroupement



Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine

Création : Arrêté du 15 décembre 2022

13 établissements membres et partenaires

Campus répartis dans 5 villes



29 124 étudiants



344 ingénieurs

152 docteurs



20 projets coordonnés



37 laboratoires

dont 49% mixtes



Publications scientifiques

- 0,8 % de la production française
- 1,7 % en Ingénierie produits et procédés
- 1,5 % en Esprit humain et en Etude du passé humain
- 1,3% en Génie matériaux



Classements internationaux

Université de Poitiers

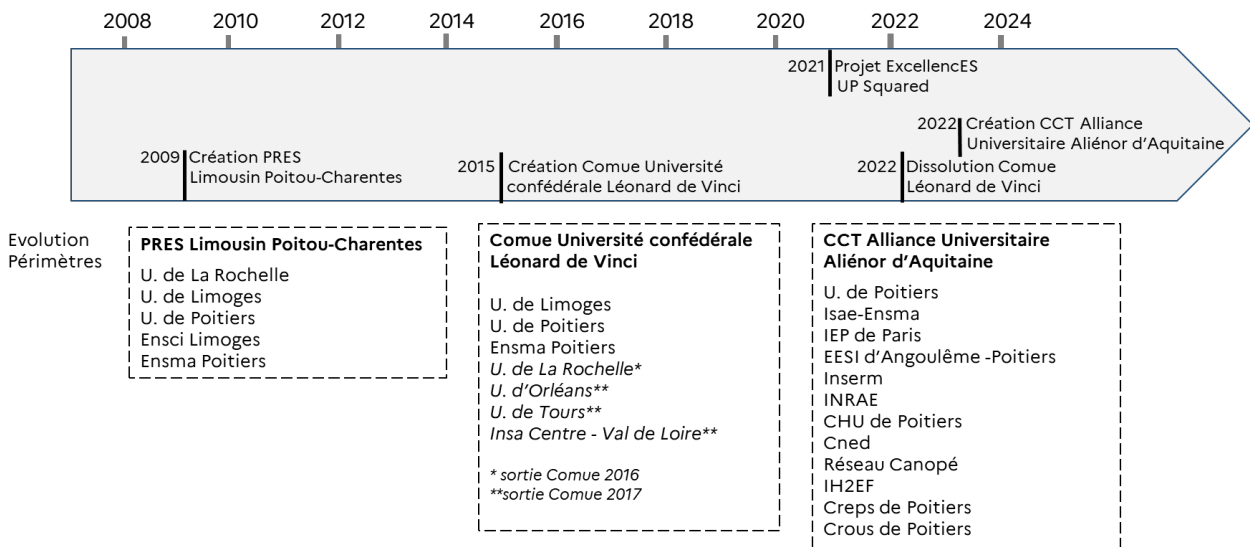
- 901-1 000 dans ARWU
- 1 001-1 200 dans THE



Distinctions scientifiques

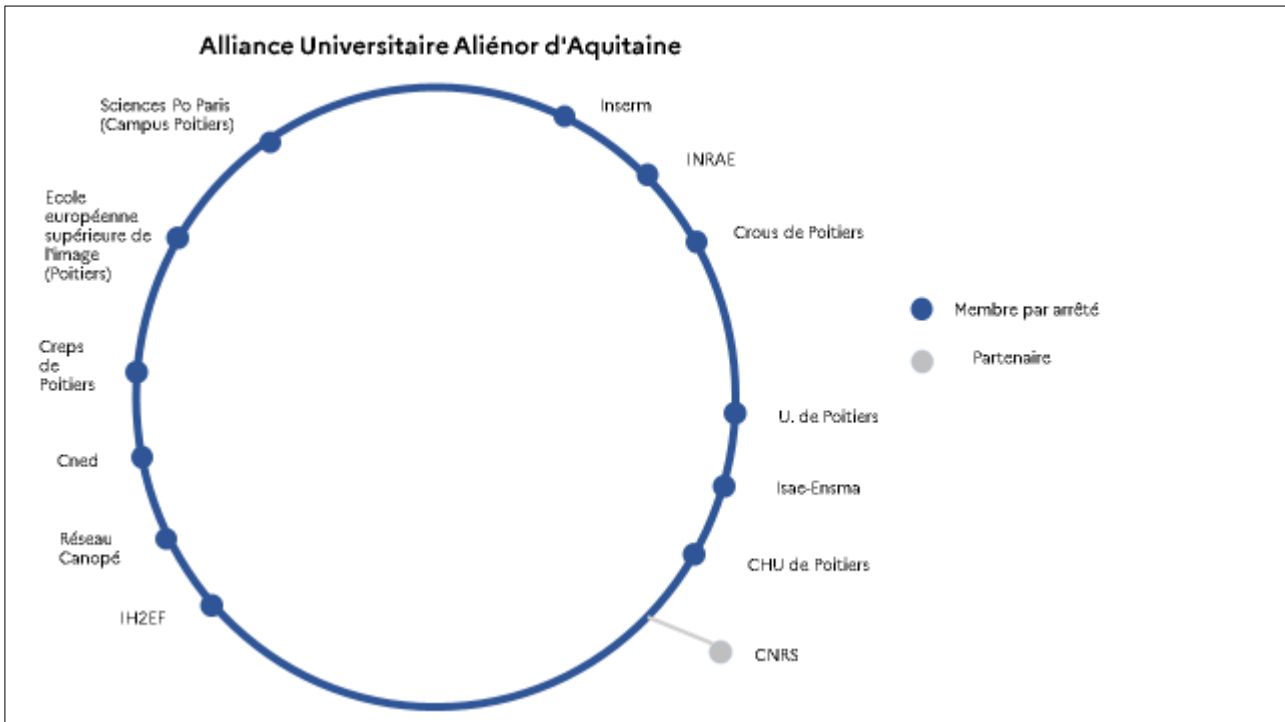
- 2 médailles d'argent CNRS (2020-2023)

A.2 Historique du regroupement



A.3 Le périmètre du regroupement

Carte 8 - AU Aliénor d'Aquitaine : les membres, associés et partenaires du regroupement



Créée en 2015, l'Université confédérale Léonard-de-Vinci réunissait cinq universités et deux écoles d'ingénieur. En 2017, les universités d'Orléans et de Tours ainsi que l'Insa Centre-val de Loire sont sortis du regroupement pour recréer la Communauté d'universités et établissements Centre-Val de Loire et La Rochelle Université a décidé de rejoindre la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine. Fin 2021, la Comue Léonard-de-Vinci a été dissoute et ses trois établissements membres ont décidé de s'orienter vers deux nouvelles conventions de coordination territoriales. Une

convention s'est constituée autour de Poitiers. L'Université de Limoges a décidé de rejoindre la Convention de coordination en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2022, la convention de coordination territoriale "Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine" regroupe douze établissements présents sur le site de Poitiers : l'Université de Poitiers, l'Isae-Ensm, le CHU de Poitiers, l'Inserm, le réseau Canopé, le Creps de Poitiers, le Cned, l'IH2EF, l'Inrae, le site poitevin de Sciences Po Paris, l'École européenne supérieure de l'image et le Crous de Poitiers. Par ailleurs, la convention prévoit que le CNRS est invité permanent sur les axes liés à la recherche et l'innovation.

A.4 L'organisation du regroupement

La convention de coordination territoriale contribue à une meilleure cohérence et structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le site de l'académie de Poitiers, afin de favoriser son intégration dynamique et son rayonnement sur le territoire régional, national et international.

L'Alliance se positionne sur une stratégie d'établissements « responsables dans la Cité » qui au regard de leurs spécificités et ambitions, visent par leurs actions scientifiques et partenariales, à poursuivre les objectifs de développement durable identifiés par les Nations Unies et en particulier les objectifs suivants : santé et bien-être, éducation de qualité et villes et communautés durables.

Ces trois objectifs de développement durable qui ont bien été intégrés dans le projet Excellences Up-Squared de l'Université de Poitiers constituent la signature de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine.

La convention de l'Alliance définit cinq axes opérationnels sur lesquels s'engagent ses membres :

- Développer les moyens pour une recherche plus dynamique et coordonnée pour relever les grands défis scientifiques ;
- Structurer une offre de formation plus innovante, plus intégrée et plus diversifiée ;
- Favoriser une qualité de vie sur les campus à la fois dynamique et responsable ;
- Favoriser une dynamique d'innovation et d'entrepreneuriat ;
- Être acteurs de la transformation numérique.

La mise en œuvre de ses objectifs est assurée par un Conseil de direction qui réunit les chefs d'établissements des membres fondateurs. L'élaboration des grandes orientations relève de la conférence des membres et la préparation des délibérations est assurée par cinq comités thématiques : recherche ; formation ; vie étudiante et de campus ; innovation et entrepreneuriat ; numérique.

B. Les enjeux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

B.1 Note d'enjeux

► **L'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine : une nouvelle structure de coopération qui fédère les acteurs poitevins sur un projet commun**

Le regroupement a officiellement été créé fin 2022. Il compte les établissements membres de l'ancienne Comue Léonard de Vinci de l'académie : l'Université de Poitiers et l'Isae-Ensm qui accueillent la quasi-totalité des étudiants du regroupement.

Le resserrement de l'Alliance au périmètre académique permet une proximité d'acteurs et de campus qui facilite leurs interactions et collaborations. L'emblématique site du Futuroscope accueille le Cned, le réseau Canopé et l'IH2EF, trois établissements aux missions d'intérêt national qui contribuent à une visibilité et une notoriété dans le domaine de la formation. De plus, les publics formés et les modalités de formation qui sont très larges sont de nature à enrichir l'expertise du regroupement. L'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine affiche également des partenariats avec trois organismes de recherche : le CNRS, l'Inserm et l'Inrae.

Le projet Excellences Up-Squared de l'Université de Poitiers et l'Alliance européenne EC2U mettent en avant la volonté du regroupement poitevin d'acquérir une visibilité au-delà de son périmètre territorial en s'appuyant sur trois axes qui définissent sa stratégie : Santé et bien-être ; Education de qualité ; Villes et communautés durables. L'équilibre des dynamiques formation et recherche et le développement de l'interdisciplinarité doivent permettre de mobiliser le potentiel du site sur ces objectifs.

► **Une formation de qualité et une recherche à adapter aux nouveaux enjeux sociétaux**

Les établissements de l'Alliance accueillent 29 000 étudiants sur cinq campus répartis sur l'académie de Poitiers. Le positionnement de l'Alliance au sein d'un écosystème régional structuré autour d'un collectif territorial regroupant les cinq autres universités de la région Nouvelle-Aquitaine ne favorise pas sa visibilité.

Néanmoins, ses formations d'ingénieurs, son pôle Formation autour du Futuroscope et le pôle Image d'Angoulême lui donnent une reconnaissance nationale. L'offre de formation organisée par l'Université de Poitiers couvre l'ensemble des disciplines et connaît des taux de réussite supérieurs aux taux nationaux.

L'Alliance est engagée dans de nombreux projets Compétences et métiers d'avenir qui vont faire évoluer son offre de formation en fonction de ses axes stratégiques et des besoins de son territoire.

La constitution des cinq instituts fédératifs de recherche contribue à faire émerger des projets interdisciplinaires et à donner plus de visibilité à ses équipes de recherche. Avec un potentiel de recherche relativement modeste, les publications scientifiques montrent une spécialisation marquée du regroupement en Ingénierie des procédés et génie des matériaux. Ainsi, l'université et l'école d'ingénieur intègrent le Top du classement de Shanghai en Ingénierie mécanique.

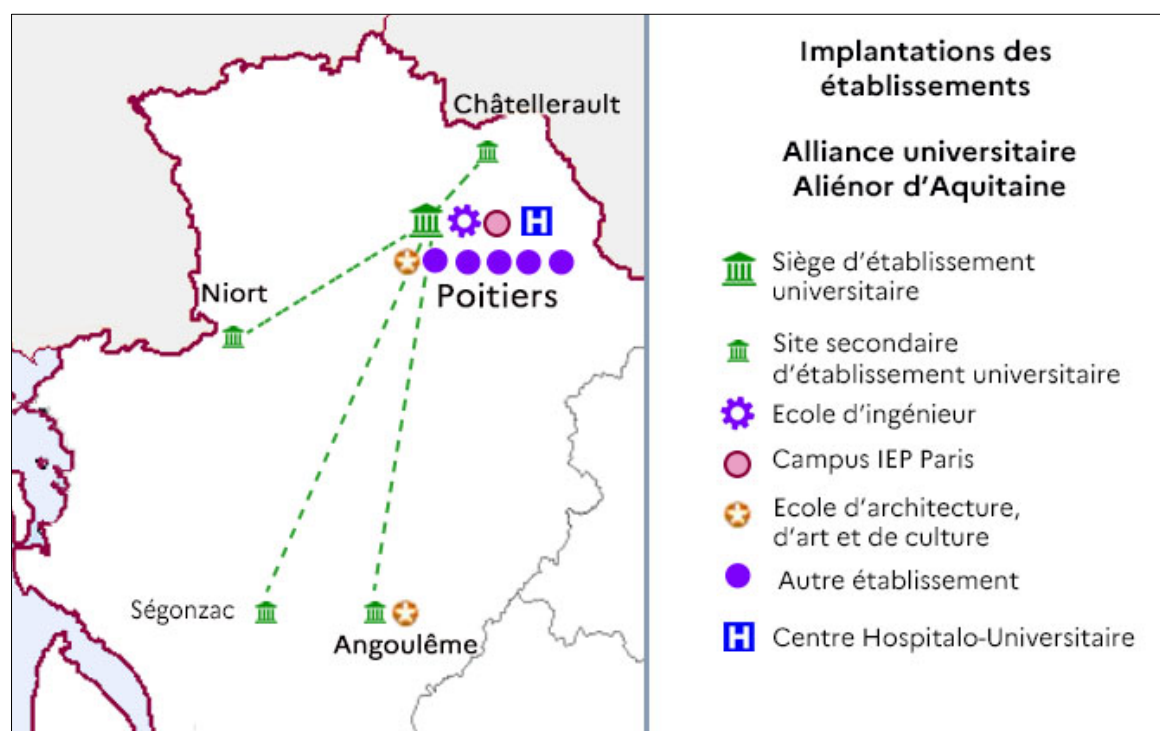
Dans le domaine de l'innovation, les liens tissés avec l'Université de Limoges subsistent au sein de la structure de transfert de technologie et le Pépité. Le projet ASDESR est une opportunité pour le regroupement de renforcer ses ressources de financement et de développer ses partenariats en formation continue ou en recherche au niveau européen.

B.2 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces

Forces		Faiblesses	
<ul style="list-style-type: none"> • Une clarification de la signature du regroupement portée par l'université • Un projet ASDESR pour mobiliser les acteurs du regroupement sur de nouveaux financements européens et la formation continue 	<i>Politique de site</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Des coopérations régionales avec les autres universités de proximité (La Rochelle, Limoges) remises en question 	
<ul style="list-style-type: none"> • Des taux de réussite élevés avec des valeurs ajoutées positives en licence, DUT et master • La présence de trois acteurs majeurs de la formation au niveau national : Cned, réseau Canopé, IH2EF • Une participation à une Alliance européenne, le projet EC2U • Une participation à quelques projets France 2030 en faveur de la réussite étudiante • Le DemoES Dem'up porté par de l'Université de Poitiers 	<i>Formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Des taux de poursuite d'études des bacheliers inférieurs à ceux observés en moyenne pour les autres regroupements 	
<ul style="list-style-type: none"> • Une spécialisation reconnue dans le domaine des transports grâce à la présence de Isae-Ensma Poitiers • Un potentiel de recherche interdisciplinaire structuré • Un succès aux AAP France 2030 et ANR 	<i>Recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats scientifiques à développer en dehors du regroupement. • Une signature scientifique à rendre plus visible. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Un campus des métiers et des qualifications labellisé en catégorie excellence : Numérique pour la formation professionnelle • Une participation à six projets Compétences et Métiers d'Avenir dans des domaines très divers : numérique, cybersécurité, décarbonation, électronique 	<i>Innovation et insertion professionnelle</i>		
Opportunités		Menaces	
<ul style="list-style-type: none"> • Une desserte par autoroute et ligne TGV entre Bordeaux et Paris (coopérations facilitées) 	<i>Géographie Démographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'un autre regroupement dans la même région qui fédère tous les autres sites universitaires 	
	<i>International</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Une faible visibilité internationale du site 	
<ul style="list-style-type: none"> • Un soutien des collectivités locales • Un engagement sur les sujets sociétaux et environnementaux 	<i>Politiques publiques</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • La notoriété et attractivité du site Futuroscope 	<i>Activités économiques</i>		

C. Les établissements du regroupement et leur dynamique

Carte 9 - AU Aliénor d'Aquitaine : les implantations des établissements du regroupement



C.1 Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

C.1.1 Les établissements universitaires

► Université de Poitiers

Siège : Poitiers - Campus : Poitiers Futuroscope, Angoulême, Châtelleraut, Niort, Ségonzac

L'Université de Poitiers est organisée autour de cinq grands champs thématiques : sciences juridiques, économiques et de gestion, sciences et technologies, sciences de la vie, du sport et de la santé, sciences humaines, lettres, langues et arts, sciences de la formation et de l'éducation. Elle héberge également six instituts et une école d'ingénieurs.

L'IAE de Poitiers est l'école universitaire de management qui fait figure de référence dans les domaines de l'enseignement de la gestion, de la finance, du management, du marketing, de la communication et de l'intelligence économique.

L'Institut de préparation à l'administration générale (Ipag) a pour objectif de permettre aux étudiants de valider des formations diplômantes tout en se préparant aux concours des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

L'IUT de Poitiers/Châtelleraut/Niort dispose de cinq départements à Poitiers (chimie, génie électrique et informatique industrielle, génie mécanique et productique, génie thermique et énergie, gestion des entreprises et des administrations, trois départements à Châtelleraut (Mesures physiques, réseaux et télécommunications, techniques de commercialisation) et trois départements à Niort (Gestion des entreprises et des administrations, hygiène-sécurité-environnement, statistique et informatique décisionnelle).

L'IUT d'Angoulême accueille des étudiants au sein de cinq départements : génie électrique et informatique industrielle, génie mécanique et productique, Métiers du multimédia et de l'internet, qualité logistique et organisation, Techniques de commercialisation.

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé) de l'Académie de Poitiers dont le siège est à Poitiers, est présent sur les sites de Niort et Angoulême.

L'Institut des risques industriels assurantiels et financiers (Iriaf) a pour vocation de former de futurs professionnels de la gestion des risques. Il propose des formations dans la filière gestion des risques et statistique en assurance et santé. En décembre 2023, l'Iriaf est devenue l'Ensar, Ecole nationale supérieure des sciences applicatives et du risque, Ecole d'ingénieurs interne de l'Université de Poitiers.

L'Ensi Poitiers forme en trois ans des ingénieurs spécialisés dans l'ingénierie pour la protection de l'environnement, le transport et la gestion des énergies, la gestion de l'eau, la construction et les infrastructures. L'Ensi est une école partenaire de Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine.

► **Sciences Po, campus de Poitiers**

Depuis 2001, Poitiers accueille l'un des sept campus du Collège universitaire de Sciences Po. Les 260 étudiants du site ont la possibilité d'y suivre des formations pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales et d'y approfondir les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Amérique latine et des Caraïbes. Des études des langues de la zone géographique que sont l'espagnol et le portugais y sont également proposées.

C.1.2 Les écoles d'ingénieurs

► **Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique - Isae-Ensma**

Siège : Poitiers Futuroscope

L'école, située au Futuroscope de Poitiers est membre du groupe Isae, pôle mondial de formation et de recherche en aéronautique et spatial. Elle forme des ingénieurs dans les domaines de la mécanique et de l'aérotechnique. L'enseignement couvre des domaines scientifiques étendus tels que la mécanique des fluides et des structures, l'aérodynamique, l'énergie, la thermique et la propulsion, les matériaux, l'informatique. L'Isae-Ensma axe sa recherche sur les enjeux stratégiques du transport du futur et plus généralement de la transition énergétique.

C.1.3 Les autres établissements d'enseignement supérieur

► **Ecole européenne supérieure de l'image Angoulême-Poitiers - Eesi**

L'école née de la réunion des écoles d'art d'Angoulême et de Poitiers est une école supérieure d'art publique sous tutelle du ministère de la Culture. Elle propose sur les deux sites de l'école des formations en Art et expression plastique (littératures graphiques, bandes dessinée, création numérique étendue aux jeux et aux nouveaux médias). L'Eesi est une des écoles associées au campus qui forme des artistes, des auteurs et autrices, des créateurs et créatrices.

► **Cned**

Le Centre national d'enseignement à distance situé sur le site du Futuroscope est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et reconnu comme un acteur de référence du service public du numérique éducatif. Il propose aux établissements scolaires, aux élèves et aux adultes une offre riche de cours à la carte. Il développe des plateformes gratuites ouvertes à tous et

participe ainsi à la formation continue des publics les plus fragiles socialement et à une mission de promotion sociale.

► **Le Creps de Poitiers**

Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Poitiers est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Les sportifs inscrits dans des structures sportives reconnues (Athlétisme, Basket-ball, Tennis de Table notamment) bénéficient d'un aménagement scolaire et d'un accompagnement adapté et individualisé.

► **L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation - IH2EF**

L'IH2EF, situé sur le site du Futuroscope, est un service à compétence nationale rattaché au secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il participe en particulier à la formation des personnels de direction, d'inspection et d'encadrement de ces ministères.

► **Le Réseau Canopé**

Le Réseau Canopé dont le siège est situé sur le site du Futuroscope est un opérateur du ministère en charge de l'éducation nationale qui a pour mission la formation tout au long de la vie et le développement professionnel des enseignants, notamment dans l'appropriation des outils numériques. Différents ateliers Canopé implantés sur le territoire national mettent à la disposition de la communauté éducative des espaces innovants et connectés, des ressources et des animations.

C.1.4 Les organismes de recherche

► **CNRS – Centre national de recherche scientifique**

Le CNRS mène des recherches dans l'ensemble des domaines scientifiques, technologiques et sociétaux.

La délégation Centre Limousin Poitou-Charentes intervient dans l'académie de Poitiers. Les chercheurs de l'organisme sont présents dans les unités de recherche sciences de l'ingénieur et des systèmes, chimie, écologie et environnement biologie-santé et SHS (médiéval, migration).

La convention de partenariat signée avec l'Université de Poitiers pour la période 2020-2027 décline une politique partagée qui s'appuie sur les activités de recherche des unités mixtes de recherche et sur les objets France 2030 communs.

► **Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Inrae**

L'établissement est sous cotutelle du ministère chargé de l'agriculture et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il mène des recherches finalisées pour une alimentation saine et de qualité, pour une agriculture durable, et pour un environnement préservé et valorisé. La recherche de l'Inrae est répartie sur 18 centres de recherche localisés dans toute la France dont deux en Nouvelle-Aquitaine. Celui situé à Poitiers est reconnu pour son expertise sur les prairies, les productions animales et les territoires, au service d'une agriculture performante et durable.

► Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm

L'Inserm est un organisme sous cotutelle du ministère chargé de la santé et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, entièrement dédié à la santé humaine, qui a la responsabilité d'assurer la coordination stratégique, scientifique et opérationnelle de la recherche biomédicale. Environ 80% des unités de recherche sont implantées au sein des centres hospitalo-universitaires, ou des centres de lutte contre le cancer.

Les structures de recherche en région Nouvelle-Aquitaine sont réparties sur trois sites dont l'un est localisé à Poitiers. L'Inserm est partenaire du cancérpôle Grand Sud-Ouest et de programmes concernant les neurosciences.

C.1.5 Les établissements de santé

► Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers

Le centre d'investigation est organisé, en partenariat avec l'Université de Poitiers et l'Inserm, autour de trois thématiques fortes adossées à une équipe de méthodologie de la recherche clinique et de bio statistiques : leucémie myéloïde chronique, nutrition, facteurs foëtaux et post natal et maladies chroniques et neurosciences cliniques.

C.2 Les spécificités territoriales

C.2.1 Poitiers

Parmi les différentes implantations poitevines de l'université, il faut souligner le campus situé sur le site du Futuroscope, à deux pas du célèbre parc d'attraction qui est commun à l'université et l'Isae-Ensm. Il propose des formations et une recherche de pointe dans les domaines des sciences physiques, mathématiques, mécanique et informatique. Ce campus a vocation à rassembler et mettre en dynamique les fonctions de formation, de vie étudiante, de recherche et de transfert vers le monde industriel. Le campus abrite également le Campus aéronautique et transport ainsi que la plateforme technologique Prométée dédiée aux domaines du transport et de l'aéronautique. Par ailleurs, l'Université de Poitiers et l'Isae-Ensm sont partenaires dans le cadre de l'EUR Intree - Interfaces en aéronautique, énergie, environnement - et dans le cadre du Campus des métiers et des qualifications « Aéronautique » qui s'étend sur un axe Châtelleraut-Poitiers-Rochefort.

Le Démonstrateur DEM'UP s'inscrit dans l'écosystème « Poitiers : capitale de l'éducation » et fédère de nombreux acteurs de la formation dont le Cned, l'I2HF, Canopé et le CMQe du numérique pour la formation professionnelle.

Le projet ExcellencES UP Squared s'inscrit dans l'ambition de transformation globale de l'Université de Poitiers en université durable. Il s'appuie sur des valeurs humanistes et citoyennes et vise trois des objectifs de développement durable : Santé et bien-être, Education de qualité, Villes et communautés durables. Cinq Instituts fédératifs de recherche (Bio-santé ; Energie-environnement-évolution ; Maths-physique-ingénierie-numérique ; Maison des Sciences humaines ; Droit et science politique) contribuent à la structuration scientifique du site.

Au-delà des campus poitevins, l'Université de Poitiers est implantée à Niort, ville reconnue pour son pôle mutuelles et assurances. De même, l'université est aussi présente à Segonzac. Ce campus, situé en plein cœur de l'appellation Cognac, ancre ses activités dans la filière des vins et spiritueux.

C.2.2 Angoulême

La réalité virtuelle et l'image numérique sont des secteurs d'excellence de l'écosystème créatif de la ville d'Angoulême. L'École européenne supérieure de l'image membre de l'AU Aliénor d'Aquitaine dispose d'un campus à Angoulême. C'est une des écoles du Pôle Image Magelis qui constitue une structure publique au service du développement économique associant également la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, le Conseil départemental de la Charente et la région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'un pôle d'excellence à haute valeur ajoutée dédié à l'image, à l'image numérique ainsi qu'aux domaines de la bande dessinée et du jeu vidéo. Le Pôle Image Magelis dispose d'une trentaine de studios d'animation et de jeux vidéo.

Une quinzaine d'écoles, non membres de l'Alliance, sont associées à ce pôle et forment plus de 1 600 étudiants. Des formations universitaires y sont également représentées comme certaines formations professionnalisantes de l'Université de Poitiers localisées à Angoulême : Master écriture et réalisation documentaire du Creadoc filière de l'Université de Poitiers dédiée aux auteurs et aux réalisateurs spécialisés ; DUT Métiers du multimédia et de l'internet, Licence professionnelle technique du son et de l'image. Le Pôle Image Magelis est par ailleurs membre de la technopole EurekaTech qui accompagne les entreprises locales dans une filière Image et Industrie Culturelle et Créative.

C.3 Le positionnement européen du regroupement et les classements internationaux de ses établissements

C.3.1 La participation aux universités européennes

Lauréat en 2020, le **projet EC2U**, porté par l'Université de Poitiers, a permis de créer une université européenne et son campus européen, au service d'une identité européenne commune, en s'appuyant sur une coopération éducation-recherche-innovation entre des universités historiques et leurs villes : l'Université de Coimbra (Portugal) ; l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iasi (Roumanie) ; l'Université Friedrich Schiller d'Iéna (Allemagne) ; l'Université de Pavie (Italie) ; l'Université de Poitiers (France) ; l'Université de Salamanque (Espagne) ; l'Université de Turku (Finlande). En 2023, l'Université de Linz (Autriche) a rejoint l'Alliance.

L'Alliance a fait le choix de se focaliser, dans un premier temps, sur trois thématiques prioritaires émanant du programme de développement durable fixé par l'ONU d'ici à 2030 : Éducation de qualité, Villes et communautés durables, Santé et bien-être.

C.3.2 Le positionnement des établissements du regroupement dans les classements internationaux

Tableau 13 - AU Aliénor d'Aquitaine : la position des établissements dans les classements internationaux généraux de ARWU*, THE, Leiden** et QS publiés en 2024 (sources : sites des classements)

	ARWU	THE	Leiden	QS
Université de Poitiers	901-1000	1001-1200	1 102	1001-1200

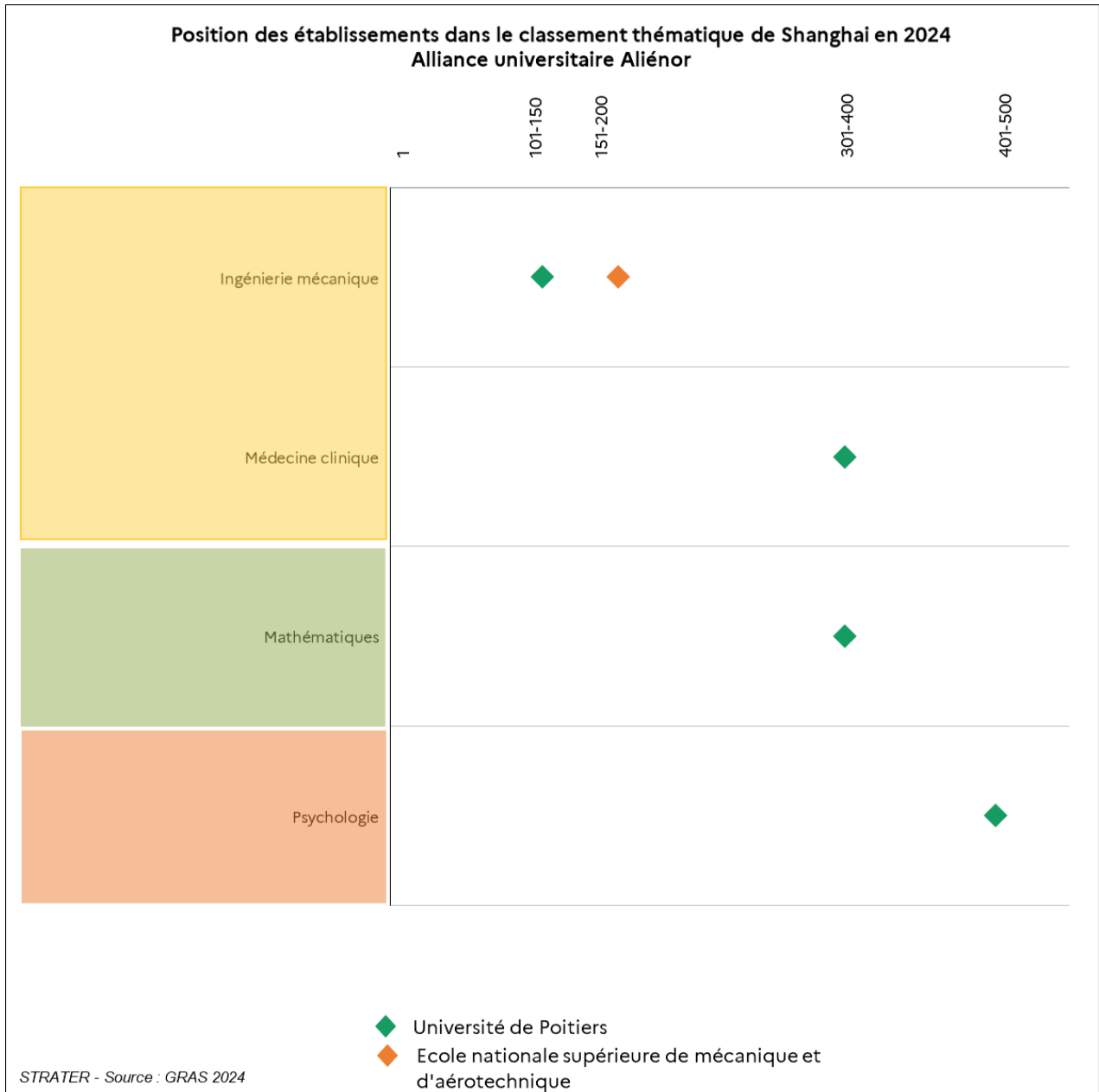
*ARWU : Academic Ranking of World Universities – classement de Shanghai

**Le palmarès de Leiden mentionné est produit à partir du critère « Impact scientifique », particulièrement le volume de publication P.

Note de lecture : l'Université de Poitiers est classée dans la tranche 901-1000 du classement ARWU (classement de Shanghai).

En 2024, l'Université de Poitiers régresse dans les classements ARWU*, THE et Leiden.

Graphique 14 - AU Aliénor d'Aquitaine : la position des établissements dans les classements thématiques du GRAS de Shanghai en 2024 (source : site Shanghai Ranking)



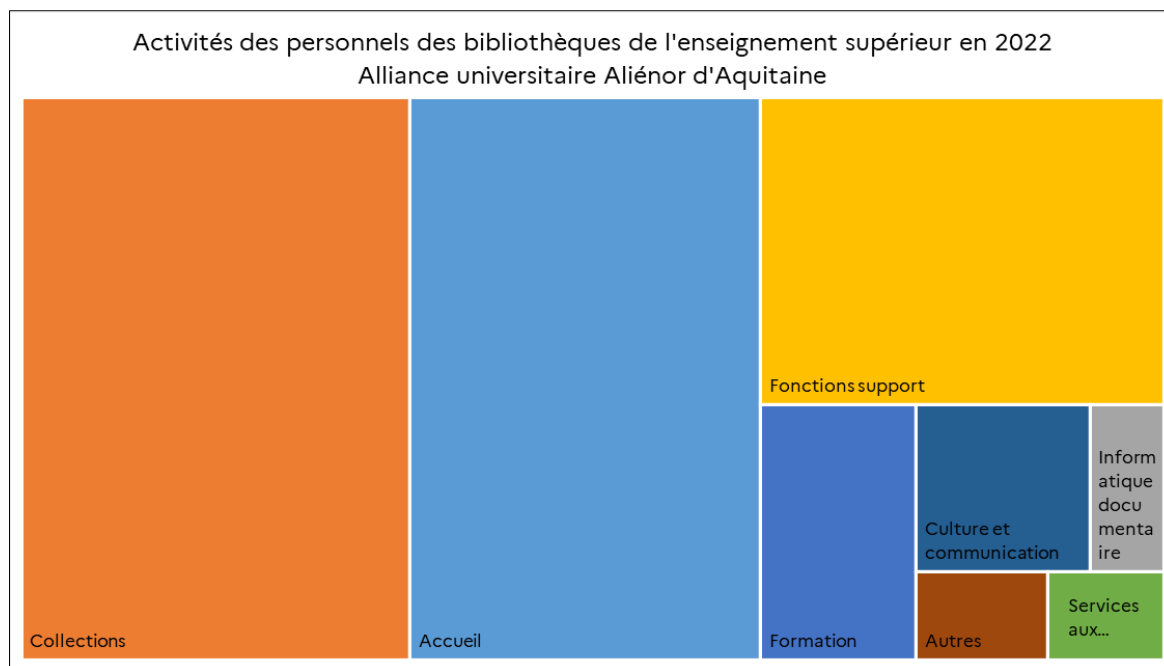
Note de lecture : l'Université de Poitiers apparaît classée dans la tranche 301-400 du palmarès disciplinaire Mathématiques au sein du classement thématique de Shanghai (GRAS).

En 2024, l'Université de Poitiers est présente dans quatre des 55 palmarès thématiques de Shanghai (GRAS) et l'Isae-Ensm (Ecole Nationale supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique) dans un seul palmarès thématique. Pour les deux établissements d'enseignement supérieur, l'Ingénierie mécanique est la thématique où ils sont le mieux représentés.

C.4 Les services communs de documentation et les bibliothèques universitaires

Le SCD de l'Université de Poitiers gère 12 BU et 11 bibliothèques associées sur le site universitaire de Poitiers. Il est particulièrement engagé dans la qualité de vie pour les étudiants et participe à la mise en œuvre des axes de l'Alliance Aliénor d'Aquitaine.

Graphique 15 - AU Aliénor d'Aquitaine : la diversité des activités des personnels des bibliothèques en 2022 (source : MESR/Dgesip/DGRI - A1-3 – ESGBU 2023)



Source : MESR - Dgesip/DGRI - TSS - A1-3 - enquête statistique sur les bibliothèques universitaires (ESGBU) 2022

La gestion des collections représente le premier poste d'activité des personnels des bibliothèques (34%), devant les activités d'accueil (31%). 6% des activités des personnels est consacré à la formation des usagers.

C.4.1 Les conditions d'accueil et l'offre documentaire

Tableau 14 - AU Aliénor d'Aquitaine : les conditions d'accueil et l'offre documentaire globale en 2022 (source : MESR/Dgesip/DGRI - A1-3 – ESGBU 2023)

	Conditions d'accueil			Collections			
	Nombre de places	Moy. d'ouverture hebdo. des bib.> 200 places (heure)	Nombre entrées /an	Nombre de livres imprimés	Nombre de titres périodiques imprimés	Dépenses documentaires /usager	Nombre de prêts /étudiant
SCD de l'Université de Poitiers	1 648	64,25	879 936	725 572	9 012	39,89	2,29
Alliance U. Aliénor d'Aquitaine	1 648	64	879 936	725 572	9 012	39,89	2,29

Note de lecture : le Service commun de la documentation de l'Université de Poitiers, dont la capacité est supérieure à 200 places, est ouverte en moyenne 64 heures par semaine.

A Poitiers, le Centre de documentation de la MSHS possède trois fonds labellisés CollEx (Collections d'Excellence pour la recherche) : le Fonds Acadie (fonds documentaire consacré à l'Acadie en Europe), le Fonds CRLA (Centre de Recherches Latino-Américaines) spécialisé sur la littérature latino-américaine et Le Fonds Migrinter (Migrations internationales).

C.4.2 Accompagnement des publics

Tableau 15 - AU Aliénor d'Aquitaine l'engagement des bibliothèques dans la formation, la médiation du savoir et l'appui à la recherche (source : MESR/Dgesip/DGRI - A1-3 – ESGBU 2023)

	Médiation	Archives ouvertes
	Nombre d'actions culturelles	Taux de dépôt en texte intégral
SCD de l'Université de Poitiers	63	25,53
Alliance U. Aliénor d'Aquitaine	63	25,53

La BU Lettres propose un espace innovant, appelé « La Ruche », centre de ressources et de formation qui marquait la phase initiale du projet de rénovation du Bâtiment A 2. Un projet de rénovation totale du bâtiment est engagé. Il comprend un espace d'exposition, une rénovation des salles de lecture et la création de salles de groupe, deux numérlabs et un espace cafétéria. Depuis la rentrée universitaire 2023, la salle de Lettres, livrée, est de nouveau ouverte au public. Les autres salles et services seront accessibles progressivement selon l'avancée des travaux qui se poursuivent.

Doté de collections remarquables et de fonds d'archives, la présentation numérisée ou « sur table » lors de rendez-vous culturels de ces ressources d'une charte d'action culturelle, le SCD participe à l'action culturelle et à la programmation sur les différents campus.

Le Baromètre français de la Science Ouverte (BSO) mesure la progression de l'ouverture des publications scientifiques produites pour une année donnée. Pour l'Université de Poitiers, 63 % des publications scientifiques publiées en 2021 avec un DOI (Digital Object Identifier) ayant pour sources notamment « Web of Sciences, PubMed, portail Hal Université de Poitiers » étaient ouvertes en 2022.

Partie 2

LES PARCOURS D'ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DU REGROUPEMENT

En 2021, l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine compte plus de 29 000 étudiants dont 47% inscrits en licence, 24% en Master et 3,5% dans un cursus d'ingénieur. Le 3^e cycle représente 3% des étudiants. L'Alliance accueille 21% des effectifs de l'enseignement supérieur de la Nouvelle-Aquitaine.

L'Université de Poitiers rassemble à elle seule, plus de 96% des effectifs d'étudiants du regroupement qui sont inscrits, pour 36% en Sciences, 27% en Droit Sciences Economiques et Gestion, 21% en Sciences humaines et sociales, 11% en Arts Lettres Langues et 5% en Staps.

L'offre de formation proposée est pluridisciplinaire avec santé et comprend une soixantaine de mentions de Master dont deux en cohabilitation entre l'Université de Poitiers et l'Isae-Ensm de Poitiers. La formation du cycle ingénieur est spécialisée dans les domaines des services de transports.

La réussite dans les formations en DUT, licences et master sont supérieures aux moyennes nationales et connaissent des valeurs ajoutées positives.

La mobilité internationale entrante des étudiants (11,9%) est inférieure à celle observée au niveau national dans les autres regroupements (12,9%).

L'Université de Poitiers coordonne un NCU sur les deux dans lesquels elle est impliquée. Elle pilote, en collaboration avec l'Isae-Ensm et le CHU un projet DémoES sur la virtualisation des apprentissages qui inscrit le site poitevin, avec la présence du Cned, de l'IH2EF et du réseau Canopé comme capitale de l'éducation.

A. Les parcours des étudiants

A.1 La structuration de l'offre de formation

L'offre de formation de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine repose essentiellement sur l'offre de formation pluridisciplinaire avec santé de l'Université de Poitiers proposée à plus de 28 000 étudiants. Les autres formations dont celle de l'Isae-Ensm sont proposées à moins de 1 000 étudiants.

L'offre de formation universitaire est prépondérante en sciences, technologies, santé. Le droit, l'économie et la gestion constituent ensuite un domaine un peu plus représenté que les sciences humaines et sociales et les arts, lettres et langues.

L'Isae-Ensm complète l'offre de formation universitaire avec un cursus d'ingénieur en mécanique et aérotechnique et l'École européenne supérieure de l'image Angoulême-Poitiers avec des formations en création artistique et numérique.

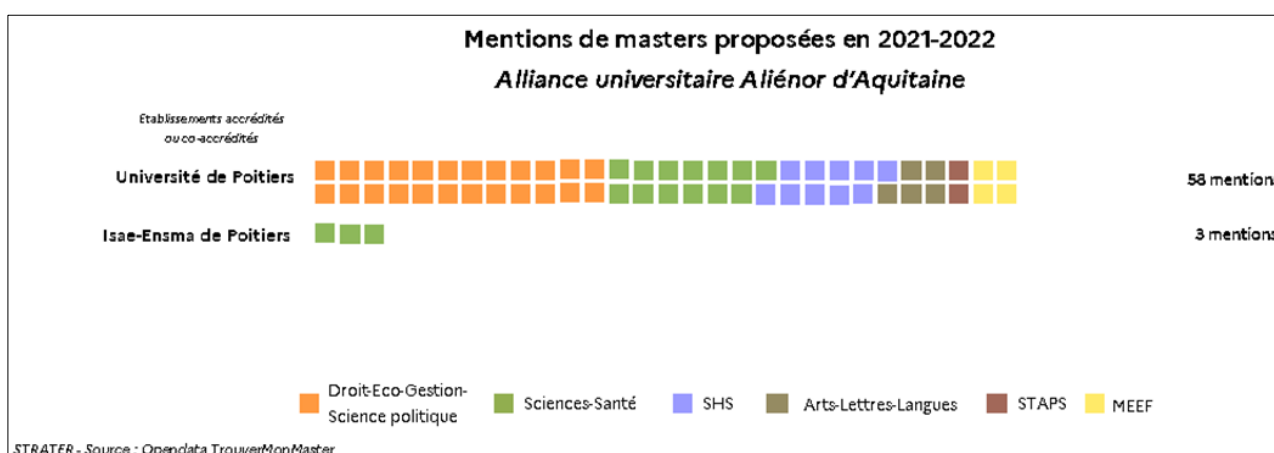
L'Université de Poitiers et l'Isae-Ensm sont par ailleurs partenaires du Campus des métiers et des qualifications « Aéronautique » qui propose une offre de formation du CAP au diplôme d'ingénieur.

Ces deux établissements sont aussi partenaires du CMQ catégorie Excellence « Numérique pour la formation professionnelle 4.0 » dans le cadre de la dynamique « Poitiers, capitale de l'éducation ».

Les projets ExcellencES UP-Squared et ASDESR Impact'up ont vocation à mobiliser les partenariats opérationnels dont le réseau européen Coimbra Group et l'Alliance d'universités européennes EC2U pour favoriser une forte attractivité internationale et le développement d'une formation interdisciplinaires de haut niveau.

► L'offre de formation en master

Graphique 16 - AU Aliénor d'Aquitaine : les mentions des formations ouvertes en 2021-2022 par domaine (source : MESR - Open data *Trouver mon master*)



L'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine propose 59 mentions de master dont deux sont proposées en cohabilitation entre l'Université de Poitiers et l'Isae-Ensm de Poitiers.

A.2 Les caractéristiques de la population étudiante

A.2.1 L'accès aux formations de premier cycle

Tableau 16 - AU Aliénor d'Aquitaine : les choix d'orientation des candidats dans Parcoursup 2022 (source : Sies, Parcoursup)

Filières	Capacité d'accueil	Vœux confirmés	Candidats ayant accepté une proposition	Part néo-bacheliers par voie du bac			Part autres admis
				Générale	Techno.	Pro.	
Licence	5 752	39 771	5 061	64,9%	6,3%	1,8%	27,0%
BUT	1 129	16 607	969	52,1%	27,6%	0,7%	19,6%
Autre formation	209	4 611	184	41,8%	8,7%	3,3%	46,2%
Total	7 090	60 989	6 214	62,1%	9,7%	1,7%	26,5%

Note de lecture : sur les 5 061 candidats qui ont accepté une proposition d'admission en licence dans un établissement du regroupement, 64,9% sont titulaires d'un bac général.

Plus de 6 200 candidats ont accepté une propositions d'admission dans un établissement du regroupement et la part des néo-bacheliers représente plus de 70%.

A.2.2 Les étudiants inscrits par type de formation

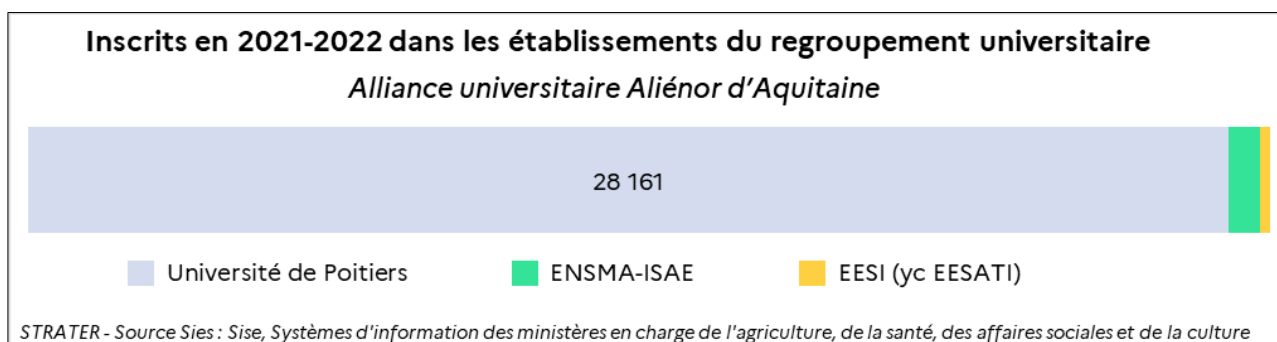
Tableau 17 - AU Aliénor d'Aquitaine : la répartition par type de formations des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les établissements du regroupement en 2021-2022 (sources : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)

Formations	Effectifs	% de femmes	Part dans le regroupement
BUT/DUT	1 981	32%	6,8%
Licence (avec L.AS)	13 247	59%	45,5%
Licence professionnelle	514	37%	1,8%
Master (hors Meef)	5 766	57%	19,8%
Master Meef	1 361	73%	4,7%
Formations d'ingénieurs (publiques MESR)	1 024	28%	3,5%
Formations de santé (et paramédicales)	3 548	65%	12,2%
Doctorat et HDR	877	43%	3,0%
Diplômes d'établissement	435	69%	1,5%
Autres formations universitaires	126	28%	0,4%
Écoles d'art de culture et d'architecture	245	67%	0,8%
Total Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine	29 124	56%	100,0%

Note de lecture : 1 981 étudiants sont inscrits en BUT/DUT ce qui représente 6,8% des effectifs du regroupement. 32% des étudiants en BUT/DUT sont des femmes.

A.2.3 Les étudiants inscrits par établissement

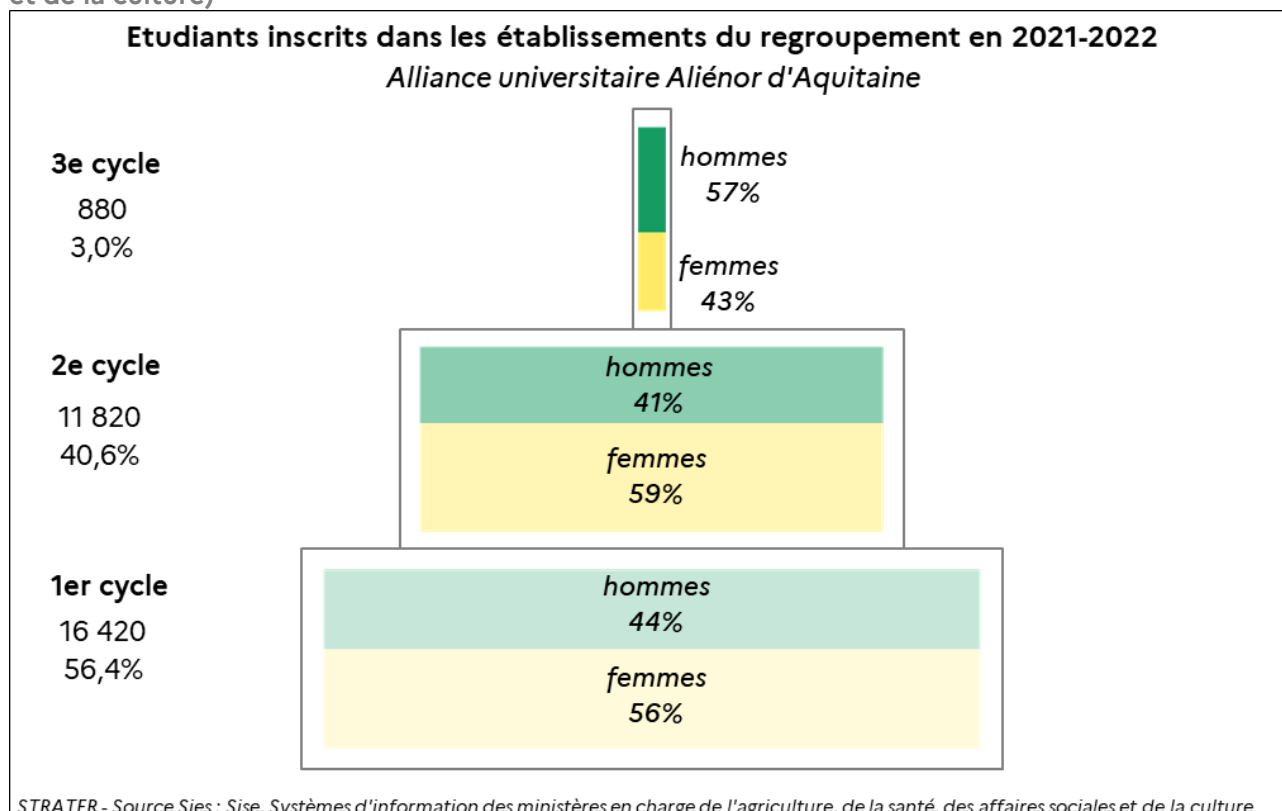
Graphique 17 - AU Aliénor d'Aquitaine : les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements du regroupement en 2021-2022 (source : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



Note de lecture : l'Université de Poitiers compte 28 161 étudiants en 2021-2022.

A.2.4 Les étudiants inscrits par cycle

Graphique 18 - AU Aliénor d'Aquitaine : la répartition par cycle des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les établissements du regroupement en 2021-2022 (source : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)

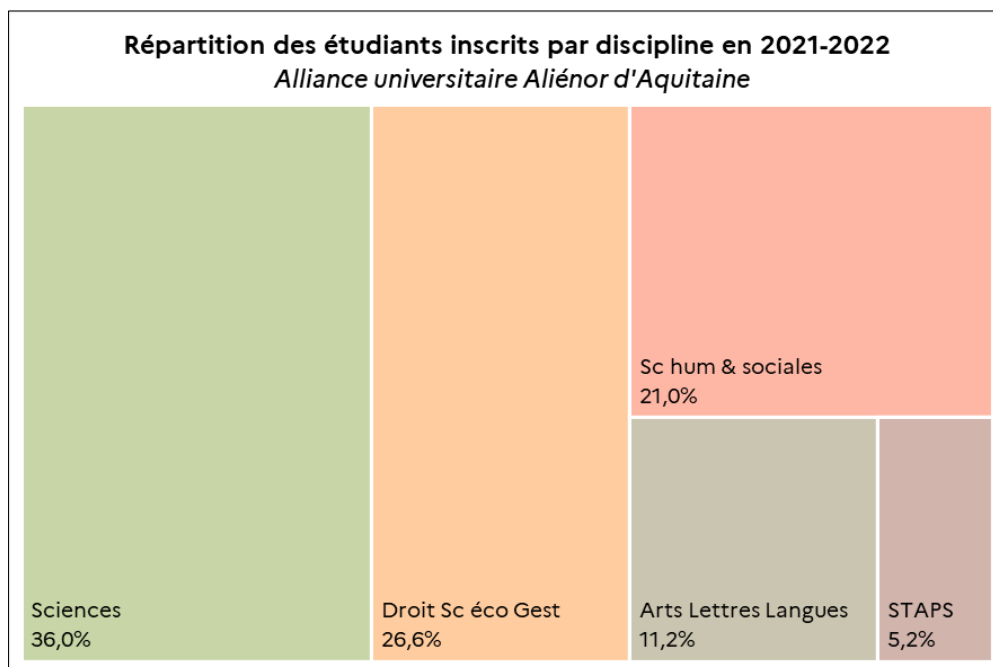


Note de lecture : 40,6% des étudiants du regroupement sont inscrits en 2^e cycle. La part des femmes en 1^{er} cycle est de 56%.

A.2.5 Les étudiants inscrits par domaine disciplinaire

► Les effectifs par grande discipline

Graphique 19 - AU Aliénor d'Aquitaine : la répartition par grande discipline des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements du regroupement en 2021-2022 (source : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



► Les effectifs en cycle ingénieur

Tableau 18 - AU Aliénor d'Aquitaine : la répartition des effectifs d'inscrits en cycle ingénieur dans les établissements du regroupement par domaine de formation en 2021-2022 (source : Sies - Sise)

Domaine de formation	Effectifs	Part nationale
Electronique, électricité	232	1,2%
Ingénierie et techniques apparentées	221	0,8%
Services de transports	553	10,1%
Ensemble	1 006	0,6%

Les effectifs en cycle ingénieur comprennent les élèves-ingénieurs inscrits du niveau bac+3 à bac +5, alors que les effectifs en formation d'ingénieurs comprennent en plus les effectifs des deux premières années des écoles déclarant leur formation d'ingénieurs en 5 ans.

Note de lecture : 232 étudiants suivent un cycle ingénieur en Electronique, électricité et représentent 1,2% des ingénieurs formés dans ce domaine au niveau national.

Le domaine Services de transports représente 55% des inscrits en cycle ingénieur du regroupement. La part nationale de ce domaine de formation est de 10,1%.

► Les effectifs dans les formations universitaires de santé

Tableau 19 - AU Aliénor d'Aquitaine : les étudiants inscrits dans les parcours de formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique (MPOM) conduisant aux diplômes d'Etat en 2021-2022 (source : Sies - Sise)

	PASS	L.AS	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	Total MPOM
AUAA	-	880	1 375	461	-	95	1 931
Poids régional	-	61%	30%	25%	-	31%	26%
France	27 207	20 298	53 793	21 017	8 410	4 105	87 325

Note de lecture : les établissements de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine accueillent 1 931 étudiants dans les cursus de formation au diplôme d'Etat de Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique (MPOM), soit 26% des effectifs au niveau régional.

L'Université de Poitiers ne propose pas de parcours d'accès spécifique santé.

► Les effectifs dans les formations paramédicales universitaires

Tableau 20 - AU Aliénor d'Aquitaine : la répartition des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les formations paramédicales universitaires en 2021-2022 (source : Sies - Sise)

AUAA - Diplôme préparé	Effectifs	Part des femmes	Part des femmes au niveau national
Certificat de capacité d'orthophoniste	125	95%	97%
Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale	78	86%	78%
Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute	277	66%	62%
Diplôme d'État d'ergothérapeute	58	90%	86%
Diplôme d'État d'infirmier-anesthésiste	40	60%	74%
Ensemble	578	77%	78%
<i>Diplôme d'État d'infirmier (grade licence)</i>	1 803	88%	87%

Note de lecture : en 2021-2022, la préparation du diplôme d'état d'ergothérapeute compte 58 étudiants inscrits dans les établissements de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine dont 90% sont des femmes contre 86% au niveau national.

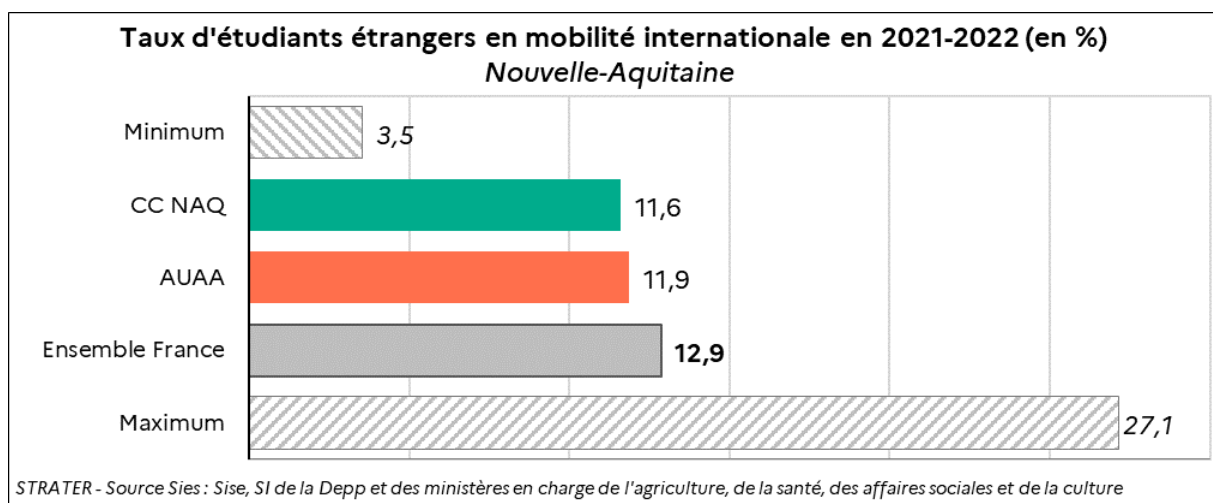
Avertissement : l'universitarisation des formations paramédicales s'opère progressivement depuis 10 ans mais les étudiants ne sont pas encore systématiquement inscrits à l'université pour tous les niveaux de la formation (souvent uniquement pour le niveau conduisant au diplôme).

Les effectifs d'inscrits présentés ici sont issus du système Sise en l'état de la remontée des données pour les établissements concernés.

Le diplôme d'état d'infirmier est rappelé ici pour information. Ses inscrits sont systématiquement exclus des effectifs d'étudiants présentés dans ce document car ils sont inégalement renseignés sur le territoire.

A.2.6 La mobilité internationale des étudiants

Graphique 20 - AU Aliénor d'Aquitaine : les étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans les établissements des regroupements en 2021-2022 (source : Sies - Sise, Systèmes d'information de la Depp et des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



Note de lecture : en 2021-2022, les étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans les établissements de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine représentent 11,9% de la population étudiante.

A.3 La réussite et l'insertion professionnelle des diplômés

A.3.1 Les diplômés

Tableau 21 - AU Aliénor d'Aquitaine : la répartition par type de diplômes des diplômés dans les établissements du regroupement en 2021 (sources : Sies – Sise et enquête 26 Cidones)

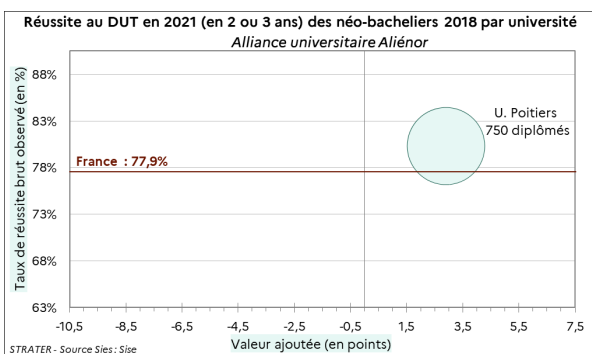
Diplômes	Effectifs	Part dans le regroupement
DUT	883	9,3%
Licence	3 363	35,3%
Licence professionnelle	560	5,9%
Master (hors Meef)	2 671	28,0%
Master Meef	499	5,2%
Diplômes d'ingénieurs (écoles publiques MESR)	344	3,6%
Diplômes de santé (yc paramédicales)	782	8,2%
Doctorat+HDR	166	1,7%
Diplômes d'établissement	96	1,0%
Autres diplômes universitaires	55	0,6%
Diplômes des écoles d'art et de culture (yc architecture)	117	1,2%
Total du regroupement	9 536	100,0%

Note de lecture : 3 363 étudiants des établissements de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine ont obtenu leur diplôme de licence en 2021 ce qui représente 35,3% des diplômés du regroupement.

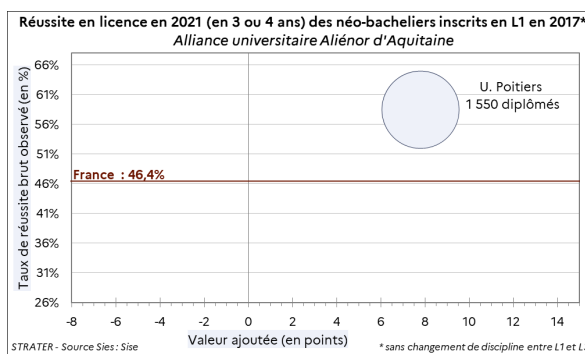
A.3.2 Les taux de réussite en université

AU Aliénor d'Aquitaine : la réussite 2021 dans les quatre principaux diplômes et la valeur ajoutée des universités (source : Sies - Sise)

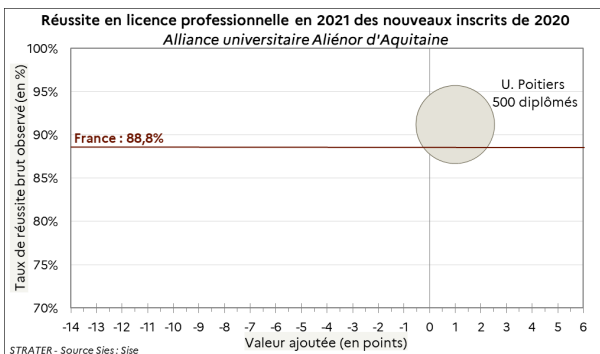
Graphique 21 - la réussite au DUT en deux ou trois ans des néo-bacheliers inscrits pour la première fois en première année de DUT en 2018



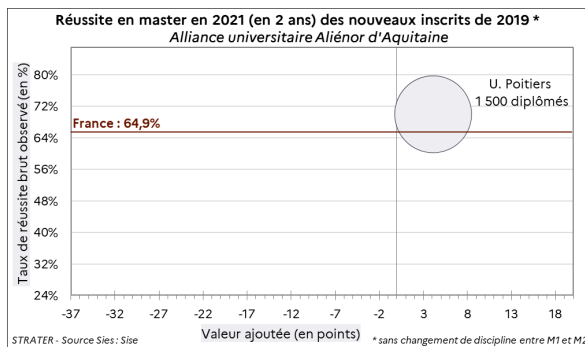
Graphique 22 - la réussite en licence en trois ou quatre ans des néo-bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2017 et qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3



Graphique 23 - la réussite en licence professionnelle en un an pour les nouveaux inscrits en 2020 en LP



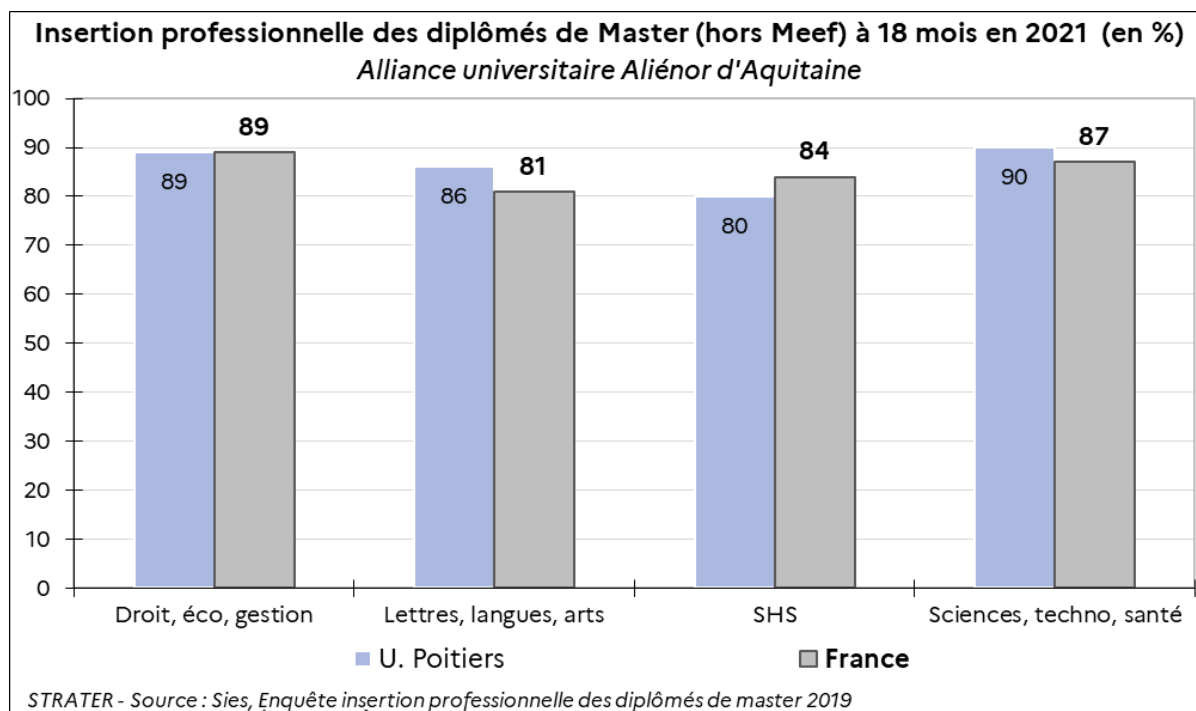
Graphique 24 - la réussite en master en deux ans des inscrits pour la première fois en master en 2019 et qui n'ont pas changé de discipline entre la M1 et la M2



Note de lecture : le taux de réussite observé en licence pour l'Université de Poitiers est de 58,5% avec une valeur ajoutée positive (+7,8 points).

A.3.3 L'insertion professionnelle des diplômés de master

Graphique 25 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'insertion professionnelle en 2021 à 18 mois, des diplômés 2019 de master (hors enseignement) des universités (source : Sies - enquête Insertion professionnelle)



Note de lecture : le taux d'insertion professionnelle des diplômés de master à l'Université de Poitiers, 18 mois après l'obtention de leur diplôme, atteint 80 % en SHS.

B. Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et l'aide à la réussite

B.1 Les formations et les dispositifs de pédagogies innovantes

B.1.1 Orienter et diversifier les publics

Le TIP Orientation - **Coda** - porté par l'Université de Poitiers consiste à mieux accompagner les élèves de lycées de l'Académie de Poitiers dans la réflexion et la construction de leur parcours vers le supérieur. Diverses actions permettent aux lycéens de déconstruire leurs idées reçues, d'être accompagnés et de se projeter dans la vie étudiante.

B.1.2 Améliorer la réussite en licence et l'insertion professionnelle

Le NCU **Elans** est porté par l'Université de Poitiers. Il consiste à personnaliser les parcours à l'université afin de contribuer à la réussite des étudiants.

Le NCU **Atypie-friendly** porté par l'Université de Toulouse compte parmi ses partenaires l'Université de Poitiers. Il vise à construire une université inclusive en faveur des jeunes à besoins éducatifs particuliers. Il s'intéresse notamment à la réussite universitaire et à l'intégration des personnes avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) sans déficience intellectuelle.

L'Université de Poitiers est partenaire du projet Fonds pour la transformation de l'action publique parcours flexibles en licence **FlexiSanté** porté par l'Université Numérique en Santé et Sport qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'entrée dans les études de santé à l'université.

L'Université de Poitiers est partenaire du projet Fonds pour la transformation de l'action publique parcours flexibles en licence **Shift** porté par l'Université Numérique en Santé et Sport.fr qui propose de transformer les parcours de Licence Staps à une échelle nationale, en privilégiant une approche flexible à même de lever toutes formes d'obstacles d'accès à l'université et permettre à des publics aux profils de plus en plus hétérogènes de construire un parcours de formation personnalisé.

B.1.3 Les outils numériques

L'e-Fran **Ludo** est porté par le CEA Paris avec l'Inspé de l'Université de Poitiers parmi les partenaires. Il consiste à développer un logiciel open source pour l'apprentissage ludique des fondamentaux sur les nombres et la lecture en maternelle en rassemblant les idées qui ont fait leurs preuves en sciences cognitives.

L'e-Fran **Dysapp** est porté par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (UAR - Unité d'appui et de recherche, Université de Poitiers - CNRS). Il consiste à détecter et accompagner les élèves dyslexiques et dyspraxiques grâce à un jeu vidéo qui permet la pratique de la motricité fine et la planification visuo-motrice.

B.1.4 Démonstrateurs numériques

L'Université de Poitiers porte le projet DémoES **Dem'up** qui repose sur une virtualisation des apprentissages centrée sur la réussite des étudiants. En partenariat avec l'Isae-Ensma et le CHU de Poitiers, le consortium s'inscrit dans l'écosystème « Poitiers : Capitale de l'éducation » et fédère de nombreux acteurs du numérique. Quatre objectifs sont affichés, le renforcement de l'accompagnement de l'enseignant, le déploiement de la virtualisation dans les apprentissages avec des dispositifs de réalité virtuelle, l'évaluation des apprentissages à partir d'empreintes numériques, l'adaptation des infrastructures des lieux d'étude et d'enseignement aux usages du numérique et de la virtualisation.

B.2 La Vie étudiante

B.2.1 La stratégie Vie étudiante

Le regroupement est associé à la politique de la vie étudiante dont la concertation est mise en place au niveau régional avec notamment le Crous, les collectivités territoriales et les représentants étudiants. Le schéma territorial du bien-être et de la réussite étudiante, adopté en 2022 et mis à jour en 2023, s'appuie sur cinq volets :

- la santé et la santé mentale ;
- la vie de campus (culture, sport, vie associative) ;
- la restauration, l'hébergement et la mobilité ;
- l'accompagnement sous toutes ses formes (aides et emplois étudiants) ;
- la réussite étudiante.

L'Université de Poitiers s'en est largement inspirée pour développer son propre schéma de la vie étudiante.

B.2.2 La lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Les établissements du regroupement sont sensibilisés et apportent leur contribution à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Ils participent à des actions en faveur de l'égalité et de la mixité. Cependant, aucun projet porté par un établissement du regroupement n'a été retenu en novembre 2021, dans le cadre du plan national de lutte contre les VSS. L'Université de Poitiers est toutefois impliquée dans un projet en réseau du Cnous retenu pour l'ensemble des 26 Crous. Cet appel à projet visait à rendre visible et à améliorer le fonctionnement des dispositifs de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Certaines initiatives ont été mises en place comme fin novembre 2021 sur les campus de Poitiers, Angoulême, Niort et Châtelleraut où des "violentomètres" ont été distribués. Cet outil de prévention permet d'apprécier si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Des vidéos du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles ont été diffusées en parallèle sur les réseaux sociaux de l'université.

L'Université de Poitiers a signé le 29 avril 2024 une convention avec la région académique Nouvelle-Aquitaine et le tribunal judiciaire de Poitiers visant à prévenir les VSS auprès des étudiants et des personnels. Cette convention prévoit également un suivi commun des affaires signalées à la justice.

B.2.3 L'accueil des étudiants en situation de handicap

Tableau 22 - AU Aliénor d'Aquitaine : les étudiants s'étant déclarés en situation de handicap par filière en 2021-2022 (source : Dgesip-Sous-direction de la réussite et de la vie étudiante)

	DUT	Licence	Master Doctorat	Formations en Santé et paramédicales	Autres Formations	Total
Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine	56	561	188	33	19	857
Part par type de formation	6,5%	65,5%	21,9%	3,9%	2,2%	100,0%

Note de lecture : les 56 étudiants inscrits en DUT qui se sont déclarés en situation de handicap représentent 6,5% des effectifs d'étudiants en situation de handicap inscrits dans un établissement du regroupement.

1,8% de l'ensemble des étudiants en situation de handicap recensés au niveau national suivent leur parcours de formation dans le regroupement.

Partie 3

LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

En 2021, cinq écoles doctorales accueillent plus de 920 doctorants et plus de 150 thèses ont été soutenues (part des femmes : 39%). Le financement des thèses reste inférieur à la moyenne nationale, notamment en sciences du vivant et en Sciences humaines et sociales.

Les forces de recherche sont réparties dans une quarantaine de laboratoires du regroupement dont la moitié est constituée d'unités mixtes de recherche. L'Université de Poitiers et le CNRS sont les principaux contributeurs de la recherche.

Cinq instituts fédératifs de recherche interdisciplinaires auxquels collaborent les différents partenaires de l'Alliance structurent la recherche du site qui s'inscrit dans trois des thématiques de développement durable identifiées par l'Organisation des Nations Unies et reprises dans le cadre du projet Excellences UP Squared.

La thématique Santé et biotechnologies s'appuie sur l'IFR Biosanté pour répondre à l'objectif Santé et bien-être ; la thématique Sciences humaines et sociales s'appuie sur l'IFR Maison des sciences de l'homme et de la société et l'IFR Droit et science politique pour répondre à l'objectif Education de qualité ; la thématique Sciences de la matière et de l'ingénieur pour un environnement durable s'appuie sur l'IFR Energie, Environnement, Évolution et l'IFR Mathématiques, Physique, Sciences de l'ingénierie et du Numérique pour répondre à l'objectif Villes et communautés durables.

Sur la période 2017-2021, le sous-domaine Ingénierie des produits et des procédés du domaine Sciences et Technologies représente 1,9%, soit la plus forte part nationale de publications scientifiques du regroupement par sous-domaine. Les co-publications internationales se font majoritairement avec les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Au cours des vingt dernières années, deux médailles d'argent CNRS ont été décernées à des chercheurs du regroupement.

A. La formation à la recherche par la recherche

A.1 Les écoles universitaires de recherche

Le regroupement est impliqué dans deux EUR en Sciences Mécaniques et Ingénierie.

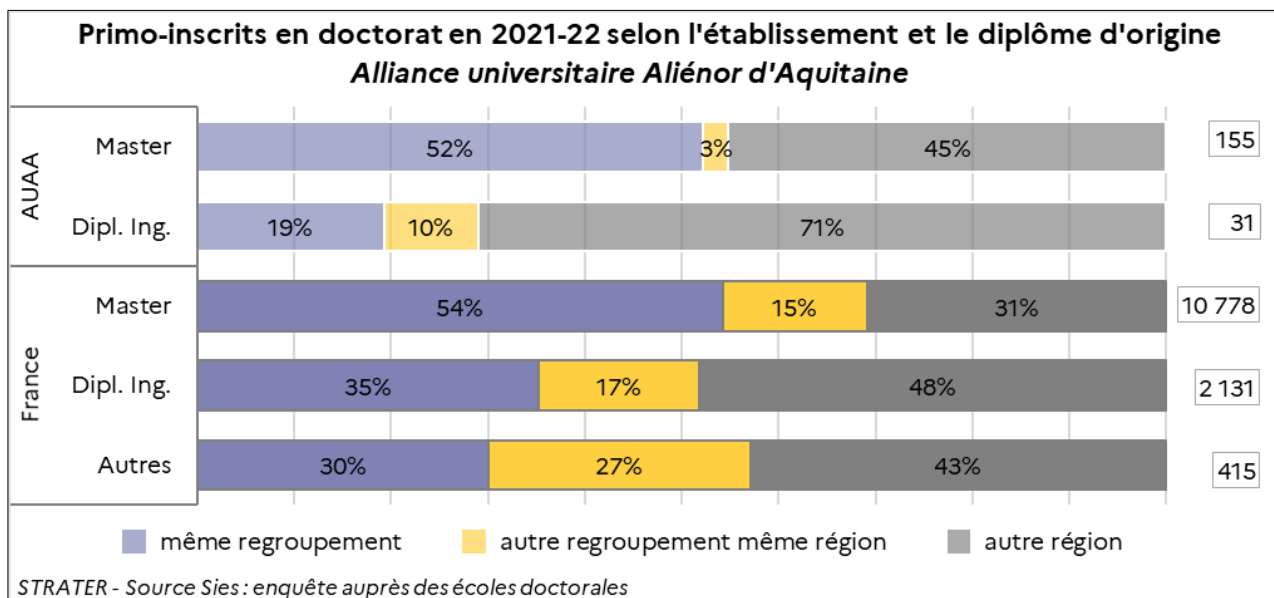
L'Université de Poitiers porte en partenariat avec l'Isae-Ensm et le CNRS Centre-Poitou-Charentes l'EUR Intree, Interfaces en aéronautique, énergie, environnement. L'école universitaire de recherche vise à former autour d'un projet poitevin associant les deux instituts Pprime et IC2MP des étudiants spécialisés dans l'étude, la mesure et la modélisation des problèmes d'interfaces (étude des phénomènes physiques et chimiques qui se produisent à la surface de contact entre deux phases ou entre une phase et le vide). Il s'agit, dans une approche transversale, de renforcer une expertise forte de l'Université de Poitiers qui s'applique notamment dans les champs de l'aéronautique, de l'énergie et de l'environnement.

L'Université de Poitiers et le CNRS Centre-Poitou-Charentes sont aussi partenaires de l'EUR Tactic Ceramics & ICT portée par l'Université de Limoges et qui est spécialisée dans les domaines des matériaux céramiques avancés et des technologies de l'information et de la communication.

A.2 Le doctorat

A.2.1 La poursuite d'études en doctorat

Graphique 26 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'origine des primo-inscrits en doctorat en 2021-2022 selon leur diplôme le plus élevé et l'établissement d'obtention (hors diplômes obtenus à l'étranger) (source : Sies - enquête auprès des écoles doctorales)



NB : les catégories dont les effectifs du regroupement sont < 5 ne sont pas représentées

Note de lecture : la majorité des doctorants primo-inscrits en 2021-2022 dans un établissement de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine ont obtenu leur master dans ce même regroupement (52%). Toutefois parmi les 31 primo-inscrits titulaires d'un diplôme d'ingénieur, 71% proviennent d'un regroupement d'une autre région.

A.2.2 L'offre de formation et les effectifs

► Les écoles doctorales

Tableau 23 - AU Aliénor d'Aquitaine : les écoles doctorales et leurs établissements d'enseignement supérieur accrédités ou co-accrédités à délivrer le diplôme de doctorat (source : Sies – Siredo - RNSR)

Écoles doctorales	Établissements co-accrédités
Droit et science politique (DSP)	Université de Poitiers
Energie, Environnement, Biologie-santé	Université de Poitiers
Humanités	Université de Poitiers
Humains en société	Université de Poitiers
Mathématiques, Informatique, Matériaux, Mécanique, Energétique (Mimme)	Université de Poitiers - Isae-Ensma Poitiers

Le regroupement s'appuie sur le collège doctoral de Poitiers qui regroupe cinq écoles doctorales à l'Université de Poitiers et à l'Isae-Ensma.

► Les étudiants inscrits en doctorat et les diplômés

Tableau 24 - AU Aliénor d'Aquitaine : les doctorants inscrits en 2021-2022 et les docteurs diplômés en 2021, des écoles doctorales (source : Sies – Enquête auprès des écoles doctorales)

Etablissement	Doctorants		dont primo-inscrits		Doctorats obtenus en 2021	
	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes
Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine	922	43%	240	39%	152	39%
France	71 426	47%	16 398	45%	13 590	44%

Note de lecture : la part des femmes inscrites en doctorat dans un établissement de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine (43%) est inférieure de 4 points à celle observée en France (47%). La part des femmes diplômées dans ce regroupement (39%) est inférieure de 5 points à celle observée en France (44%).

A.2.3 Le financement des thèses en doctorat

Tableau 25 - AU Aliénor d'Aquitaine : le financement des thèses pour les primo-inscrits en doctorat en 2021-2022 dont le financement est connu selon le type de financeurs (source : Sies – Enquête auprès des écoles doctorales)

	Doctorants bénéficiant d'un financement de thèse	dont Contrats doctoraux MESR	dont Cifre	dont France 2030	Doctorants exerçant une activité rémunérée hors thèse	Doctorants sans activité rémunérée	Total
Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine	167	53	23	15	46	24	237
Répartition du regroupement	71%	22%	10%	6%	19%	10%	100%
Répartition France	78%	31%	8%	3%	15%	7%	100%

Note de lecture : la part des doctorants primo-inscrits financés pour leur thèse (71%) est inférieure de 7 points à celle observée en France (78%).

Tableau 26 - AU Aliénor d'Aquitaine : le financement des thèses pour les primo-inscrits en doctorat en 2021-2022 dont le financement est connu selon la grande discipline et le genre (source : Sies – Enquête auprès des écoles doctorales)

Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine	Sciences et interactions	Sciences du vivant	SHS
Part des femmes	25%	47%	54%
Part des femmes financées pour la thèse	100%	ns	35%
Part de l'ensemble des financés pour la thèse	100%	63%	37%

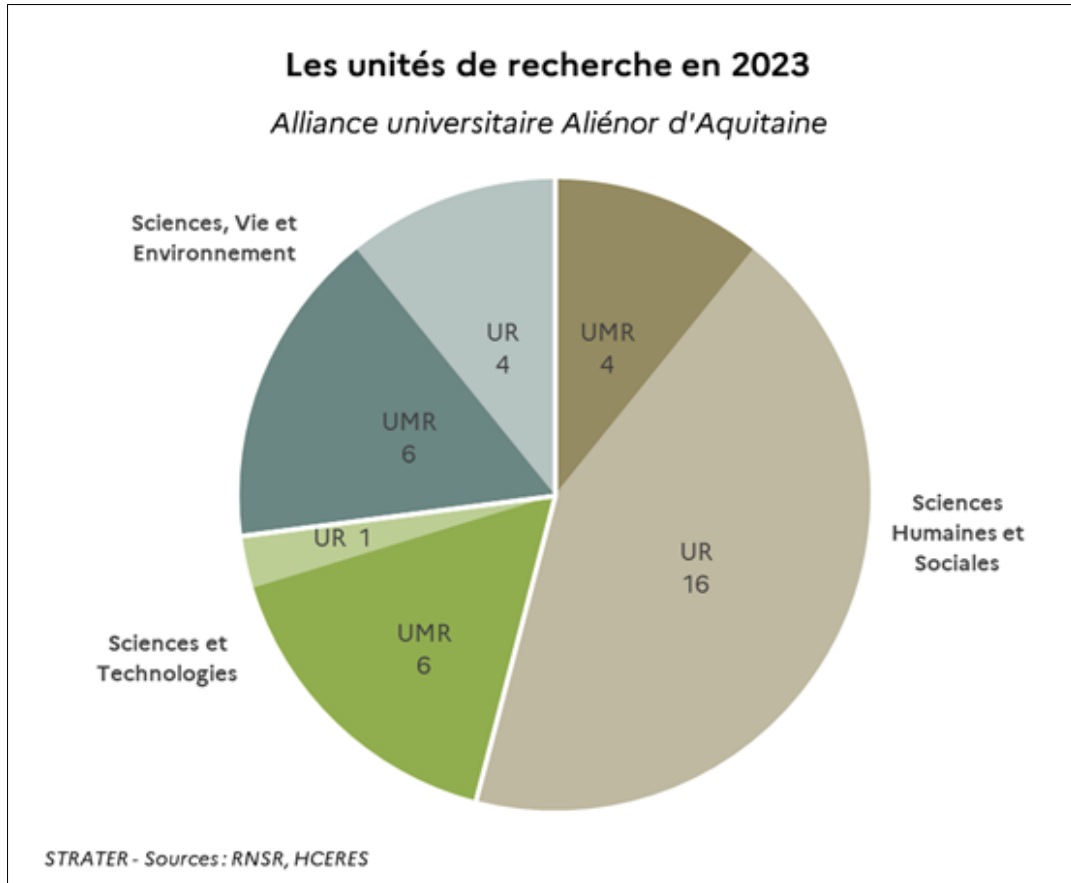
Note de lecture : dans les établissements de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine, les femmes représentent 54% des doctorants primo-inscrits en Sciences humaines et sociales. 35% d'entre elles ont bénéficié d'un financement pour leur thèse (contre 37% pour l'ensemble des primo-inscrits dans ce domaine).

La part des thèses financées des primo-inscrits de l'alliance reste faible en comparaison au niveau national : le financement des thèses en Sciences du vivant atteint 86% et 49% en Sciences humaines.

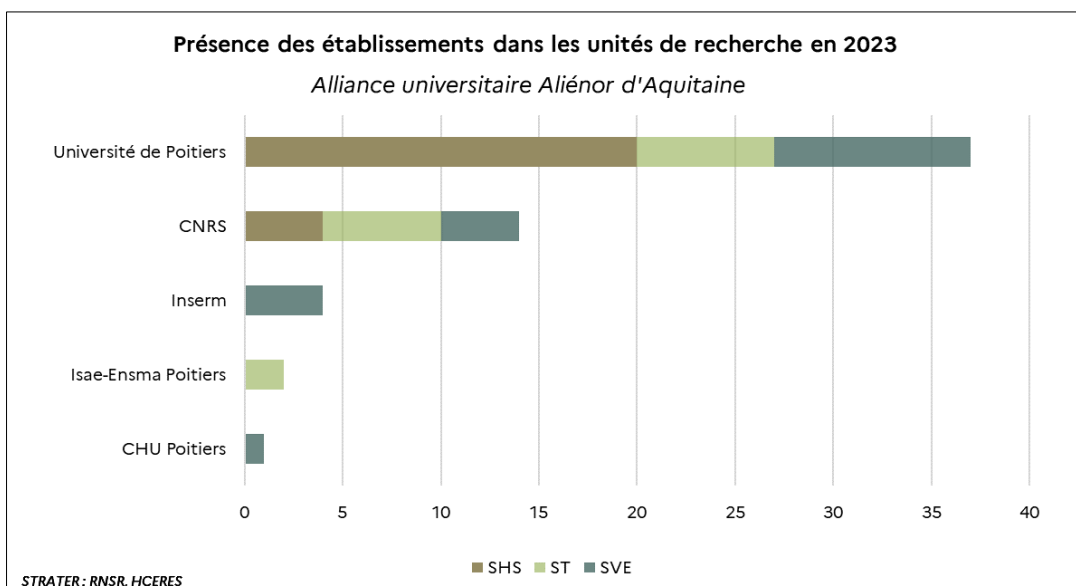
B. La structuration de la recherche et les thématiques scientifiques développées

B.1 Les unités de recherche

Graphique 27 - AU Aliénor d'Aquitaine : les unités de recherche par type de structure et grandes disciplines en 2023 (sources : MESR-RNSR, HCERES)



Graphique 28 - AU Aliénor d'Aquitaine : les établissements tutelles des unités de recherche du regroupement (sources : MESR-RNSR, HCERES)



B.2 Les thématiques scientifiques du regroupement

Les équipes de recherche du regroupement ont pour ambition de répondre à trois objectifs de développement durable identifiés par l'Organisation des Nations Unies : Santé et bien-être ; Education de qualité ; Villes et communautés durables.

Compte tenu du potentiel représenté par les cinq instituts fédérant la quarantaine de laboratoires de l'Université de Poitiers et de l'Isae-Ensm, trois thématiques de recherche principales permettent de structurer la recherche du regroupement : Santé et biotechnologies ; Sciences humaines et sociales ; Sciences de la matière et de l'ingénieur pour un environnement durable.

B.2.1 Santé et biotechnologies

La thématique Santé et biotechnologies permet de rassembler les forces en mesure de contribuer à l'objectif Santé et bien-être. L'Institut fédératif de recherche BioSanté de l'Université de Poitiers rassemble une centaine de chercheurs et fédère trois UMR avec l'Inserm, une UMR avec le CNRS, et cinq unités de recherche.

Les trois UMR avec l'Inserm explorent le métabolisme et l'inflammation stérile en transplantation, les neurosciences et la pharmacologie des anti-infectieux. L'UMR avec le CNRS s'intéresse aux cancers et aux cellules souches. Les cinq unités propres de l'Université de Poitiers sont positionnées sur les inflammations, les tissus, le vieillissement, les cellules tumorales.

Des équipes de recherche du regroupement participent aux travaux du Cancéropôle Grand Sud-Ouest, l'un des sept Cancéropôles labellisés par l'Institut National du Cancer qui rassemble cinq universités, l'Inserm, le CNRS, cinq CHU et trois CLCC.

Le CHU de Poitiers est associé au PPR Maladies rares **Bancco+** porté par les hospices civils de Lyon ainsi qu'à l'infrastructure nationale en biologie et santé **FCrin** porté par l'Inserm Occitanie Pyrénées.

L'Université de Poitiers porte le PPR Sport de très haute performance **D-day** (Etre en forme le jour J). Elle est partenaire de deux autres PPR Sport de très haute performance : **Hypoxperf** (Hypoxie et Performance 2024) porté par l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance et **Perfanalytics** (Analyse in situ de la performance) porté par l'Inria Grenoble. Elle est également associée au PEPR **Smatch** (Méthodes Statistiques et d'IA pour les Défis des Essais Cliniques Modernes en Santé Numérique) qui s'inscrit dans la stratégie nationale santé numérique et qui est porté par l'Inria.

B.2.2 Sciences humaines et sociales

La thématique Sciences humaines et sociales est en mesure de répondre à l'objectif Éducation de qualité. Elle s'appuie sur deux Instituts fédératifs de recherche de l'Université de Poitiers : l'Institut Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) et l'Institut Droit et Science Politique ;

La MSHS rassemble plus de 350 chercheurs et fédère une quinzaine d'unités de recherche. Les domaines de recherche sont nombreux et très diversifiés sur la linguistique, les civilisations, les migrations, mais aussi la psychanalyse, la mémoire ou encore les technologies numériques pour l'éducation. La MSHS héberge deux écoles doctorales de l'université : humanités et humains en société. Le Centre de documentation de la MSHS possède trois fonds labellisés. Le Fonds Acadie est le plus important fonds documentaire consacré à l'Acadie en Europe. Le Fonds CRLA (Centre de recherches latino-américaines), antenne de l'UMR Item de l'ENS-CNRS est spécialisé sur la littérature latino-américaine et plus particulièrement sur la littérature populaire brésilienne. Le Fonds Migrinter (Migrations internationales) est spécialisé dans l'étude des migrations internationales et des relations interethniques.

L'Institut Droit et Science politique compte environ 80 chercheurs répartis dans cinq unités de recherche. Les problématiques de recherche étudiées concernent l'histoire du droit, le droit public, les sciences criminelles et la coopération juridique. L'école doctorale Droit et science politique est associée à cet Institut.

Par ailleurs, le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale – (CESCM, UMR CNRS-Université de Poitiers) dispose d'un fonds labellisé de plus de 150 000 clichés en partie numérisés relatif à la civilisation médiévale (le plus important en Europe).

L'Université de Poitiers est impliquée dans deux projets labellisés au titre des Investissements d'avenir : le projet Institut Convergence **Migrations** porté par le CNRS qui fédère un vaste périmètre d'études de la migration internationale (la géographie, l'histoire, la démographie, l'économie, la politique, la sociologie et la santé) et l'Equipex + **Biblissima+** porté par le Campus Condorcet qui repose sur une infrastructure de recherche sur l'histoire de la transmission des textes anciens, des premières tablettes d'argile mésopotamiennes aux premiers livres imprimés.

B.2.3 Sciences de la matière et de l'ingénieur pour un environnement durable

La thématique Sciences de la matière et de l'ingénieur pour un environnement durable permet de mobiliser deux Instituts fédératifs portés par l'Université de Poitiers sur l'objectif Villes et communautés durables : l'Institut Energie, Environnement, Évolution et l'Institut Mathématiques, Physique, Sciences de l'ingénierie et du Numérique. Ils représentent environ 400 chercheurs répartis dans sept unités de recherche dont cinq UMR avec le CNRS.

Les collaborations entre les deux établissements d'enseignement supérieur du regroupement, l'Université de Poitiers et l'Isae-Ensma, sont particulièrement actives sur le site du Futuroscope qui héberge notamment l'Institut Pprime (CNRS, Université de Poitiers, Isae-Ensma) laboratoire emblématique impliqué dans l'EUR **Intree** - Interfaces en aéronautique, énergie, environnement et le Labex Interactifs positionné sur la performance des matériaux dans les domaines du transport et de l'énergie.

Pprime participe également à l'Equipex+ **Tirrex**, coordonné par le CNRS Alpes qui vise à développer de nouvelles plateformes emblématiques en robotique avec une coordination nationale pour leur accès et leur développement. Le projet rassemble tous les acteurs majeurs de la recherche académique française en robotique (CNRS, Inria, CEA, Inrae) avec 19 partenaires dont l'Université de Poitiers.

Deux écoles doctorales sont associées à la thématique : L'ED Energie, Environnement, Biologie-santé et l'ED Mathématiques, Informatique, Matériaux, Mécanique, Energétique.

Le CNRS Centre-Poitou-Charentes porte trois projets dans des PEPR de stratégies nationales dont deux relèvent de la stratégie hydrogène décarboné, **BHyoLOHCC** (Polyols biosourcés comme liquide organique porteur d'hydrogène à haute capacité) et **Hydro** (Production de H₂ par photo-électro-catalyse) et **Ecochem** (réactions éco-efficaces et intensifiées) qui s'inscrit dans la stratégie nationale décarbonation de l'industrie. Il porte aussi dans le cadre du PEPR exploratoire Diademe (Dispositifs intégrés pour l'accélération du déploiement de matériaux émergents) le projet **Rubis** qui concerne les céramiques.

L'Université de Poitiers porte le projet **Integr'AL** (unité d'analyse intégrée pour l'étude des propriétés émergentes de systèmes catalytiques, chimiques et biochimiques) du PEPR exploratoire Origins. Elle est partenaire d'un PPR (CPA - Cultiver et Protéger Autrement) **Fast** porté par l'Inrae Occitanie - Montpellier et de trois PEPR : **DC-Architect Coconcevoir** « les futurs réseaux de distribution en lien avec leur convertisseurs statiques » (stratégie nationale systèmes énergétiques) porté par l'Université Grenoble Alpes, **Furfun** « Fonctionnalisation de dérivés furaniques pour la synthèse de bioproduits » (stratégie nationale produits biosourcés et biotechnologies) porté par le CNRS Rhône-Auvergne, **Reviweee** « Pour une chaîne des valeurs Française viable sur le re-cyclage des équipements

électriques et électroniques » (stratégie nationale recyclabilité, recyclage et matériaux recyclés) porté par le CEA Paris-Saclay.

L'Isae-Ensm est partenaire du projet **HYperStock** « Stockage hyperbare de l'hydrogène référentiel et méthodologies matériaux » (stratégie nationale hydrogène décarboné) porté par l'Université de Franche-Comté.

L'Inrae Nouvelle Aquitaine-Poitiers est partenaire du PPR (CPA - Cultiver et Protéger Autrement) **MoBiDiv** qui vise à lutter contre les pesticides et qui est porté par l'Inrae Ile-de-France-Versailles-Saclay.

B.3 Les publications et les distinctions scientifiques

B.3.1 La part nationale des publications du regroupement, leur impact et leur spécialisation

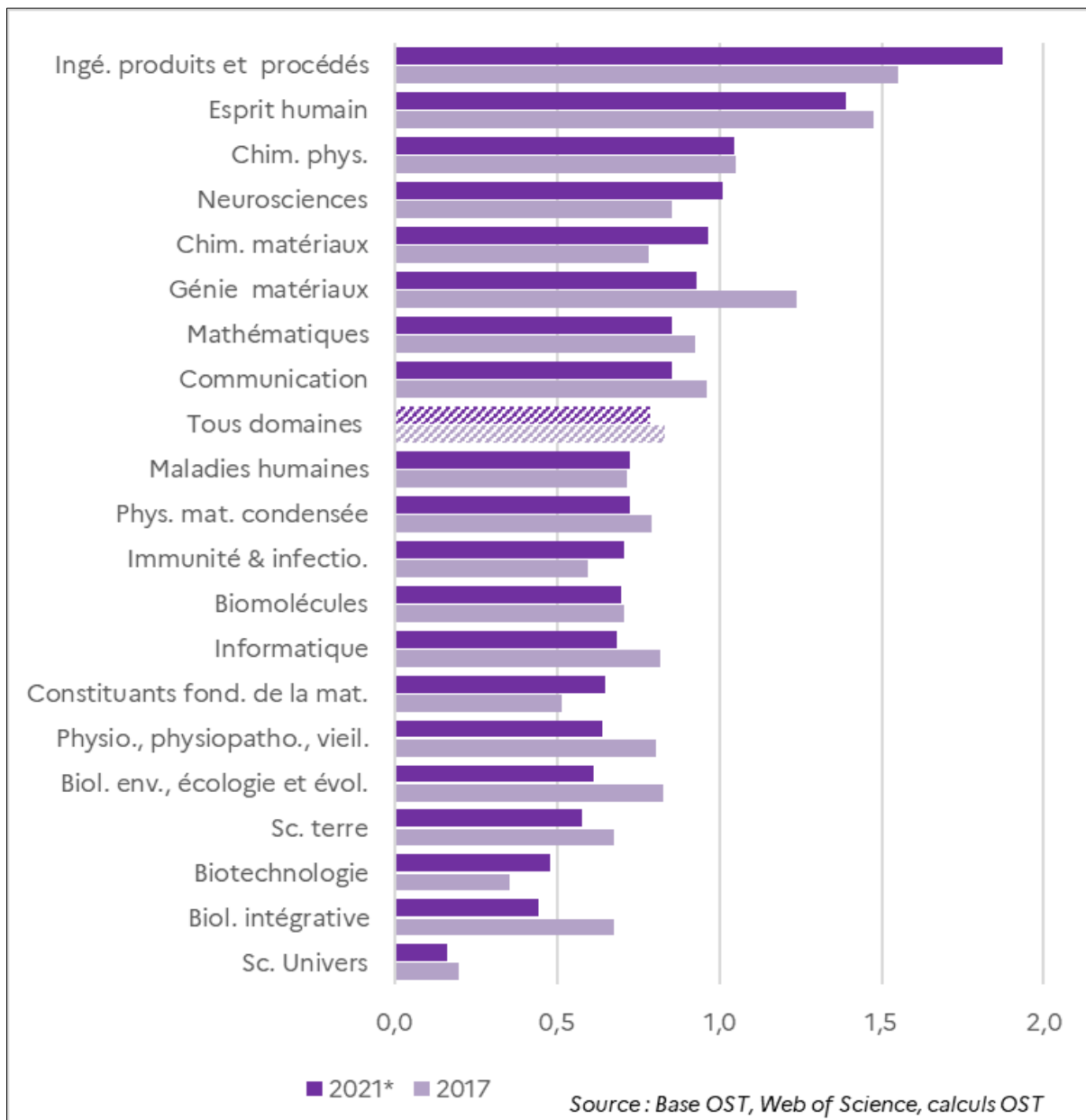
Tableau 27 - AU Aliénor d'Aquitaine : le nombre et la part nationale de publications par domaine et sous-domaine ERC, période 2017-2021*, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

2017-2021*	Nombre de publications	Part nationale (%)
LS1 - Biomolécules	58,5	0,8
LS2 - Biol. intégrative	41,5	0,6
LS3 - Biol. cellulaire	22,7	0,6
LS4 - Physio., physiopatho., vieil.	159,8	0,8
LS5 - Neurosciences	102,3	0,9
LS6 - Immunité & infectio.	87,1	0,7
LS7 - Maladies humaines	261,6	0,8
LS8 - Biol. env., écologie et évol.	65,7	0,7
LS9 - Biotechnologie	60,4	0,5
Total LS	861,1	0,7
PE1 - Mathématiques	108,7	0,7
PE10 - Sc. terre	117,7	0,7
PE11 - Génie matériaux	109,3	1,3
PE2 - Constituants fond. de la mat.	75,8	0,7
PE3 - Phys. mat. condensée	41,0	0,9
PE4 - Chim. phys.	157,8	1,0
PE5 - Chim. matériaux	107,1	0,9
PE6 - Informatique	141,4	0,8
PE7 - Communication	178,6	0,9
PE8 - Ingé. produits et procédés	297,2	1,7
PE9 - Sc. Univers	13,8	0,2
Total PE	1 349,7	0,9
SH1 - Individus, marchés et org.	35,6	0,5
SH2 - Instit. gouv. droit	-	-
SH3 - Monde social	24,1	0,8
SH4 - Esprit humain	83,3	1,5
SH5 - Cultures et production cult.	33,0	0,9
SH6 - Etude du passé humain	44,1	1,5
SH7 - Mobilité humaine	21,5	0,6
Total SH	245,0	0,9
Tous domaines	2 455,8	0,8

* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne.

Cellules grisées : nombre de publications inférieur à 30 publications en compte de présence

Graphique 29 - AU Aliénor d'Aquitaine : la part nationale de publications par sous-domaine ERC, années 2017 et 2021*, en compte fractionnaire (sources : base OST, Web of Science, calculs OST)



* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne.

Seuls les sous-domaines avec plus de 30 publications annuelles sont représentés

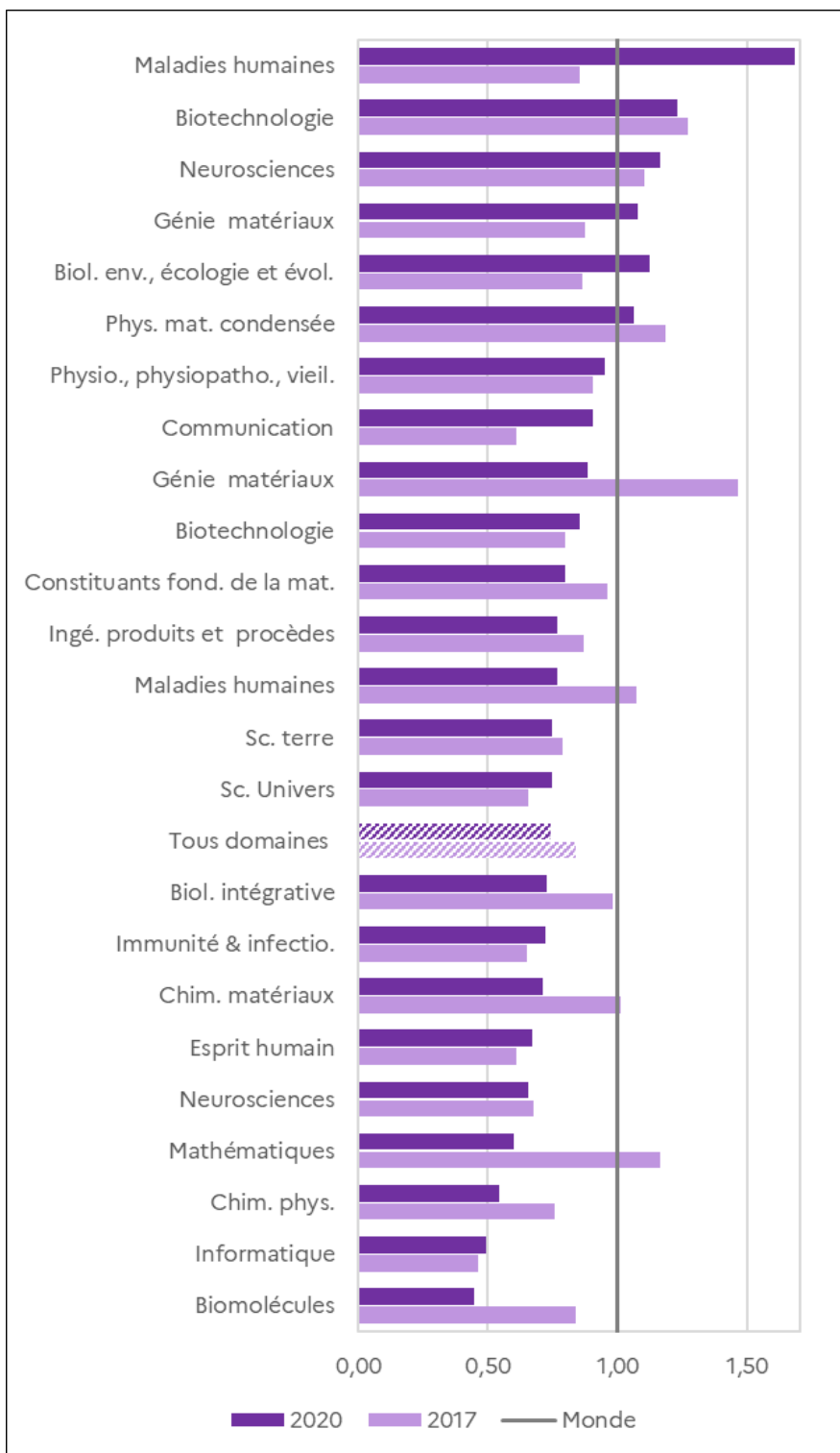
Tableau 28 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'indice d'impact par domaine et sous-domaine ERC, période 2017-2020, comparaison avec la France, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

Indice d'impact	AU Aliénor d'Aquitaine	France
LS1 - Biomolécules	0,62	0,97
LS2 - Biol. intégrative	0,79	0,99
LS3 - Biol. cellulaire	0,60	1,07
LS4 - Physio., physiopatho., vieil.	1,06	1,14
LS5 - Neurosciences	0,74	0,91
LS6 - Immunité & infectio.	0,70	1,00
LS7 - Maladies humaines	1,04	1,00
LS8 - Biol. env., écologie et évol.	0,88	1,09
LS9 - Biotechnologie	1,06	1,11
Total LS	0,91	1,04
PE1 - Mathématiques	0,91	0,89
PE10 - Sc. terre	0,74	1,08
PE11 - Génie matériaux	1,07	0,88
PE2 - Constituants fond. de la mat.	0,82	1,04
PE3 - Phys. mat. condensée	1,13	0,94
PE4 - Chim. phys.	0,68	0,86
PE5 - Chim. matériaux	0,84	0,88
PE6 - Informatique	0,47	0,80
PE7 - Communication	0,63	0,95
PE8 - Ingé. produits et procédés	0,77	0,92
PE9 - Sc. Univers	0,65	1,11
Total PE	0,75	0,93
SH1 - Individus, marchés et org.	0,83	0,97
SH2 - Instit. gouv. droit	-	0,71
SH3 - Monde social	0,81	0,76
SH4 - Esprit humain	0,57	0,67
SH5 - Cultures et production cult.	0,42	0,58
SH6 - Etude du passé humain	0,25	0,56
SH7 - Mobilité humaine	0,76	0,88
Total SH	0,00	0,76
Tous domaines	0,79	0,96

La dernière année disponible est 2020 pour les données d'impact, car les citations ne sont pas encore disponibles pour 2021.

Cellules grisées : nombre de publications inférieur à 30 publications en compte de présence

Graphique 30 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'indice d'impact par sous-domaine ERC, années 2017 et 2020, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

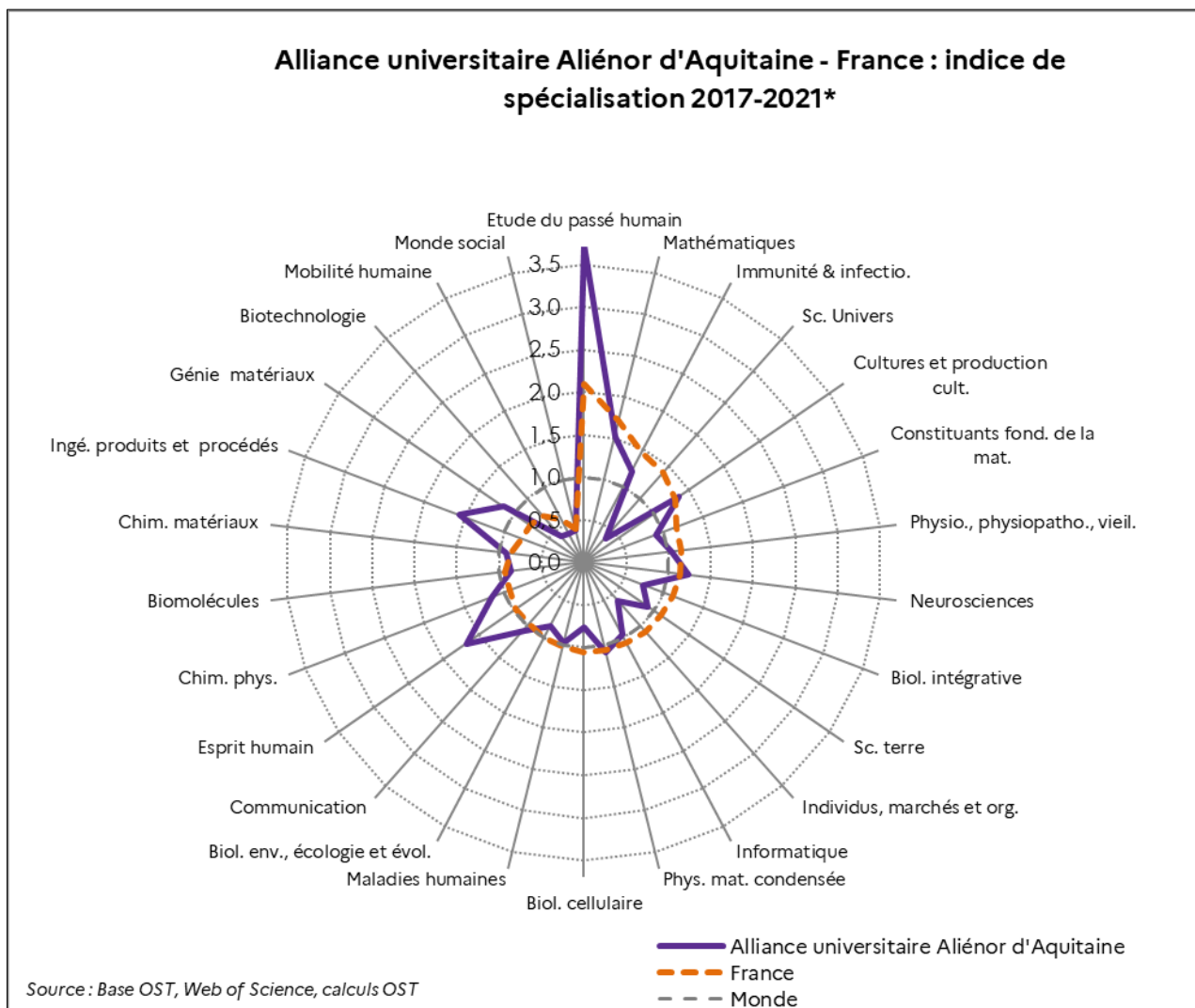


La dernière année disponible est 2020 pour les données d'impact, car les citations ne sont pas encore en base pour 2021. Seuls les sous-domaines avec plus de 30 publications annuelles sont représentés.

L'indice d'impact d'un regroupement est la moyenne des scores de citation normalisés de ses publications. La méthode consiste à calculer un score normalisé pour chaque publication, de façon à obtenir une mesure comparable pour tous les articles.

Un indice d'impact supérieur à 1 signifie que les publications du groupement sont plus citées en moyenne que les publications du même domaine dans le monde, en considérant le même laps de temps pour les citations (le temps passé jusqu'à la dernière année prise en compte).

Graphique 31 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'indice de spécialisation par sous-domaine ERC comparé à la France, période 2017-2021*, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)



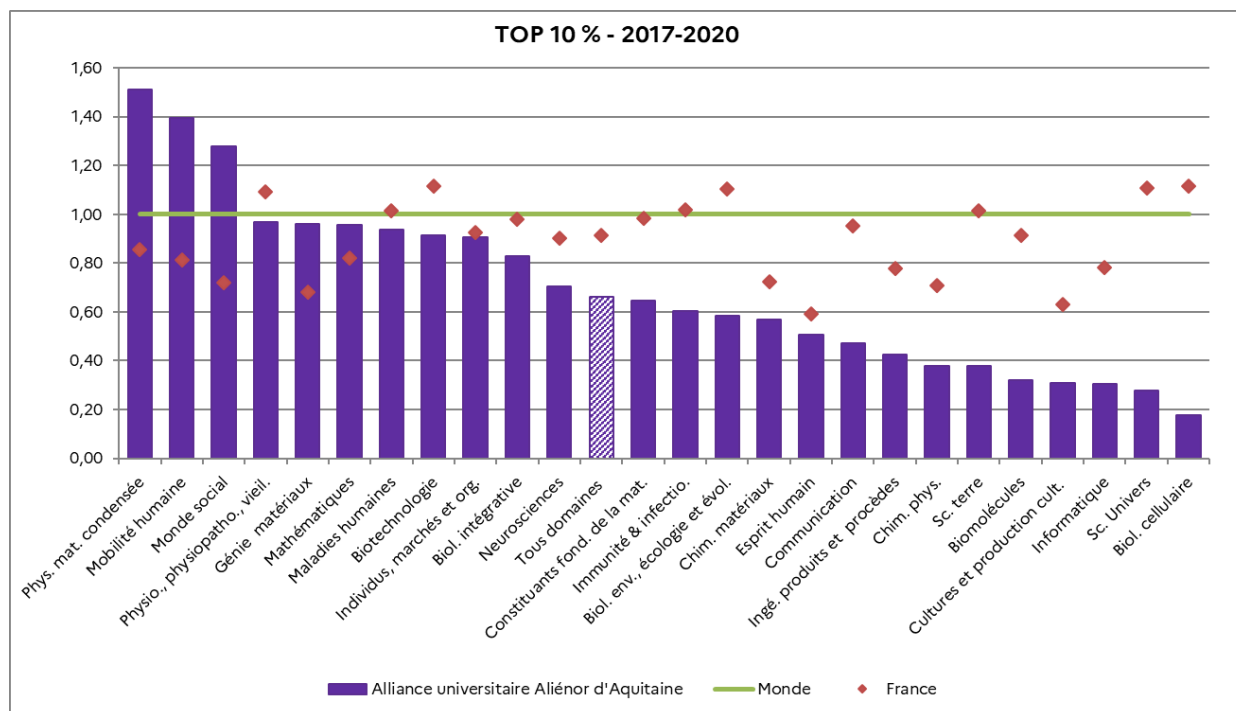
* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne.

Seuls les sous-domaines avec plus de 30 publications sont représentés.

L'indice de spécialisation d'un regroupement est le rapport entre le pourcentage de publications dans le domaine disciplinaire considéré au sein du regroupement et ce même pourcentage pour une zone de référence (dans ce rapport, il s'agit du monde).

Un indice supérieur à 1 indique une spécialisation dans le sous-domaine considéré (respectivement une non spécialisation pour un indice inférieur à 1).

Graphique 32 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'indice d'activité dans le top 10 % par sous-domaine ERC, période 2017-2020, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)



La dernière année disponible est 2020 pour les données d'impact, car les citations ne sont pas encore en base pour 2021. Seuls les sous-domaines avec plus de 30 publications annuelles sont représentés.

Note de lecture : l'indice d'activité dans le décile des publications les plus citées est supérieur à la moyenne de la France en Physique de la matière condensée (1,51 contre 0,85 pour la France).

L'indice d'activité d'un regroupement dans la classe des 10 % les plus cités est défini par la part des publications de cet acteur dans la classe des 10 % des documents les plus cités rapportée à la part des publications mondiales dans cette classe.

Tableau 29 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'indice d'activité les top 1 %, top 5 %, top 10 %, top 20 % et pour les publications non citées toutes disciplines, période 2017-2020, comparé à la France, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

2017-2020	Top 1%	Top 5%	Top 10%	Top 20%	Non citées
AU Aliénor d'Aquitaine	0,56	0,51	0,66	0,76	1,02
France	0,84	0,88	0,92	0,96	0,97

La dernière année disponible est 2020 pour les données d'impact, car les citations ne sont pas encore en base pour 2021.

Note de lecture : l'indice d'activité du regroupement dans le centile des publications les plus citées est de 0,56 et inférieur à celui de la France.

L'indice d'activité fournit un indicateur d'intensité de la production de publications fortement citées. L'indice d'activité dans le centile des publications les plus citées rapporte la part de ces publications dans le total d'un regroupement à ce même ratio pour le monde.

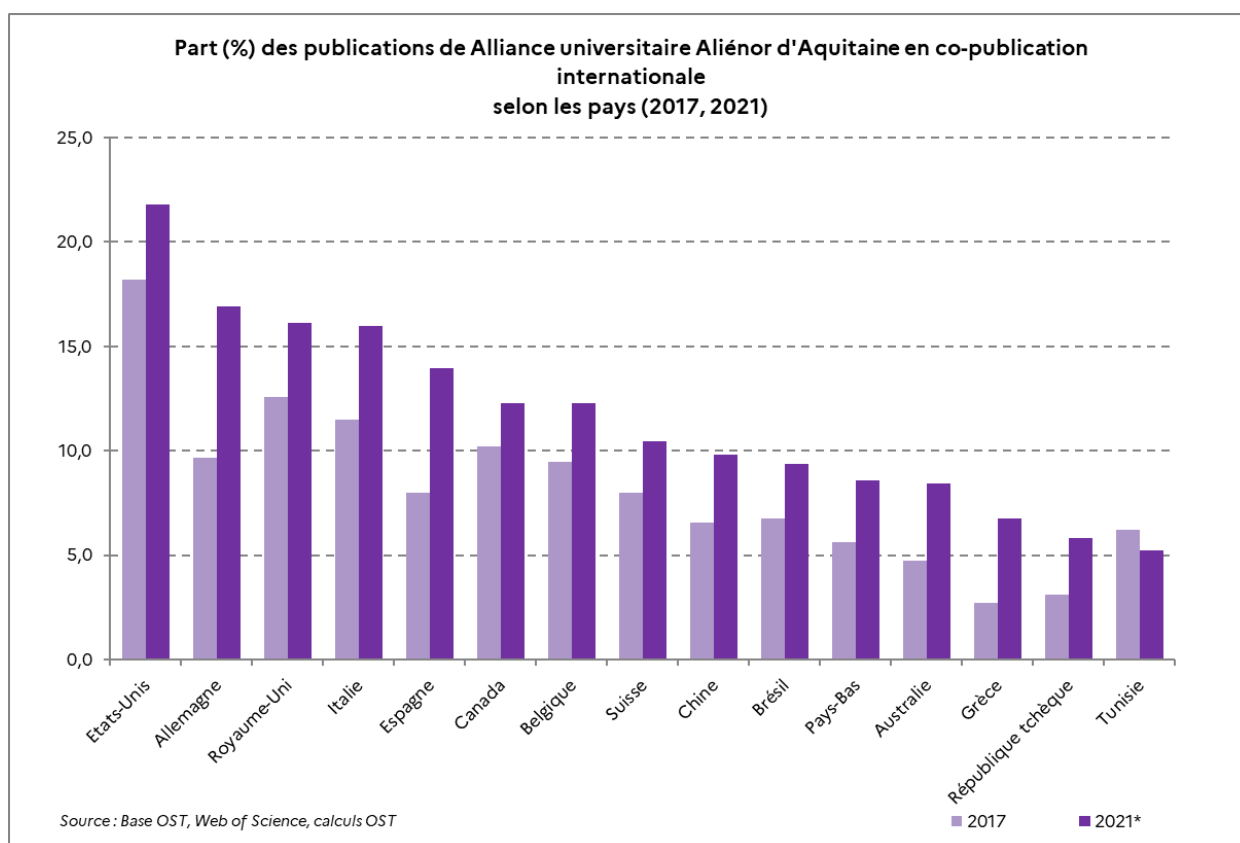
B.3.2 Les collaborations scientifiques

Tableau 30 - AU Aliénor d'Aquitaine : la part des publications en collaboration nationale, européenne et internationale, période 2017-2021* par domaine ERC, comparé à la France, en compte de présence (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

Domaine ERC	AU Aliénor d'Aquitaine				France			
	2017	2021*	Evolution (%)	2017-2021*	2017	2021*	Evolution (%)	2017-2021*
Part (%) de publications en co-publication internationale								
LS Sciences de la vie	53,9	55,7	+3	55,2	59,5	62,8	+5	61,6
PE Sciences physiques et ingénierie	67,2	67,5	0	68,4	63,6	68,2	+7	66,3
SH Sciences humaines et sociales	40,2	44,9	+12	41,7	49,3	59,1	+20	54,1
Tous domaines	60,2	60,2	0	61,1	60,8	64,5	+6	63,0
Part (%) de publications en co-publication européennes								
LS Sciences de la vie	13,1	12,0	-8	12,2	11,8	11,8	0	11,8
PE Sciences physiques et ingénierie	16,7	13,2	-21	14,8	14,6	14,5	-1	14,6
SH Sciences humaines et sociales	12,0	11,4	-6	12,1	11,7	12,1	+4	12,0
Tous domaines	14,8	12,4	-17	13,5	13,3	12,9	-3	13,2
Part (%) de publications en co-publication nationales								
LS Sciences de la vie	40,4	39,8	-2	39,5	32,8	31,2	-5	31,5
PE Sciences physiques et ingénierie	21,9	21,8	0	21,6	22,2	20,1	-10	20,8
SH Sciences humaines et sociales	30,1	32,9	+9	34,6	24,5	21,6	-12	22,8
Tous domaines	29,7	31,2	+5	30,1	26,2	25,2	-4	25,2

* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne.

Graphique 33 - AU Aliénor d'Aquitaine : les premiers pays partenaires scientifiques, toutes disciplines confondues, années 2017 et 2021, en compte de présence (source : base OST, Web of Science, calculs OST)



* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne.

B.3.3 Science ouverte

Tableau 31 - AU Aliénor d'Aquitaine : le nombre de publications en accès ouvert et l'indice d'accès ouvert par domaine ERC, années 2017 et 2021* et période 2017-2021* (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

	Nombre de publications en accès ouvert			Indice d'accès ouvert normalisé		
	2017	2021*	2017-2021*	2017	2021*	2017-2021*
AU Aliénor d'Aquitaine						
LS Sciences de la vie	72	103	494	1,02	1,19	1,16
PE Sciences physiques et ingénierie	90	122	598	1,34	1,69	1,64
SH - Sciences humaines et sociales	12	14	88	1,80	1,92	1,90
Tous domaines	174	239	1 180	1,25	1,50	1,47

* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne.

Note de lecture : lorsque l'indice est supérieur à 1, les publications du site sont plus souvent en accès ouvert que la moyenne mondiale à structure disciplinaire égale.

B.4 Les distinctions individuelles scientifiques

B.4.1 Les membres nommés à l'Institut universitaire de France (IUF)

Tableau 32 - AU Aliénor d'Aquitaine : les membres nommés à l'IUF (source : MESR)

AU Aliénor d'Aquitaine	Membres nommés à l'IUF			Total
	Droit et sciences économiques	Lettres, Sciences humaines	Sciences	
Lauréats entre 1991 et 2023	1	10	3	14
Lauréats entre 2020 et 2023	0	3	1	4

B.4.2 Médailles CNRS et bourses ERC

Les chercheurs de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine ont obtenu deux médailles d'argent CNRS entre 2000 et 2023. Deux bourses ERC Starting grant ont été obtenues entre 2007 et 2023 dont une au cours des trois dernières années.

Partie 4

TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

L'Université de Poitiers et l'Isae-Ensm sont impliqués dans deux Campus des métiers et des qualifications : « Numérique pour la formation professionnelle » labellisé en catégorie « excellence » et situé sur le site du Futuroscope et « Aéronautique » présent sur l'axe Châtelleraut-Poitiers-Rochefort.

Les établissements du regroupement (Université de Poitiers, Isae-Ensm, Cned) sont partenaires de six projets Compétences et Métiers d'Avenir, notamment dans les domaines du numérique, de la cybersécurité, de la décarbonation ou de l'électronique.

L'Université de Poitiers a obtenu le label SAPS « Sciences avec et pour la société » qui vise à faciliter le déploiement des politiques publiques en faveur du dialogue entre sciences, recherche et société au cœur des territoires. Depuis 2016, l'université dispose du label DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) qui permet de valoriser les établissements engagés dans une démarche écoresponsable.

Trois technopoles (Angoulême, Niort, Poitiers) réunissent des activités technologiques innovantes et la recherche partenariale s'effectue notamment dans des instituts Carnot et pôles de compétitivité dont la plupart sont implantés en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2015-2016, plus de 650 étudiants-entrepreneurs ont été accompagnés par le Pépite Nord Aquitain qui jusqu'en 2021-2022 comptabilise également les étudiants-entrepreneurs de l'Université de Limoges. En 2023, la 10^e édition du "Prix Pépite" a distingué deux lauréats, l'un dans la catégorie "Grand prix" avec le projet l'EcoSyst'M pour une agriculture plus durable et l'autre dans la catégorie dédiée à la transition écologique avec le projet Beaver qui vise à proposer des meubles à partir de déchets de bois.

A. Les interactions formation – emploi

A.1 Les campus des métiers et des qualifications

Les établissements du regroupement sont impliqués dans deux campus des métiers et des qualifications dont un labellisé en catégorie « excellence ».

► Le Campus des métiers et des qualifications « Numérique pour la formation professionnelle », labellisé en catégorie « excellence »

Créé en 2022, il rassemble une quinzaine de partenaires dont l'Université de Poitiers, l'Isae-Ensma et l'IH2EF sur la technopole du Futuroscope. Il propose la création et la diffusion d'outils numériques sur différents domaines de la formation professionnelle : production industrielle, maintenance industrielle, transition énergétique et bâtiments connectés, bâtiments intelligents au service de l'autonomie de la personne ...)

► Le Campus des métiers et des qualifications « Aéronautique »

Développé sur un axe Châtelleraut-Poitiers-Rochefort, ce campus s'inscrit dans l'économie régionale où l'aéronautique occupe une place importante, notamment dans les activités de mécanique, d'électronique (systèmes embarqués) et particulièrement sur les métiers d'équipementier, de maintenance, et de prestations de service... L'offre de formation, du CAP au diplôme d'ingénieur, repose sur des partenariats existants et en voie d'élargissement pour répondre aux besoins de qualifications des entreprises de la région. L'Université de Poitiers et l'Isae-Ensma sont partenaires du campus dont l'établissement support est le lycée Marcel Dassault de Rochefort.

A.2 Les projets CMA des stratégies nationales de France 2030

L'Université de Poitiers est impliquée en qualité de partenaire dans quatre projets France 2030 Compétences et Métiers d'Avenir. L'Isae-Ensma et le Cned sont partenaires dans un seul projet CMA.

L'Université de Poitiers et l'Isae-Ensma sont partenaires du CMA **CMQe NFP4.0** porté par le Lycée Pilote Innovant International de Jaunay-Marigny (Vienne). Il a pour objectif d'explorer le potentiel des technologies immersives qui constituent des supports de formation complémentaires, accélérateurs des apprentissages, en agissant de manière significative sur la concentration des apprenants et permettant la répétition à l'envi de gestes techniques.

L'Université de Poitiers est partenaire du CMA **UB2030 - CAP Elena** piloté par l'Université de Bordeaux. Le projet s'appuie sur des démonstrateurs ludiques et des pédagogies innovantes pour favoriser les synergies entre formations académique et industrielle dans les domaines de la mécatronique et de l'électronique.

L'Université de Poitiers est partenaire du CMA **Battena** porté par la région Nouvelle-Aquitaine dont l'ambition est de développer au sein du territoire néo-aquitain un éventail de formations nouvelles ou adaptées, de Bac-3 à Bac+8, positionnées sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière industrielle des batteries (de la conception jusqu'au recyclage).

L'Université de Poitiers est partenaire du CMA **DecarboChim** sur la décarbonation de l'industrie porté par l'INP de Toulouse. Le projet réunit dix-sept écoles d'ingénieurs de la chimie.

L'Université de Poitiers est partenaire du CMA **Sciconium** qui s'intéresse aux pratiques numériques d'enseignement éclairées par les sciences cognitives. Le projet est porté par la plateforme eLearning Didask localisée en Île de France.

Le Cned est partenaire du CMA **Tal-CYB** (Talents Cybersécurité) qui propose des formations en cybersécurité à destination des spécialistes et non spécialistes, du secondaire au doctorat, en présentiel et en ligne, du module introductif à la formation diplômante. Le projet est porté par le Campus Cyber localisé en Île de France.

Par ailleurs, l'Isae-Ensm a été partenaire des diagnostics pour identifier les besoins de compétences des métiers d'avenir pour la filière aéronautique (Dasco) et pour la filière spatiale (Descos) en régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine portés tous deux par Aerospace Valley qui ont permis d'aboutir à la définition des besoins prioritaires de formation dans ces domaines.

B. Science, société et territoires

B.1 Dialogue science, recherche et société

B.1.1 Science avec et pour la société

En 2021, un label « Sciences avec et pour la société », qui découle des dispositions "science et société" de la loi de programmation de la recherche du 24 décembre 2020 a été créé avec une dotation d'environ 20 M€ par an. Attribué pour trois ans, il vise à renforcer la structuration du paysage institutionnel à l'aide d'un réseau partenarial adossé aux sites universitaires, et à faciliter le déploiement des politiques publiques en faveur du dialogue entre sciences, recherche et société au cœur des territoires.

Huit sites universitaires ont été labellisés lors de la première vague en novembre 2021 et douze autres sites l'ont été en avril 2022 lors de la deuxième vague. Ces établissements répondent à quatre critères : un engagement stratégique porté par l'équipe de gouvernance du site ; une stratégie respectant un socle commun ; un partenariat fort avec les professionnels du territoire ; une autoévaluation.

L'Université de Poitiers a obtenu le label SAPS en novembre 2021 (dotation initiale de 100 000 euros). Par cette labellisation « Science Avec et Pour la société » et les financements associés, l'objectif de l'Université de Poitiers est de jouer un rôle moteur et structurant sur le territoire, en favorisant les synergies avec tous les partenaires qui participent au lien entre science et société : les scientifiques, les étudiants, les acteurs du système scolaire, les médiateurs, les associations, les acteurs culturels, les médias, le tissu économique, les collectivités territoriales.

B.1.2 La diffusion de la science à l'échelle des territoires

Les enjeux culturels, démocratiques, éducatifs et sociaux de la CSTI, sont présentés dans le Sresri de la Région à travers trois objectifs : le partage de la stratégie de diffusion de la CSTI ; la structuration du réseau de la CSTI ; la promotion d'une démarche qualité de la CSTI.

L'Espace Mendes-France à Poitiers constitue un centre de CSTI pour le territoire du regroupement qui couvre les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente. Il travaille en étroite collaboration avec les trois autres centres de CSTI néo-aquitains au sein de l'association NACSTI qui fédère les quatre CCSTI.

B.2 Transition écologique et développement soutenable

B.2.1 Développement durable et responsabilité sociétale

Créé en 2015, le label de l'enseignement supérieur DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) permet de valoriser les établissements engagés dans une démarche écoresponsable notamment dans cinq axes d'un référentiel DD&RS : stratégie et gouvernance, formation, recherche, environnement, social.

Ce label « vise à inciter les établissements d'enseignement supérieur - lieux de formation, de vie et de recherche - à plus d'exemplarité et leur permet de valoriser leur engagement nationalement, voire internationalement ». Il permet également aux établissements de « monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés par leur participation au comité de labellisation ».

L'Université de Poitiers a obtenu le label DD&RS depuis 2016 (renouvelé jusqu'en 2025). Elle a formalisé un schéma directeur de développement durable pour mettre en œuvre son engagement en faveur de la transition écologique et énergétique à partir de cinq axes :

- Une stratégie de gouvernance qui prend en compte le DD&RS ;
- Des formations et des unités d'enseignement (UE) en lien avec le DD&RS ;
- Des projets de recherche qui intègrent le DD&RS ;
- Une gestion au quotidien soucieuse du respect du DD&RS
- Un engagement territorial qui confirme dans ses projets et schémas directeurs le DD&RS

B.2.2 Actions développement durable portées par le regroupement

L'Université de Poitiers a pour ambition de transformer ses sites universitaires en éco-campus en développant notamment des mobilités douces, une stratégie « zéro déchet » et en réduisant autant que possible les consommations d'énergie.

Depuis plusieurs années, l'université a mis en place une démarche affirmée de sobriété énergétique et affiche la volonté de produire 80 % de l'électricité qu'elle consomme sur son campus principal d'ici 2025.

L'engagement sociétal de l'université et de l'Alliance se retrouve dans une stratégie reposant sur trois objectifs de développement durable définis par l'Organisation des Nations Unies : Santé et bien-être, Education de qualité, Villes et communautés durables.

C. De la recherche à l'innovation

C.1 Les structures de valorisation et de recherche

C.1.1 Structure de transfert de technologie

Depuis la fin de la Comue Léonard de Vinci qui portait l'expérimentation SATe Agence Aliénor Transfert, les établissements fondateurs se sont accordés pour un portage en SACD (Service à Comptabilité Distincte) confié à l'Université de Limoges. Le dispositif de valorisation qui a démarré en 2019 s'appuie notamment sur une mutualisation des services des universités de Limoges (Agence pour la valorisation de la recherche universitaire du limousin - Avrul) et de Poitiers (Service du Partenariat et de la valorisation de la recherche et l'incubateur de la technopole Neoloji du Grand Poitiers).

C.1.2 Services de valorisation

Depuis plus de vingt ans, le Service du Partenariat et de la Recherche (SPVR) constitue une structure d'appui à la Recherche mutualisée entre l'Université de Poitiers, l'Isae-Ensm et le CNRS. Comptant une douzaine de personnes, trois missions principales ont été confiées à cette structure :

- Une mission ingénierie des projets pour accompagner le dépôt de projets
- Une mission partenariats pour formaliser la négociation et la mise en place de contrats de recherche
- Une mission innovation pour valoriser au mieux les résultats issus de la recherche.

C.2 Les dispositifs de transfert de technologie et lieux collaboratifs

C.2.1 La recherche partenariale

La recherche partenariale des établissements du regroupement s'effectue principalement sur le site du Campus Aéronautique et transports du Futuroscope où de nombreux acteurs de la recherche sont présents avec pour thématiques de recherche, la physique des matériaux, la mécanique des fluides et des matériaux, le génie mécanique et l'énergétique.

Dans le domaine de la chimie verte, le laboratoire IC2MP (UMR CNRS-Université de Poitiers) développe aussi une recherche partenariale importante.

La recherche partenariale est également présente dans le cadre d'un institut Carnot ou d'un pôle de compétitivité. Ainsi, l'Université de Poitiers participe à l'institut Carnot **Cognition** basé sur les technologies cognitives qui prennent en compte l'individu utilisateur, son environnement d'usage et les modes d'interaction en jeu. Elle est impliquée aussi dans le pôle de compétitivité **S2E2** Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique, basé en Centre-Val de Loire et spécialisé dans la gestion de l'énergie.

Le pôle de compétitivité Alpha route des lasers & des hyperfréquences, basé à Bordeaux et à Limoges, accompagne les entreprises et laboratoires dans le montage, l'expertise et le financement de projets innovants autour des technologies photonique & hyperfréquences.

Le pôle de compétitivité Enter « Excellence numérique au service des transitions environnementales et responsables » opère sur le territoire régional.

Par ailleurs, la communauté French Tech Poitou-Charentes a obtenu la confirmation jusqu'en 2025 du label « Communautés French Tech ». Le label vient distinguer les écosystèmes qui « animent l'écosystème d'acteurs de l'innovation à l'échelle locale ». French Tech Poitou-Charentes s'est spécialisée sur la production d'images à Angoulême, la finance à Niort et l'éducation à Poitiers.

C.2.2 Les plateformes technologiques des établissements et les structures de diffusion technologiques

L'Université de Poitiers dispose d'une vingtaine de plateformes technologiques ouvertes aux entreprises dans des domaines très variés comme la mécanique, la robotique, l'imagerie, l'analyse du mouvement humain...

L'Isae-Ensm porte avec l'université et le CNRS la plateforme expérimentale Prométée (Programme et moyens d'essais pour les transports, l'énergie et l'environnement) qui est un centre d'essais du laboratoire de recherche en sciences pour l'ingénieur Pprime.

Deux structures de diffusion technologiques, labellisées Centre de ressources technologiques (CRT) par le MESR sont localisées sur le territoire du regroupement.

Le **Critt Informatique** propose de développer et moderniser les PME par le déploiement de systèmes informatiques novateurs. Situé sur la technopole du Futuroscope de Poitiers, il est spécialisé dans la digitalisation des process de production industrielle dans le contexte de l'industrie 4.0.

Le **Critt Sports et Loisirs** à Châtelleraut dispose de laboratoires habilités à tester et étudier des produits entrant dans ce domaine (sols, équipements, matériel, structures) ainsi que ceux du monde industriel (équipement acoustique et optique de protection individuelle). Ses activités reposent en particulier sur une expertise en bio-mécanique.

C.2.3 Les lieux collaboratifs

Deux technopoles situées dans le périmètre du regroupement constituent des lieux collaboratifs et offrent aux entrepreneurs de nombreux services (hébergement, accompagnement, organisation d'événements) dans divers domaines :

- la Technopole Néoloji Grand Poitiers qui présente la spécificité d'intégrer un incubateur de la recherche publique ;
- la Technopole EurekaTech, à Angoulême qui est spécialisée dans les industries culturelles, l'image, la mécatronique, le luxe et les spiritueux ;
- la Technopole Altae Niort Deux-Sèvres qui est centrée sur les filières principales de ce territoire que sont l'assurance et le numérique.

C.3 L'entrepreneuriat

C.3.1 Les structures d'incubation d'entreprises

L'incubateur de la recherche publique au sein de la technopole Neoloji-Grand Poitiers accompagne les porteurs de projet de création de startup innovante/deeptech dont les activités s'appuient en particulier sur les laboratoires de recherche du regroupement.

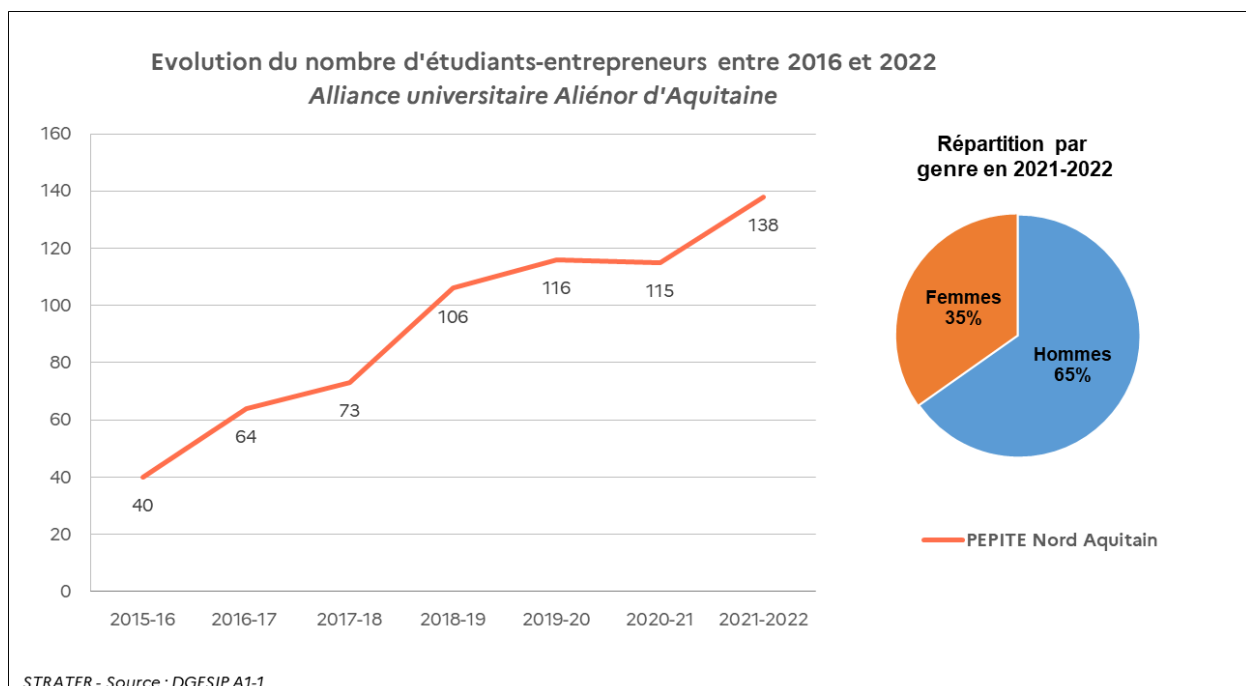
Le dispositif POP hébergé par la technopole Neoloji-Grand Poitiers constitue un dispositif d'incubation basé sur l'Alliance d'une expertise du territoire et d'une expertise métier pour des projets en lien avec enjeux sociaux et environnementaux.

Les technopoles EurekaTech et Altae, respectivement à Angoulême et Niort, accompagnent et hébergent des entreprises innovantes en phase de création et de développement à travers une offre de services.

C.3.2 Entrepreneuriat étudiant

► Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat - Pépité

Graphique 34 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'évolution du nombre d'étudiants-entrepreneurs entre 2016 et 2022 et leur répartition régionale par genre en 2021-2022



Note de lecture : en 2021-2022, 35% des étudiants-entrepreneurs sont des femmes.

Le Pépité **Nord Aquitain** a pour objectif de développer la culture entrepreneuriale au sein de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine. Jusqu'en 2021-2022, ce Pépité commun aux universités de Poitiers et de Limoges comptabilise les étudiants-entrepreneurs des deux universités. Depuis 2015-2016, plus de 650 étudiants-entrepreneurs ont été accompagnés.

En 2023, la 10e édition du "Prix Pépité" dispositif de soutien aux projets de création d'entreprise innovante et créative, portés par les étudiants et les jeunes diplômés titulaires du statut d'étudiant-entrepreneur" a distingué 32 lauréats dans la catégorie "Grand prix" Pépité France et 30 lauréats

dans la catégorie dédiée à la transition écologique. Un lauréat du regroupement a été distingué dans la catégorie "Grand prix" avec le projet **I'EcoSyst'M** pour une agriculture plus durable. Un autre lauréat a été retenu dans la catégorie dédiée à la transition écologique avec le projet **Beaver** qui vise à proposer des meubles à partir de déchets de bois.

► **Lauréats concours I-PhD**

Le concours i-PhD récompense des jeunes chercheurs soutenus par un laboratoire public de recherche et accompagnés par une structure de transfert de technologie, dans le but de valoriser un projet pouvant conduire à la création d'une startup deeptech.

En 2021, lors de la deuxième édition du concours i-PhD, 43 lauréats ont été récompensés. La SATe Aliénor Transfert en lien avec le CHU de Poitiers a compté un lauréat. Le projet porte sur une technologie innovante permettant un diagnostic plus précoce de la maladie d'Alzheimer.

Partie 5

LES RESSOURCES DE L'ESRI

L'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine rassemble un effectif de 1 515 personnels enseignants et enseignants-chercheurs et 1 433 personnels administratifs. Les enseignants-chercheurs en Sciences représentent 44% d'une population plus jeune et moins féminisée qu'au niveau national.

Les personnels administratifs relèvent pour 82% de la filière ITRF avec une part de personnels de catégorie A (25%) très inférieure à celle de la moyenne nationale (34%).

Les projets France 2030 portés par l'Université de Poitiers représentent près de 84% d'une dotation globale de 82,2M€ allouée aux établissements du regroupement. Sur les 20 projets coordonnés, les 16 projets qui relèvent des domaines thématiques recherche et formation représentent 61,4M€, les 4 projets du domaine thématique structuration représentent 20,8M€.

Fin 2022, l'Université de Poitiers est l'établissement qui a consommé le plus de crédit France 2030 (17,4 M€).

Pour diversifier ses ressources issues de la formation continue et des projets européens, l'Université de Poitiers porte un projet Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR) Impact'UP.

En 2022, la part nationale de financements obtenus par les établissements du regroupement dans le cadre d'appels à projets génériques de l'ANR est de 0,7% avec en moyenne une dotation de 440 000 euros pour chacun des 13 projets. Depuis 2019, l'évolution de ces dotations est en constante croissance.

De 2014 à 2022, les dotations attribuées aux établissements du regroupement dans le cadre des projets financés par l'Union Européenne Horizon 2020 et Horizon Europe représentent 4,7 M€.

A. Les ressources humaines

A.1 Les personnels enseignants et administratifs des établissements universitaires

A.1.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

► La répartition par catégorie

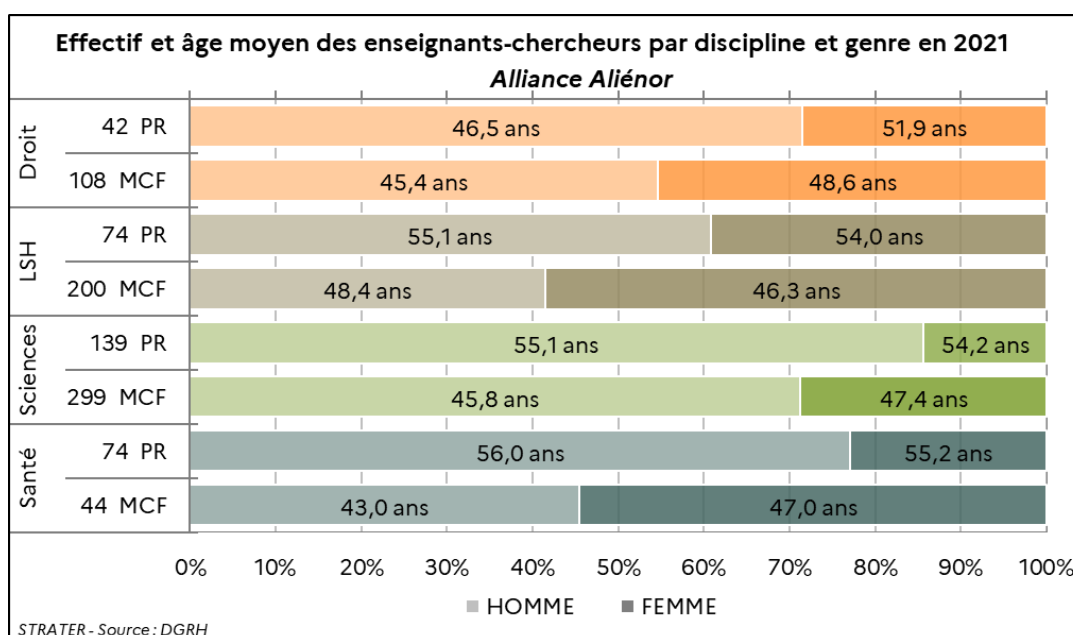
Tableau 33 - AU Aliénor d'Aquitaine : les effectifs de personnels enseignants et enseignants-chercheurs par catégorie en 2021 (source : MESR, DGRH A1-1)

	Professeurs d'université	Maîtres des conférences	Enseignants 2 ^d degré	Doctorants avec charge d'enseignement et ATER	Autres	Total
AU Aliénor d'Aquitaine	329	651	293	150	92	1 515
Répartition	21,7%	43,0%	19,3%	9,9%	6,1%	100%
Répartition nationale	23,1%	40,3%	14,8%	13,1%	8,7%	100%

Note de lecture : les établissements universitaires du regroupement comptent 329 professeurs d'université, ce qui représente 21,7% des personnels enseignants.

► La démographie des enseignants-chercheurs

Graphique 35 - AU Aliénor d'Aquitaine : les effectifs et l'âge moyen des professeurs et des maîtres de conférences par discipline et par genre, en 2021 (source : MESR, DGRH A1-1)



Note de lecture : les femmes représentent moins de 50% de la population des maîtres de conférences en droit et sont âgées en moyenne de 48,6 ans.

Dans l'ensemble des disciplines, les professeurs et maîtres de conférences sont plus jeunes qu'au niveau national (49,1 ans contre 49,8 ans). Les femmes représentent 36% des corps des enseignants-chercheurs titulaires (France : 39%). Les enseignants-chercheurs en Sciences constituent la majorité de ces corps (45%).

► L'endo-recrutement des enseignants-chercheurs

Tableau 34 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'endo-recrutement dans les établissements d'enseignement supérieur entre 2018 et 2022 (source : DGRH A1-1)

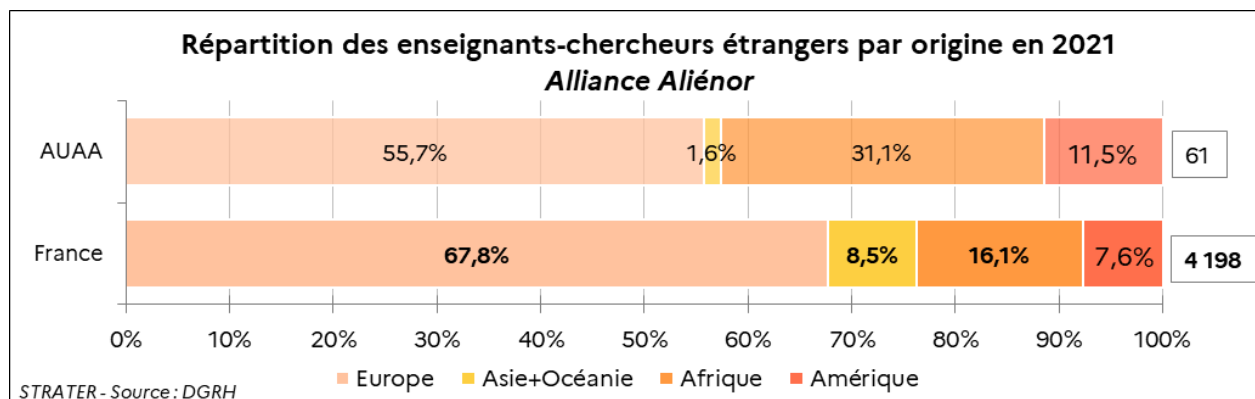
Établissements	Professeurs des universités		Maîtres de conférences	
	Nombre total de recrutements	Taux d'endo-recrutement	Nombre total de recrutements	Taux d'endo-recrutement
U. de Poitiers	41	51,2%	97	19,6%
Isae-Ensm	< 5	n.s.	< 5	n.s.
France	2 718	47,6%	5 561	18,5%

n.s. : non significatif

Les établissements dont le recrutement de PU et MCF est inférieur à 5 entre 2018 et 2022 ne sont pas représentés.

► Les personnels enseignants étrangers

Graphique 36 - AU Aliénor d'Aquitaine : la répartition des enseignants-chercheurs étrangers par continent d'origine en 2021 (source : DGRH A1-1)



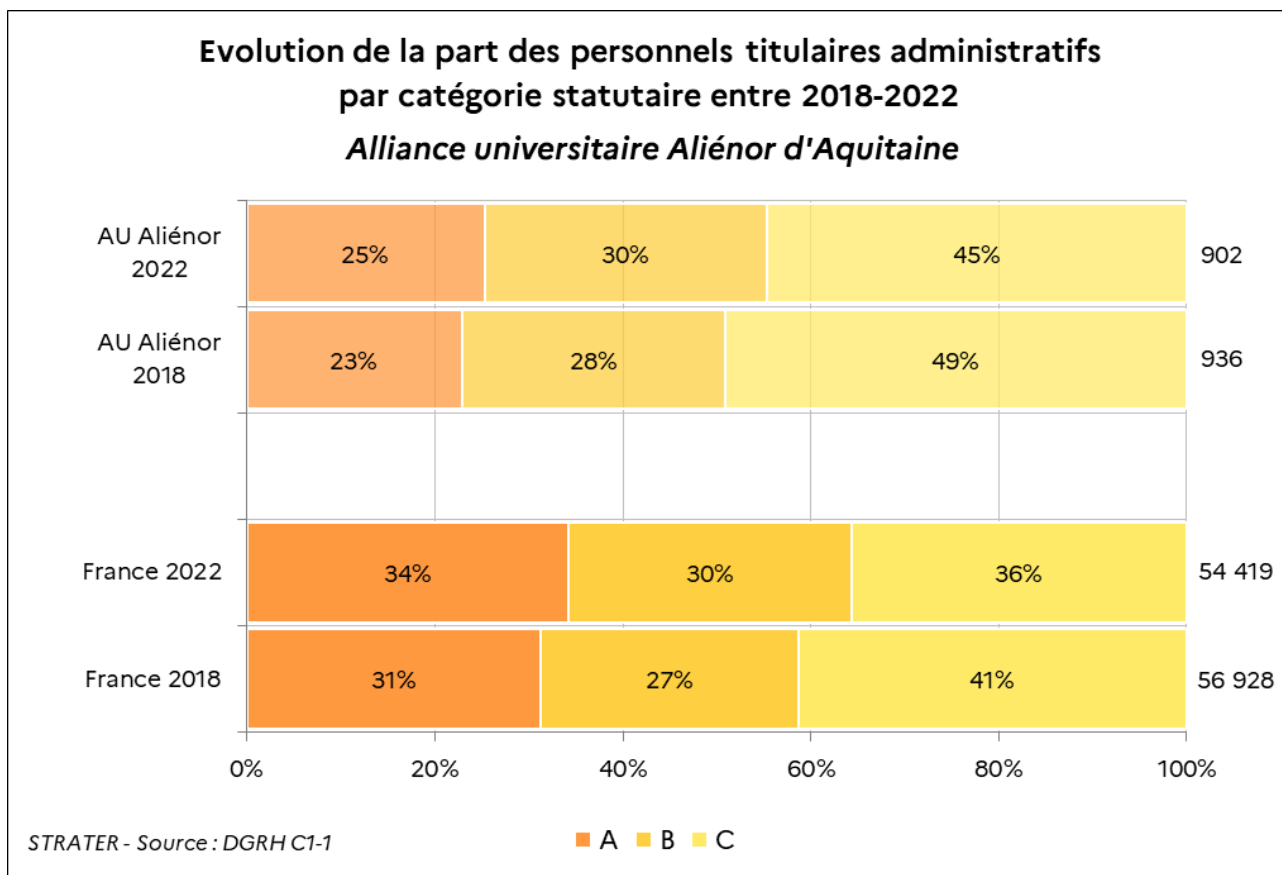
Note de lecture : 55,7% des 61 enseignants-chercheurs étrangers sont originaires d'Europe.

A.1.2 Les personnels administratifs

Tableau 35 - AU Aliénor d'Aquitaine : les effectifs de personnels administratifs par filières en 2022 (Source : DGRH C1-1)

	Administrative, sociale et santé	ITRF	Bibliothèque	Total
AU Aliénor d'Aquitaine	200	1 177	56	1 433
Part regroupement	14,0%	82,1%	3,9%	100,0%

Graphique 37 - AU Aliénor d'Aquitaine : l'évolution de la part des personnels titulaires administratifs par catégorie statutaire entre 2018 et 2022 (Source : DGRH C1-1)

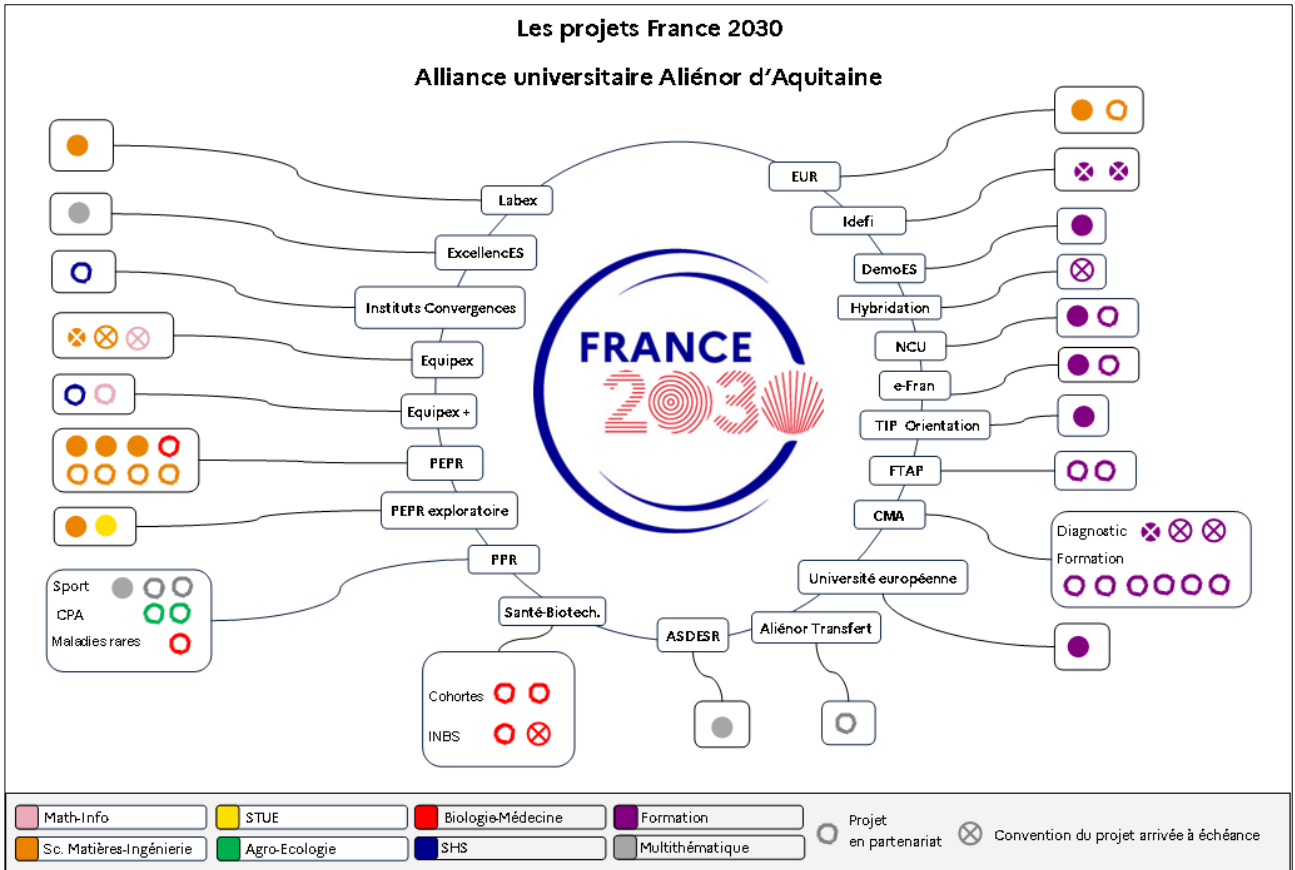


Note de lecture : en 2022, 25% des 902 personnels administratifs titulaires de l'Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine sont de catégorie A.

B. Financements France 2030

B.1 Les projets France 2030

Graphique 38 - AU Aliénor d'Aquitaine : la galaxie des projets France 2030 (source : MESR-Piaweb, traitement Strater)

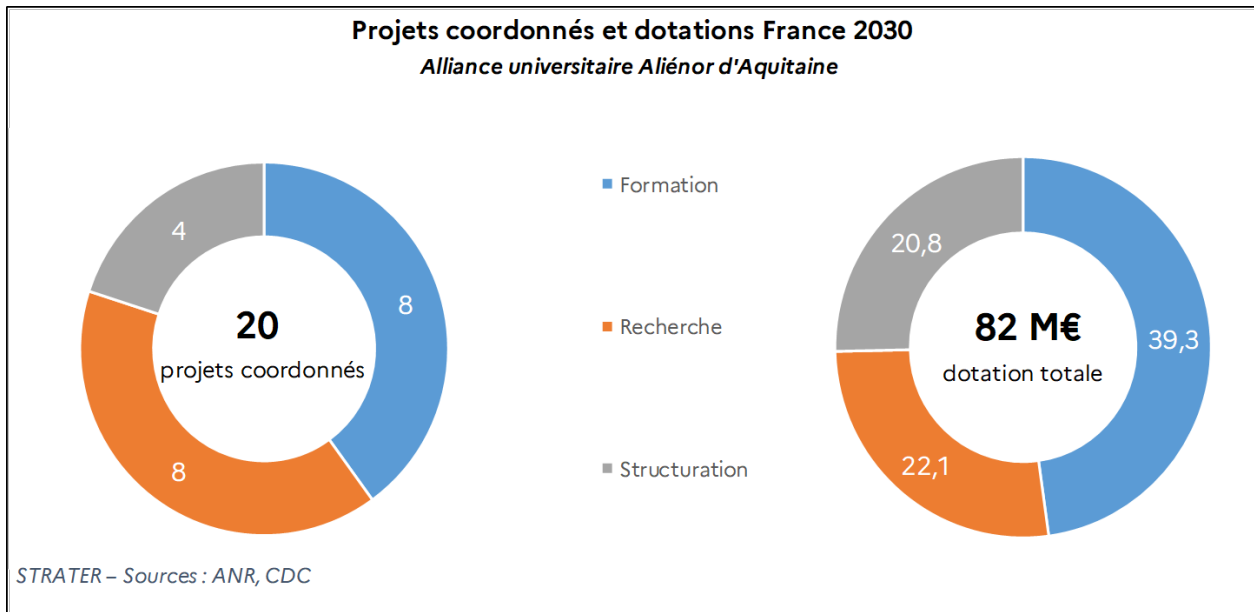


B.2 Les dotations et les consommations

Tableau 36 - AU Aliénor d'Aquitaine : les dotations des projets France 2030 coordonnés par les établissements du regroupement, au 01/10/2023 (sources : ANR, CDC, MESR-Piaweb)

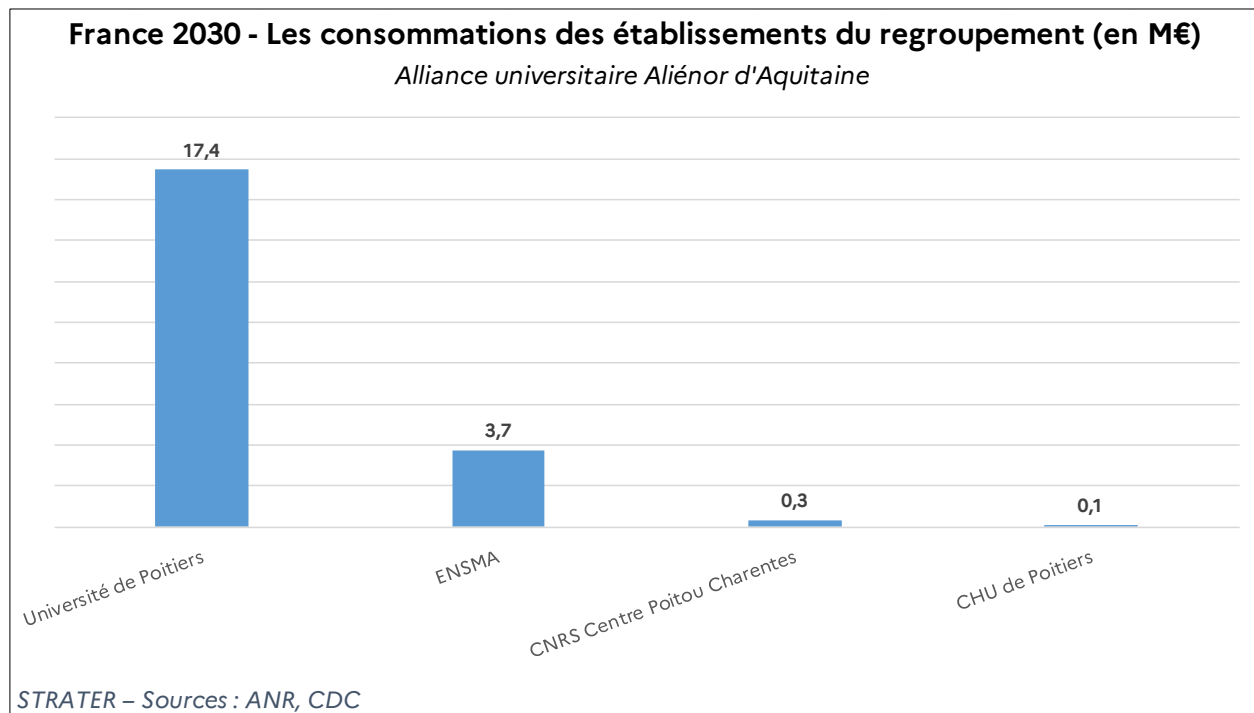
Etablissement coordinateur	Action	Nombre de projets	Dotation des projets
Université de Poitiers	ExcellencES	1	16 000 000
	Idefi	2	14 600 000
	NCU	1	9 497 569
	Démonstrateurs	1	5 750 000
	EUR	1	5 500 000
	Labex	1	5 185 149
	ASDESR	1	3 663 121
	Orientation (TIP)	1	3 127 428
	PEPR exploratoires	1	2 217 000
	PPR	1	1 375 765
	UE (GUR)	2	1 179 550
	e-fran	1	749 709
	CMA (diagnostic)	1	109 381
	Total Université de Poitiers		15
CNRS Centre Poitou Charentes	PEPR	3	7 942 060
	PEPR exploratoires	1	1 602 000
Total CNRS Centre Poitou Charentes		4	9 544 060
Isae-Ensma	Equipex	1	3 750 000
Total Isae-Ensma		1	3 750 000
Total général		20	82 248 732

Graphique 39 - AU Aliénor d'Aquitaine : le nombre de projets coordonnés par les établissements du regroupement et les dotations accordées (en M€), par famille d'actions au 01/10/2023 (sources : ANR, CDC, traitement Strater)



Note de lecture : parmi les 20 projets coordonnés par les établissements du regroupement, 8 concernent des projets Recherche pour un montant de dotations de 22,1 M€.

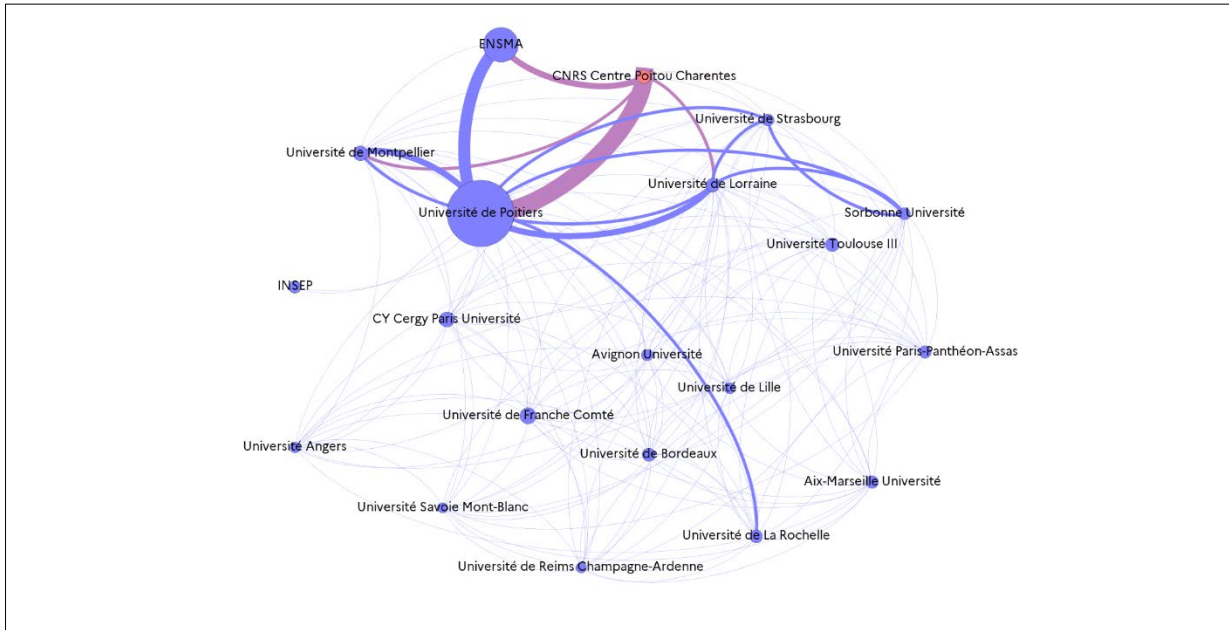
Graphique 40 - AU Aliénor d'Aquitaine : les consommations totales des établissements rattachés au regroupement, au 31/12/2022 en M€ (sources : ANR, CDC, traitement Strater)



Note de lecture : au 31/12/2022, l'Université de Poitiers a consommé 17,4 M€ au titre des projets France 2030 qu'elle coordonne ou auxquels elle participe.

Le graphique représente les principaux consommateurs de crédits France 2030 au 31/12/2022. Le montant total des consommations des membres du regroupement s'élève à 21,5 M€.

Graphique 41 - AU Aliénor d'Aquitaine : les collaborations autour des projets F2030 coordonnés dans le regroupement sur la base des consommations des établissements au 31/12/2022 - (source : ANR, traitement Strater)



Note de lecture : un nœud désigne un établissement consommateur d'aide France 2030 dans le cadre des projets coordonnés par un établissement membre du regroupement. La surface d'un nœud est proportionnelle à sa consommation. L'épaisseur des liens entre les établissements représente le nombre de projets en partenariat.

Cette modélisation graphique repose sur les projets coordonnés dans le regroupement (impliquant parfois des partenaires externes au regroupement). Pour une meilleure lisibilité, seules les consommations d'aide France 2030 supérieures à **150 k€** sont représentées.

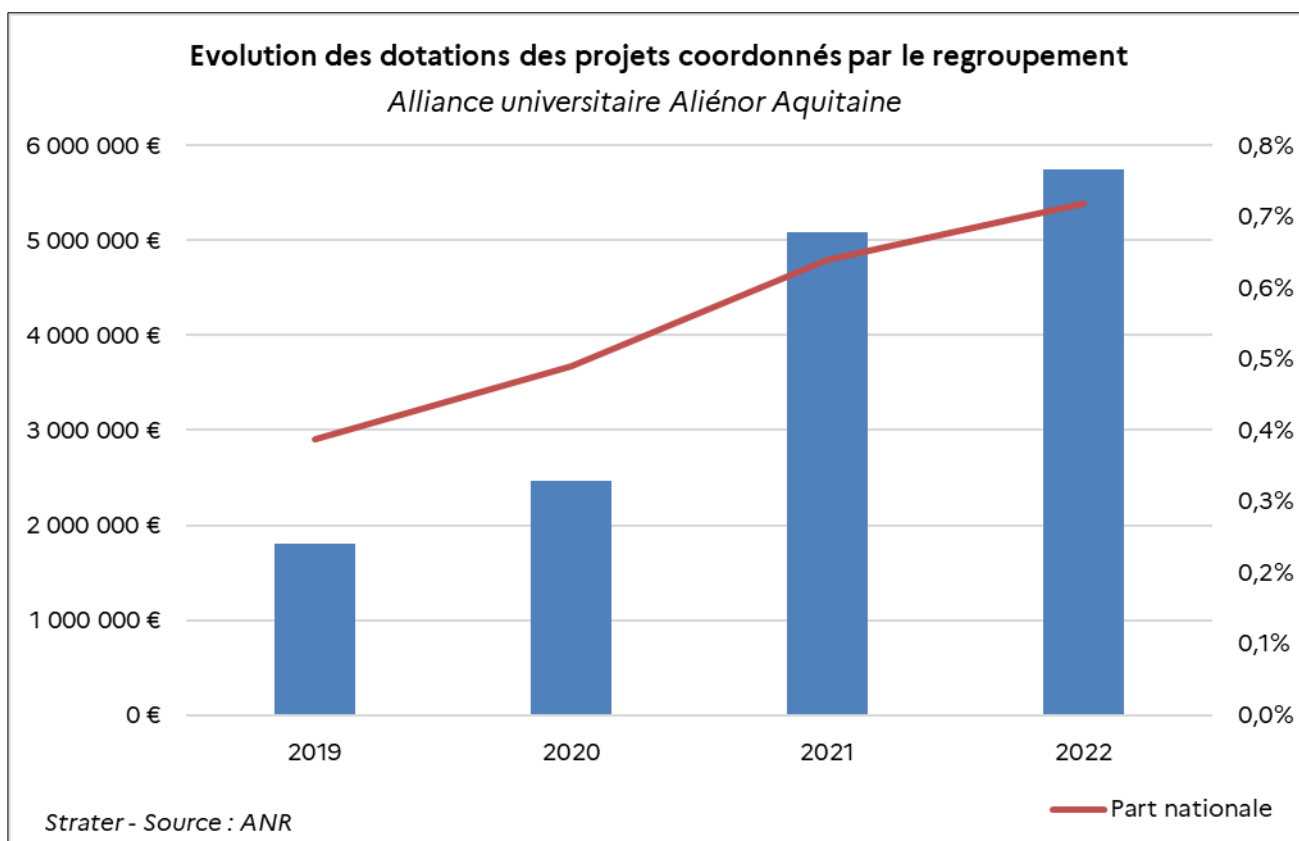
B.3 Diversifier les ressources

Le projet Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR) **Impact'UP** souhaite mobiliser les partenaires de Alliance Universitaire Aliénor d'Aquitaine. L'Université de Poitiers, l'Isae-Ensm, le CNRS, l'Inserm, le CHU de Poitiers et le CFA Sup Nouvelle Aquitaine souhaitent grâce à ce projet accélérer ensemble leur trajectoire en développant et commercialisant une offre de formation continue et professionnelle et en accroissant fortement le nombre de projets européens basés sur l'excellence de leur recherche. Un recrutement de personnels aux compétences de haut niveau, adaptés à la formation continue et aux projets européens et des mesures de revalorisation salariales ambitieuses doivent permettre d'attirer et de pérenniser les talents nécessaires à la bonne réussite du projet : le développement d'une culture de la formation continue et de la réponse aux AAP européens. L'objectif est de doubler le chiffre d'affaires de l'Alliance en ce qui concerne la formation tout au long de la vie et les financements sur projets Européens.

C. Financements sur projets

C.1 ANR hors France 2030

Graphique 42 - AU Aliénor d'Aquitaine : les dotations des projets issus des Appels à projets génériques (AAPG) de l'ANR de 2019 à 2022 et coordonnés par les établissements du regroupement, et leur part nationale (source : ANR)



Note de lecture : en 2022, le montant des AAPG coordonnés par les établissements du regroupement s'élève à 5,7 M€ et représente 0,7% de l'ensemble des dotations des AAPG 2022.

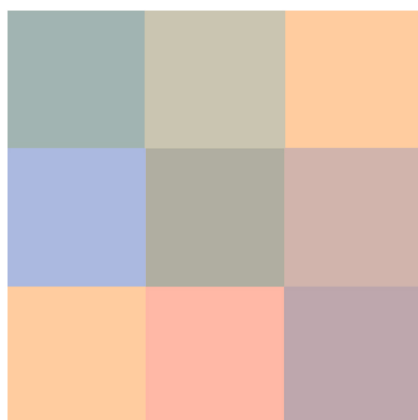
Entre 2019 et 2022, chaque année les établissements du regroupement sont présent dans une dizaine de projets issus des Appels à projets génériques de l'ANR. En 2022, le montant moyen alloué à chacun des 13 projets est de 440 000 euros.

C.2 Projets européens : Horizon 2020 / Horizon Europe

Tableau 37 - AU Aliénor d'Aquitaine : les participations, coordinations et dotations des établissements du regroupement dans les programmes Horizon 2020 et Horizon Europe, de 2014 à 2022 (sources : base e-Corda, traitement OST-HCERES)

H2020 (2014-2020) Horizon Europe (2021-2022)	Nombre de projets		Nombre de participations		Nombre de coordinations		Subventions (€)	
	H2020	HorizEu	H2020	HorizEu	H2020	HorizEu	H2020	HorizEu
Université de Poitiers	16	6	16	6	2	0	2 111 332	586 425
Isae-Ensma Poitiers	7	2	7	2	0	0	1 307 843	371 935
CHU de Poitiers	2	0	2	0	0	0	302 393	0
Total regroupement	21	6	25	8	2	0	3 721 568	958 360

Note de lecture : les établissements du regroupement ont été impliqués dans 21 projets H 2020 alors que 25 participations ont été dénombrées, certains établissements ayant participé à un même projet.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

71000 MARLY-LEZ-LYON